

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DE LA VILLE INDUSTRIELLE À LA MÉTROPOLE CULTURELLE : LE CAS
DE MARSEILLE PROVENCE 2013, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA
CULTURE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR
CYRIL MARTIN COLONNA

AVRIL 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Le présent document est un mémoire de fin de cycle, rédigé en vue de l'obtention du diplôme de Maîtrise en développement du tourisme, de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

La rédaction de ce mémoire a été rendu possible grâce au concours de plusieurs personnes. Je souhaite remercier en premier lieu le professeur Boualem Kadri. Depuis le début de ma maîtrise, le professeur Kadri a su me guider ainsi que m'offrir son expertise et son savoir. Je souhaite également remercier le personnel pédagogique du département d'études urbaines et touristiques, pour la qualité et la richesse de leur enseignement.

Je souhaite remercier particulièrement ma mère pour son soutien moral et le réconfort qu'elle m'a continuellement apporté. Je remercie également Kelly, Françoise et Mostafa, qui me soutiennent continuellement, peu importe les obstacles. J'ai une pensée émue pour ma grand-mère et mon oncle, qui m'ont appris l'importance de l'éducation et de la culture. Je remercie aussi Montréal devenue ma deuxième maison, et mes amis ma deuxième famille.

Je veux aussi remercier les personnes ayant accepté de participer à cette recherche, et dont la collaboration, les réponses et l'énergie déployée ont donné un sens et un réalisme à ce mémoire.

DÉDICACE

Pour ma grand-mère qui a su m'offrir le sens
de l'amour et de la passion de la vie.

Pour mon oncle qui m'a enseigné
l'importance de l'éducation et de la culture.

Pour mon grand père qui m'a transmis sa fibre
artistique et imaginative sans limite.

À la vie, je dédie cette phrase : Toujours voir
le monde tel qu'il devrait être plutôt que ce
qu'il est.

TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	ix
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I LE CADRE THÉORIQUE : LA PROBLÉMATIQUE, LA PROPOSITION DE RECHERCHE.....	5
1.1 La problématique.....	5
1.1.1 La ville, le tourisme et la culture : Une complémentarité historique.....	5
1.1.2 Marseille : de la ville industrielle à la métropole culturelle.....	10
1.2 La proposition de recherche.....	14
CHAPITRE II LA DÉFINITION DES CONCEPTS	19
2.1 Définition des principaux concepts	19
2.1.1 La métropole	19
2.1.2 La métropolisation	24
2.1.3 La métropole culturelle	27
2.1.4 La gouvernance métropolitaine.....	31
2.1.5 La culture	34
2.1.6 La capitale	37
2.1.7 Le concept de Capitale européenne de la culture.....	39
2.1.8 Le tourisme culturel urbain	41
2.1.9 La mise en tourisme de la ville	45
2.1.10 La destination touristique.....	47
CHAPITRE III LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	50

3.1	Le type de recherche.....	50
3.1.1	La posture ontologique.....	50
3.1.2	La posture épistémologique.....	51
3.1.3	Le paradigme choisi.....	52
3.1.4	La posture méthodologique.....	53
3.2	L'étude de cas.....	54
3.3	La recherche documentaire.....	55
3.4	Le processus d'échantillonnage.....	56
3.4.1	La population étudiée.....	56
3.4.2	L'échantillon à l'étude.....	57
3.5	La collecte de donnée.....	59
3.5.1	Les outils de la collecte de données.....	59
3.5.2	Le déroulement de la collecte de données.....	59
3.6	Les limites de l'étude.....	60
3.7	Les considérations éthiques.....	61
CHAPITRE IV MARSEILLE : UNE RICHE HISTOIRE URBAINE ET CULTURELLE.....		63
4.1	Marseille : De la cité phocéenne à la Capitale européenne de la culture.....	63
4.2	L'année Capitale européenne de la culture : Marseille Provence 2013.....	70
4.2.1	De la candidature à l'organisation, un long processus.....	70
4.2.2	Le déroulement de l'année CEC Marseille Provence 2013.....	74
CHAPITRE V ANALYSE DES ENTREVUES ET DISCUSSIONS.....		79
5.1	Le processus d'analyse de données.....	79
5.2	La métropolisation de Marseille Provence : Entre rivalités et réalités.....	81
5.3	Une offre culturelle florissante : l'héritage des CEC 2013.....	90
5.4	Marseille, un nouvel eldorado touristique ?.....	101
5.5	Marseille, une métropole culturelle ?.....	109
5.6	Conclusion.....	132
CONCLUSION.....		137

ANNEXE A	Formulaire de consentement.....	142
ANNEXE B	Entente de confidentialité	156
ANNEXE C	Guide d'entrevue.....	158
ANNEXE D	Certificat d'approbation éthique	161
ANNEXE E	Avis final de conformité cerpe 1	162
RÉFÉRENCES.....		163

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Métropoles françaises au 1er janvier 2018.....	23
2.2 Schéma du cadre conceptuel de la recherche.....	49
5.1 Modèle des facteurs et critères de la métropole culturelle.....	80
5.2 La métropole Aix-Marseille et les trois intercommunalités du pays d'Arles.....	83
5.3 Couverture brochure manifestations touristiques de la métropole Aix-Marseille.....	85
5.4 Fréquentation des musées marseillais entre 2007 et 2017.....	92
5.5 Photo foire régionale d'art contemporain de Marseille.....	94
5.6 Affiche exposition Matta.....	96
5.7 Tableau et graphique de la fréquentation de l'exposition Matta.....	97
5.8 Intention de séjours des touristes à l'occasion de MP 2013.....	103
5.9 Notoriété de l'événement MP 2013 auprès des touristes.....	104
5.10 Évolution du nombre de croisiéristes entre 1997 et 2017.....	106
5.11 Évolution de l'emploi touristique de 2011 à 2016.....	107
5.12 Évolution du nombre d'établissements touristiques de 2011 à 2016.....	107
5.13 Filières porteuses d'emploi.....	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Échantillon final intervenants	58
4.1 Processus chronologique sélection Marseille CEC 2013.....	71
5.1 Instances de gouvernance de la métropole Aix-Marseille-Provence.....	81
5.2 Compétences de la métropole Aix-Marseille.....	89
5.3 Listes des nouveaux lieux culturels et des rénovations pour les Capitales européennes de la culture 2013 à Marseille.....	93
5.4 Réponse des intervenants selon 5 facteurs.....	114
5.5 Facteurs et Critères de la métropole culturelle selon Grésillon.....	121
5.6 Facteurs clés de succès des capitales européennes de la culture selon des critères européens.....	132

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AIX	Aix-en-Provence
BNF	Bibliothèque Nationale de France
CEC	Capitales européennes de la culture
CNRTL	Centre national des ressources textuelles et linguistiques
DCMS	Département de la culture, des médias et du sport
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
INSEE	Institut National de la statistique et des études économiques
MIT	Mobilité, Itinéraire, Tourismes
MP	Marseille Provence
OCDE	Organisation de la coopération et du développement économique
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU	Organisation des Nations unies
PWC	Price Waterhouse Coopers
SEEM	Société des eaux de Marseille
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQÀM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Au cours des années 1970, la crise économique qui a touché les villes industrielles a engendré la disparition de bases industrielles fonctionnelles, l'apparition de friches industrielles importantes et des pertes d'emplois. Ces villes industrielles se tournent vers la culture, par la revitalisation de l'environnement architectural et un intérêt renouvelé pour le patrimoine, afin de redynamiser leurs économies. Le programme *Capitale européenne de la culture* (CEC) a été créé par l'Union européenne en 1985, pour promouvoir la diversité des villes et la richesse culturelle des populations locales, en spécifiant que l'art, la culture et la créativité sont tout aussi importants que la technologie, le commerce et l'économie. La fonction de marketing culturel et de *lifting* urbain dépasse désormais l'événement culturel pour tendre vers une mission de transformation urbaine, d'attractivité touristique et de promotion de l'image de la ville. Marseille, grand port méditerranéen, subit dans les années 1970 et 1980, le contrecoup économique et social de la désindustrialisation. Les acteurs de la ville de Marseille, menés par les milieux économiques, se donnent pour mission de diversifier le modèle économique par la culture et le tourisme. Dans cet objectif, la ville devient en 2013 Capitale européenne de la culture.

La question de recherche qui structure ce mémoire a pour objectif de déterminer si le déroulement du programme Capitale européenne de la culture, peut répondre à une perspective de développement de la métropole culturelle ? Notre hypothèse repose sur le déroulement du programme CEC, projet porté par les acteurs économiques, culturels et touristiques, comme levier de transformation métropolitain, au travers des vecteurs culturels et touristiques, plus en lien avec la métropole culturelle et internationale, que le projet plus politique envisagé par le niveau étatique français.

Ce mémoire a pour principal objectif de déterminer si le programme de *Capitale européenne de la culture* est un vecteur de métropolisation et donc contribue à asseoir un modèle de métropole culturelle. Pour observer cela, notre méthodologie comprendra une étude de cas portant sur la ville de Marseille et sa région métropolitaine ainsi que des entretiens semi-dirigés, qui seront effectués auprès des différents acteurs de la cité phocéenne. Ce processus d'analyse permettra de saisir les phases, les caractéristiques, les enjeux et les motivations intrinsèques à la transformation d'une ville historiquement industrielle en un modèle métropolitain s'appuyant davantage sur les dimensions culturelles et touristique.

Mots clés : Capitale européenne de la culture, ville industrielle, métropolisation, métropole culturelle, tourisme, événementiel

INTRODUCTION

Après la crise industrielle des années 1970-1980, dont le modèle de production était essentiellement basé sur les ressources naturelles, économiques et financières, les villes redynamisent leurs économies par de nouveaux vecteurs : « la revitalisation de l'environnement architectural, le renouvellement de l'intérêt pour le patrimoine, la réorientation de la jeune main-d'œuvre vers les métiers d'art ainsi que la création d'un nouvel ensemble de significations culturelles valorisant les espaces urbains et de travail plutôt que les capacités de production » (Jenkins, 2005 : 172).

L'intérêt pour la culture et le patrimoine couplé à l'émergence de grands équipements de divertissement et d'événements jouent un rôle de plus en plus important pour la ville en tant que lieu d'une activité touristique et de loisirs. Gravari-Barbas (2013 : 7) observe que les clés d'un développement urbain réussi relève de l'intégration des préoccupations de la population résidente et du travail en commun des responsables des différents secteurs urbains, mais qui contribuent ensemble à faire la ville. Bien au-delà de leurs retombées économiques, dont l'importance est de plus en plus calculée, observée et anticipée par les acteurs locaux, publics et privés, le tourisme et la culture « [...] sont saisis en tant que facteurs d'animation urbaine, de création de nouvelles sociabilités, de porteurs de sens » (Burnet, 2013 : 8). Le principal défi est de comprendre l'apport symbolique de la culture comme moyen de regroupement des différentes populations vers les villes, non seulement pour mieux les accueillir et mieux assurer leur mobilité, mais aussi pour mieux penser et construire la ville de demain. S'appuyer sur ces acteurs a pour vocation non seulement de développer l'économie locale, mais aussi de mieux répondre aux défis urbains et « faire société » (Gravari-Barbas, 2013 : 141).

Dans un contexte contemporain de mondialisation croissante, l'avenir des villes se joue désormais sur la scène mondiale, sur laquelle « une féroce compétition a lieu, au plan économique, pour stimuler les entreprises, mais également pour attirer les élites, la fameuse « classe créative », ou encore pour se distinguer des autres et exister dans ce concert mondial » (Gravari-Barbas, 2013 : 7). C'est dans ce contexte que le programme *Capitale européenne de la culture* fut créé en 1985, en partant du constat que l'art, la culture et la créativité étaient tout aussi important que la technologie, le commerce et l'économie.

Des questions se posent sur les relations entre la ville, la culture et le tourisme. D'après la revue de littérature effectuée dans le cadre de cette recherche, une majorité des études scientifiques s'intéressent davantage à des études de cas de villes et s'attachent à faire le bilan des politiques culturelles, en concentrant leurs recherches sur les retombées économiques, culturelles et urbaines immédiates. Pour Page et Hall (2003), certains chercheurs se questionnent toujours sur la place du tourisme dans la ville, le percevant « plus comme un élément éphémère, saisonnier, transitoire et non comme un élément important de l'économie urbaine au même titre que les autres fonctions urbaines » (Kadri, 2007 : 77).

L'objectif principal de ce mémoire est d'établir si le programme CEC de 2013 a contribué à la métropolisation de Marseille, par le vecteur culturel et touristique. Pour répondre à cet objectif, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés auprès d'acteurs de différents milieux des villes de Marseille et de sa région, de par son statut d'ancienne ville industrielle et récente Capitale européenne de la culture. Grâce à ce rayonnement européen, il est important d'analyser les transformations inhérentes à ce programme, par la transformation urbaine, la structure de gouvernance de la nouvelle métropole, le déploiement culturel, la nouvelle mise en tourisme et la pérennité de ce modèle sur le long terme.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, le cadre théorique constitué de la problématique et de la proposition de recherche, feront l'objet d'une présentation approfondie. Nous présenterons tout d'abord l'objet d'étude, situé entre tourisme, culture et urbanité. En confrontant cette première analyse aux limites des études urbaines et touristiques actuelles, nous serons en mesure de définir notre problématique et les questions qui en découlent. En analysant le cas de Marseille, ancienne ville industrielle et récente Capitale européenne de la culture, ce mémoire a pour objectif de déterminer au travers des facteurs de gouvernance métropolitaine, culturelle et touristique, si le programme *Capitale européenne de la culture* favorise le processus de métropolisation de Marseille et sa région en une métropole culturelle. Cette recherche analyse les différentes étapes de la transformation urbaine marseillaise selon trois axes : comment l'organisation des Capitales européennes de la culture 2013 favorise le processus de métropolisation de la région Marseillaise ; l'impact des projets culturels mis en place lors des CEC en tant qu'outil de développement urbain ; la nouvelle place du tourisme et de la culture dans l'économie urbaine.

Le second chapitre fera directement suite au premier. Nous définirons les principaux concepts encadrant cette recherche. En définissant les concepts spécifique à cette recherche, nous allons les relier avec les données recueillies, afin de rendre notre démarche scientifique cohérente avec notre question de recherche.

Dans le troisième chapitre, nous aborderons la méthodologie de la recherche. Nous détaillerons le type de recherche entrepris, en spécifiant les postures ontologique et épistémologique, le paradigme adopté ainsi que la posture méthodologique. Suite à cela, nous verrons le choix de l'étude de cas, le processus d'échantillonnage et la collecte des données seront également explicités. Enfin, nous retracerons les limites de l'étude ainsi que les considérations éthiques en jeu.

Dans le quatrième chapitre, nous nous concentrerons sur le profil et l'histoire urbaine de Marseille et de sa région. Au travers d'une analyse historico-interprétative, allant de la fondation de la cité phocéenne il y a 2600 ans jusqu'au programme de *Capitales européennes de la culture* en 2013, nous explorerons l'évolution urbaine et sociétale de Marseille, afin de comprendre les raisons qui sous-tendent sa candidature à devenir Capitale européenne de la culture, et le désir de transformation de son modèle.

Dans le cinquième et dernier chapitre, nous présenterons l'analyse des résultats issus des différentes entrevues. Nous rappellerons tout d'abord le processus d'analyse des données, puis nous étudierons quatre aspects : 1) la vision des acteurs de tous les milieux de la ville sur l'influence des CEC 2013 dans le processus de métropolisation de Marseille et sa gouvernance ; 2) leur perception de l'offre culturelle existante ; 3) l'attractivité touristique post CEC ; 4) le processus de transformation Marseille Provence en une métropole culturelle. Nous proposerons en conclusion de ce chapitre, les perspectives d'avenir ainsi que les possibilités de recherches futures.

CHAPITRE I

LE CADRE THÉORIQUE : LA PROBLÉMATIQUE, LA PROPOSITION DE RECHERCHE

Dans ce premier chapitre, la problématique, et la proposition de recherche feront l'objet d'une présentation approfondie. Nous présenterons tout d'abord la complexité de notre objet d'étude, situé dans une relation symbiotique entre le tourisme, la culture et l'urbanité.

1.1 La problématique

1.1.1 La ville, le tourisme et la culture : Une complémentarité historique

Notre recherche se déroulant en Europe, l'auteur s'est intéressé à l'historicité européenne de cette relation, afin de comprendre l'émergence d'un modèle métropolitain européen, polycentrique et intégré tant aux réalités locales qu'aux stimulations des flux mondiaux.

Notre analyse historique ne se conforme pas une vision de l'Europe géographique et uniforme. L'espace européen de l'antiquité à nos jours, s'est déplacé, agrandi, centré sur plusieurs zones hétérogènes, qui ont façonné la construction urbaine et culturelle, favorisant la multiplicité des cultures, des langues et des architectures au sein de cet espace.

L'Europe antique constitue le premier modèle urbain européen référentiel, centré selon Verdeil (2004 : 1) « sur la Méditerranée, [où] Alexandrie et Carthage y sont traitées comme Athènes ou Rome, tandis que le nord et l'est de l'Europe y figurent à peine,

faute de réalité urbaine tangible ». La cité (polis) est avant tout pour les Grecs une communauté de citoyens. L'idée de créer la cité a pris naissance dans la société rurale. « À cette époque, la cité est liée à sa campagne environnante dont les habitants sont aussi des citoyens de la cité. Cette conception abstraite de la cité pour les Grecs explique que les penseurs ne se soient intéressés que tardivement à l'aménagement urbain » (Auvergne, 2007 : 1). À l'origine, on retrouve dans la ville grecque la colline, sur laquelle se réfugient les habitants de la campagne pour se défendre de leurs ennemis, puis plus tard la ville s'étend sur la plaine voisine. Le modèle de la cité grecque se scinde en deux parties : « l'Acropolis ou ville haute, où se trouvent les temples et où le citoyen peut venir s'y réfugier. La ville basse dit l'Asty où se déroule le commerce et les relations civiles ». (Auvergne, 2007 : 1). Pour les Grecs, fonder une ville est un acte politique. Les philosophes grecs ont par la suite imposé la création et l'organisation de la cité sur des bases scientifiques rationnelles, basé sur des principes élémentaires d'aménagement : hygiène, circulation et défense, zonage, espace fonctionnel, gestion de l'espace public. Ce modèle urbanistique positiviste se retrouvera quelques siècles plus tard en France avec les hygiénistes.

Ce modèle urbain pensé par les philosophes grecs, fait de la cité grecque, notamment Athènes, un centre culturel incontournable, celui de la cité des plaisirs et des spectacles (Auvergne, 2007 : 1). Calqué sur ce modèle grec, Rome est considérée comme la première métropole de l'histoire européenne. La cité aux sept collines est le premier modèle en Europe de la « ville monde », une Union européenne avant l'heure :

Tous les habitants de l'Empire romain auront la citoyenneté romaine. L'Urbs se confond dès lors avec l'Orbis. Le monde est unifié, pourvu de garnisons, entouré de murs (le limes) et parcouru de routes comme une seule et même ville. Le décor de la cité est en rapport avec son prestige et avec le souhait des dirigeants de garantir au peuple romain « le pain et les jeux » : lieux de pouvoir, lieux de spectacles, thermes, adduction d'eau, assainissement, Arcs de Triomphe... Les cités romaines restent basées sur le modèle grec, avant de connaître une période de déclin liée aux invasions barbares du IIIe siècle. (Atelier Canopée, 2010 : 2).

Ces grands centres politiques, religieux et culturels, engendrent des déplacements de population. Baslez et André (1993 : 1) soulignent que « c'était déjà l'époque des voyages officiels, des déplacements professionnels, des tournées d'artistes et d'athlètes. Mais d'autres partaient sous la pression de la fatalité, migrants saisonniers ou exilés, pour qui le voyage était rarement d'agrément. Certains allaient même au bout du monde afin de se trouver eux-mêmes ; pour eux, les péripéties du voyage étaient autant d'épreuves initiatiques ». C'est durant l'époque augustiniennne romaine (44 av. J.-C. à 69 apr. J.-C.) que se développe une première forme de tourisme urbain estival, attirant les populations non romaines de Rome. Avec plus d'un million d'habitants, ces voyageurs voulaient faire comme les Romains : aller aux bains pour se détendre, assister à des courses de chars ou à des combats de gladiateurs au Colisée, manger dans des restaurants grecs, visiter des monuments synonymes de gloire et d'un passé héroïque (Kadri et Pilette, 2017 : 13).

Les invasions normandes du IXe siècle entraînent une rupture dans la vie urbaine. Les villes qui subsistent se replient sur elles-mêmes, le plus souvent dans d'étroites enceintes, et n'assurent plus que les fonctions de chef-lieu de diocèse (cité) ou de castrum défensif durant cette période prolongée d'insécurité et de violence. Le phénomène de déplacement et le voyage ralentissent en même temps que s'impose la religion chrétienne, qui définit une vision plus morale de l'ordre social (Fridgen, 1991 : 13, dans Kadri et Pilette, 2017 : 13). Le déclin des villes et les transformations inhérentes aux habitudes de voyage entraînent « [...] le développement du pèlerinage comme forme du déplacement de voyage, dont les raisons pourraient entrer en opposition avec celle du tourisme dit moderne (agrément, loisir) » (Kadri et Pilette (2017 : 14). Ce type de déplacement qu'est le pèlerinage est perçu comme avatar de la pérégrination qui sera observée en Europe aux XVIIIe – XIXe siècles. Amirou (1995 : 10) voit ici deux visions urbaines qui se confrontent, avec d'un côté l'Occident médiéval, dominé par le fait religieux, de l'autre, l'Orient qui concentre plusieurs lieux urbains constituant des pôles culturels et scientifiques, comme l'étaient Athènes et

Rome par le passé. Kadri et Pilette (2017 : 15) donnent l'exemple de Cordoue et de Séville, alors villes arabo-musulmanes, devenues des centres culturels et créatifs (musique, poésie modes vestimentaires), regroupant un ensemble d'activités urbaines (hôpitaux, universités, lieux de divertissement, parcs). Plusieurs de ces villes arabo-musulmanes se distinguent de leurs pendants occidentaux par des activités de loisirs nocturnes, laissant présager les prémices de l'offre 24/7 caractérisant le tourisme métropolitain moderne.

Mais c'est la période XVIIIe-XIXe siècles qui consacre l'ère des grandes inventions urbaines et touristiques en Europe. La ville permet des gains de productivité, et facilite la croissance économique et le développement. Un grand éventail de produits et de services y sont proposés, elle devient un lieu de vie agréable pour celles et ceux qui peuvent s'offrir des loisirs. On y trouve des lieux de promenades, des boutiques, des cafés, des théâtres ainsi que d'autres lieux culturels. Les grandes capitales européennes, au premier rang desquelles Paris et Londres, accueillent les premières Expositions universelles (Londres 1851, Paris 1889) et plus tard les Jeux olympiques (Paris 1900, Londres 1908), qui transforment durablement la dynamique et l'esthétique de ces villes. Ces grands événements contribuent à la transformation de la ville, développée initialement sur le commerce, en un lieu associé aussi à la ville des plaisirs. Avec l'arrivée du train, le tourisme urbain se développe et se généralise :

Londres reçoit ainsi 6 millions de visiteurs à l'occasion de la première Exposition universelle, en 1851, et on découvre la nouvelle ville, la métropole qui augure celle des XXe et XXIe siècles. Le déplacement pour de courts séjours touristiques fait son apparition en Angleterre grâce à Thomas Cook, qui y crée la première agence de voyages. Cook organise entre autre des déplacements vers Paris pour visiter l'Exposition universelle de 1855, laquelle accueille 5 millions de visiteurs, alors que celle de 1867 en recevra entre 11 et 15 millions. (Équipe M.I.T, 2005 : 60).

Parallèlement aux grandes inventions urbaines et touristiques, le XIXe siècle symbolise la deuxième révolution industrielle. C'est l'époque de nouvelles sources d'énergie (le

charbon, l'électricité), du développement de l'automobile, de la chimie et des machines-outils. Pour Pinol (1991) la ville devenue laboratoire des changements, « suscite une double réaction, la répulsion (à cause des maladies et des problèmes sociaux) et l'attraction (vers le lieu par excellence du monde moderne) du fait de ses transformations urbanistiques » (Pinol, 1991, dans Kadri et Pilette, 2017 : 18).

La ville de la fin du XIXe siècle pose les bases de l'attractivité future de la ville de la fin du XXe. L'industrialisation continue de la ville, conjugué à la baisse du temps de travail et l'arrivée des premiers congés payés en France en 1936 suscite « des changements qui feront pencher la balance en faveur du temps libre » (Kadri et Pilette, 2017 : 19). Les évolutions technologiques et industrielles favorisent l'essor touristique urbain, transforme la société sur les plans sociaux et culturels : « on redécouvre la ville, ses territoires, ses attraits et sa population » (Kadri et Pilette, 2017 : 19).

La Deuxième Guerre mondiale apporte la destruction totale ou partielle d'une partie des villes européennes (Berlin, Varsovie, Dresde ou Londres). Suite au conflit mondial, les villes européennes et les sociétés se reconstruisent. La ville « retrouve son attractivité avec le tourisme culturel, reconnu par l'UNESCO et l'ONU dans les années 1960. Il faudra attendre les années 1970 et 1980, période liée à la crise industrielle, à la refonte du modèle de production économique axé sur les services, et celui relatif au modèle spatial. La ville se transforme : on assiste à une requalification d'anciens territoires industriels et une nouvelle image se dessine à l'international. (Kadri et Pilette, 2017 : 19)

Notre problématique débute avec pour étude de cas Marseille et sa région. Cette ancienne ville industrielle et portuaire a connu la crise économique ayant suivi la désindustrialisation des années 1970/1980. L'obtention par Marseille, de l'organisation du programme *Capitale européenne de la culture* pour l'année 2013, décerné par

l'Union européenne, peut-il contribuer au processus de transformation métropolitaine de la ville et sa région ?

1.1.2 Marseille : de la ville industrielle à la métropole culturelle

La ville industrielle s'est structurée autour de l'outil de production et s'est développée par les capitaux financiers, mais aussi des capitaux sociaux que constituent les savoir-faire. La ville devient le lieu de l'économie et du travail, l'urbain supplante le rural en termes de travail, et les populations ne voient plus la ville comme un lieu de visite ou de découverte, mais comme le lieu de travail.

Cette étroite relation entre territoires et entreprises a eu de profondes conséquences sociales et économiques, à partir des années 1970-1980. La crise économique industrielle qui eut lieu dans les années 1970, lors des deux chocs pétroliers, a touché la ville de plein fouet, apportant d'importantes difficultés (nombreuses pertes d'emplois, disparition de bases industrielles fonctionnelles, apparition de friches industrielles importantes). L'un des exemples les plus connus à Marseille est la manufacture des tabacs et des cigarières Seita. Créée en 1868 en tant qu'industrie d'État à Marseille, la manufacture occupait une place centrale dans le dispositif industriel du quartier et de la ville. Lors de sa fermeture définitive en 1990, la manufacture devient l'une des plus grandes friches industrielles intra-urbaines de Marseille et même de France (Gresillon, 2011 : 88).

Avec la fin du modèle industriel, l'ère de la globalisation s'empare des villes. Avec l'avènement de cette ère globale, la dispersion des activités de production traditionnelles et de l'économie devient un facteur de complexité, nécessitant un besoin de coordination : « les sièges sociaux et d'autres institutions qui contrôlent les usines dans un nombre croissant des pays distants, avec la diversité des cultures et de loi, ont besoin de plus d'information et des producteurs des services spécialisés. L'économie globale n'est pas la même qu'est l'économie mondiale. Grâce aux technologies

d'information, l'économie globale opère en temps réel à l'échelle planétaire » (Aguibetova, 2006 : 31). Ces tendances renforcent le développement et le rôle stratégique des activités de coordination en main-d'œuvre fortement qualifiée ainsi, ce qui renouvelle et reforme les métropoles.

Depuis une trentaine d'années, l'hypermobilité des sociétés renforce la création et l'existence des métropoles, organisées en réseau à l'échelle de la planète. Les métropoles contemporaines « sont à la fois le produit et le moteur d'un capitalisme mondialisé qui repose sur l'hypermobilité des capitaux, des idées et des personnes, et ce, à un niveau probablement jamais atteint jusqu'alors » (Halbert, 2010 : 1). Halbert souligne par ailleurs que la croissance urbaine des grands ensembles métropolitains ne cesse de croître depuis 1975, aussi bien dans les mégapoles que dans les villes de moins ou égal à un million d'habitants. Les régions métropolitaines telles qu'existantes au XXI^e siècle, ne cessent de s'étaler, d'absorber d'autres agglomérations et d'entretenir des interactions fortes avec d'autres aires urbaines voisines.

Ce sont les villes de taille moyenne qui ont le plus subi le contrecoup de la crise industrielle dans les années 1970/1980 (Liverpool, Manchester, Lille, Marseille). Pour faire face à cette crise économique et sociale, un nombre croissant de villes misent dès la fin des années 1980 sur la culture, qui apparaît comme un instrument efficace et incontournable de développement économique et de renouveau urbain (Kong, 2000 : 397). Inspirées par plusieurs modèles précurseurs tels que Baltimore aux États-Unis et surtout Bilbao en Espagne (et son incontournable musée Guggenheim), « de nombreuses vieilles villes industrielles européennes ont entrepris une politique de renouveau par la culture, et de création de nouveaux grands équipements, notamment en France (Marseille, Lens, Roubaix, etc.) » (Bailoni, 2014 : 1). Par cette politique de renouveau par la culture, ces villes industrielles historiques veulent changer leur image, pallier le déclin économique et requalifier certains quartiers industriels et portuaires qui étaient en friches. Leurs objectifs sont de renforcer l'offre culturelle dans des

territoires où elle apparaît trop faible voire inexistante, développer des « activités créatives », nouveaux secteurs pourvoyeurs d'investissements et d'emplois, donnant l'image d'une ville en prise avec la mondialisation :

On voit l'appétit extraordinaire que manifestent les villes pour l'obtention de grands labels culturels internationaux : site UNESCO du patrimoine mondial, capitales européennes de la culture, site d'expositions internationales... Mais bien d'autres labels européens, ou des participations à des réseaux labellisés font l'objet de l'attention des villes. L'intense exposition qu'ils procurent leur assure une forme de rente de communication particulièrement appréciée. (Saez, 2014 : 17)

Les pays de l'Union européenne se sont dotés de politiques culturelles singulières autour de ces objectifs. Parmi ces politiques culturelles européennes, les Capitales européennes de la culture symbolisent ce nouveau rôle stratégique de la culture dans le développement économique, social et urbain. Le programme *Capitale européenne de la culture* (CEC) est né en 1985, à l'origine du constat que l'art, la culture et la créativité sont tout aussi importants que la technologie, le commerce et l'économie. Melina Mercouri, alors ministre de la Culture de la Grèce, et Jack Lang, ministre français de la Culture, ont créé le programme *Capitale européenne de la culture*. Ce programme offre la possibilité de montrer la richesse culturelle européenne, aux publics européens et locaux (Hughes, 2003 : 14).

Depuis 1985, une ville était désignée chaque année, dans le cadre du programme CEC. Pour le passage en l'an 2000, neuf villes ont spécialement été désignées. Après l'an 2000, il est décidé par le parlement européen de nommer chaque année deux villes de deux pays d'un état membre de l'Union européenne, et tous les 3 ans une troisième ville issue d'un État candidat à l'Union européenne se rajoute aux deux villes choisies. Les villes sélectionnées reçoivent un soutien financier de la Commission européenne. À l'origine, les objectifs des CEC étaient uniquement culturels, « aujourd'hui, ce titre est aussi perçu comme un catalyseur de régénération urbaine, permettant d'améliorer

l'attractivité touristique et économique de la ville, d'encourager l'innovation et de promouvoir la cohésion territoriale et sociale. Glasgow en 1990, Lille en 2004 et Liverpool en 2008 sont largement citées comme des succès de régénération urbaine fondée sur la culture » (Ragonnaud, 2010 : 2), et différentes approches ont donc pu être observées.

Ces projets culturels reflètent ainsi le renouveau du rôle de la culture dans le monde. Celle-ci a progressivement intégré une fonction de marketing culturel et de lifting urbain (Giroud & Gresillon, 2011 : 239), qui dépasse désormais l'événement culturel pour tendre vers une mission touristique et de promotion de l'image de la ville aux multiples facettes et ce dans le but de transformer la ville et mieux l'ancrer sur la scène internationale (Burnet, 2013 : 21). Le règlement européen No 1622/2006/CE des CEC stipule par ailleurs dans deux de ses articles, la place de la ville dans le déroulement de l'année Capitale. Ainsi « en ce qui concerne « la ville et les citoyens », le programme encourage la participation des citoyens habitant dans la ville et ses environs et suscite leur intérêt ainsi que celui des citoyens vivant à l'étranger ; a un caractère durable et fait partie intégrante du développement culturel et social à long terme de la ville » (Commission européenne, 2006 : 2).

Cependant les villes choisies sont libres d'interpréter leur désignation comme Capitale européenne de la culture comme ils le désirent en respectant les dispositions suivantes : « le programme est en harmonie avec les stratégies ou politiques culturelles nationales de l'État membre concerné ou, le cas échéant, au titre de dispositions institutionnelles d'un État membre, avec ses stratégies culturelles régionales, à condition qu'aucune de ces stratégies ou politiques ne vise à réduire le nombre de villes pouvant être désignées « Capitales européennes de la culture », au titre de la présente décision » (Commission européenne, 2006 : 2).

En misant sur de grands projets culturels, un renouveau urbain et en choisissant de changer leur image, les villes cherchent également à attirer de nouvelles populations et clientèles. Le tourisme est un des grands vecteurs de sortie de crise et de régénération de la ville, via la transformation d'anciens espaces industriels devenus de hauts lieux touristiques et culturels, accélérant la reconstruction d'une nouvelle image de la ville. Cette nouvelle attractivité est soutenue par un ensemble de tendances qui « favorisent la pratique du tourisme urbain, et notamment l'intérêt accru pour la culture et le patrimoine ainsi que l'émergence de grands équipements de divertissement » (Kadri, 2007 : 77). La grande ville est devenue depuis les années 1980 une destination touristique d'importance qui s'est transformée pour devenir attractive.

Kadri (2014), met en avant le rôle primordial que joue la mise en tourisme dans la dynamique métropolitaine et le développement des villes en métropoles, selon une relation symbiotique :

Cette mise en tourisme est l'expression d'une diffusion mondialisée des mobilités touristiques et de l'émergence d'une fonction de plus en plus ancrée dans le développement des métropoles, libérant un tourisme produisant un avantage de type participatif. La ville et la métropole deviennent alors des pôles d'accueil importants des flux de visiteurs (touristes, excursionnistes, résidents), souvent plus importants que la population résidente elle-même. (Kadri, 2014 : 3)

Auparavant perçu comme un élément éphémère de l'économie urbaine, « le tourisme offre un tout nouveau visage à la métropole et s'affiche comme une toute nouvelle fonction d'importance dans le processus de développement des territoires urbains et métropolitains » (Kadri, 2014 : 4).

1.2 La proposition de recherche

Notre recherche a pour cadre Marseille et sa proche région. La plus ancienne ville de France, fait partie des villes industrielles ayant subi le contrecoup économique et social

de la crise industrielle des années 1970/1980. Avec un port parmi les plus importants de la Méditerranée, la cité phocéenne, en collaboration avec 90 villes et villages de la région, a obtenu l'organisation du programme *Capitale européenne de la culture* en 2009, pour l'année 2013.

Les différents acteurs de la cité phocéenne (économiques, institutionnels, culturels, touristiques et universitaires), conduits par les acteurs économiques locaux et régionaux (Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, petites, moyennes et grandes entreprises), ont perçu, selon des visions différentes, les ressources culturelles comme un élément stratégique dans le développement urbain et territorial. Les politiques de renouveau urbain et de promotion par la culture, autour de nouveaux grands équipements porte-étendards, ont trois objectifs complémentaires. Le premier est de requalifier et de réaménager d'anciens espaces industriels et/ou portuaires en friches, formant des zones mortes dans le tissu urbain, afin de créer de nouvelles centralités urbaines (Bailoni, 2014 : 5). Le second objectif est que cette stratégie culturelle doit favoriser le développement de nouveaux secteurs d'activités dans le but d'attirer de nouveaux investissements et créer des emplois. Selon Bailoni (2014 : 6) si ces quartiers sont conçus pour devenir de nouvelles destinations touristiques grâce aux équipements culturels, « leur redéveloppement passe également par des activités commerciales et de loisirs, mais surtout par l'implantation de nouvelles entreprises liées à l'économie culturelle et créative. Ils doivent ainsi devenir attractifs pour des entreprises d'autres secteurs, à la recherche d'un environnement dynamique et prestigieux ». Enfin, le renouveau de vieux quartiers industriels par la culture, doit donner une toute nouvelle image à ces villes, trop souvent perçues comme les territoires délaissés et abandonnés de l'industrie lourde en déclin. Les nouveaux grands équipements culturels deviennent alors l'instrument phare de cette stratégie. Leur fonction est de « catalyser » et de « propulser » le renouveau urbain. Par leur architecture iconique, ils incarnent à eux seuls le renouveau de ces quartiers, voir de toute la ville (Miles, 2005, 920). Devenant de nouveaux monuments urbains, « ils

deviennent de véritables instruments de marketing territorial, faisant de leurs quartiers réhabilités une nouvelle destination touristique culturelle et constituant une nouvelle vitrine de la ville pour attirer les investissements et les entreprises » (Bailoni, 2014 : 6). Les élus marseillais y voient non seulement une stratégie pour attirer de nouveaux emplois et des cadres à haut revenu, ainsi qu'une opportunité pour créer de nouveaux équipements culturels de portée européenne ou mondiale.

Le choix d'une organisation à 90 villes, fait transparaître l'ambition métropolitaine des acteurs politiques marseillais. Si le règlement du programme *Capitale européenne de la culture* n'explicite pas clairement le développement métropolitain des villes labélisées, ce dernier autorise le rassemblement entre villes d'une même région, ce que Marseille est la première à faire en appliquant l'article 3 du programme : « les villes peuvent choisir d'associer leur région environnante à leur programme » (Article 3, alinéa 6, 2006 : 2).

L'ambition métropolitaine de Marseille est une source de discordes au sein de la région, où les métropoles font émerger une gouvernance fondée sur les principes de territorialisation, de partenariat et de transversalité. Saez (2014 : 17) en souligne certains aspects : « dans la façon dont les grandes villes françaises s'approprient les multiples dimensions de ce modèle, on pourra lire leur capacité à s'adapter au nouveau cadre en "recyclant" leurs traditions urbaines, politiques et culturelles, en proposant des inflexions au modèle qui manifesteront des singularités locales, des identités. Le "génie des lieux" consistera à trouver une cohérence entre ces différentes stratégies, à jeter des ponts et passerelles entre elles, à susciter des médiations ».

La question de l'assise d'un modèle métropolitain marseillais, axé sur la culture et le tourisme, se pose à la suite du programme *Capitale européenne de la culture*. Le déroulement pendant une année d'un tel programme de portée européenne et mondiale, porte l'ambition d'une ville internationale. Ainsi « la métropole se mue en acteur de la

mondialisation, en s'y projetant avec des atouts qui font sens dans les grands réseaux artistiques, économiques et de communication » (Saez, 2014 : 17).

Grelet et Vivant (2014) s'accordent sur les faiblesses de l'aménagement culturel en tant que projet urbain. D'une part, dans le manque de pérennité de la dynamique de développement culturel, en particulier lorsqu'il s'inscrit dans un programme national. D'autre part, le problème du *leadership* et la visée de ces programmes amènent « une position dominante dans les politiques culturelles et les objectifs touristiques, allant au détriment des infrastructures culturelles et d'un véritable développement du tissu artistique local » (Burnet, 2014 : 23), donnant une vision à court terme dans le développement métropolitain culturel et touristique.

Notre recherche a pour objectif en analysant le cas de Marseille Provence 2013, de déterminer le rôle du programme *Capitale européenne de la culture* dans le développement de la métropole culturelle. La question de recherche serait alors de savoir si le programme *Capitale européenne de la culture*, peut répondre à une perspective de développement de la ville de Marseille en métropole culturelle ?

Trois questions secondaires sous-tendent la question principale :

- a) Le processus de métropolisation de la région marseillaise répond-il au projet de développement d'une métropole culturelle ?
- b) Existe-t-il des infrastructures et une vie culturelle propre à une métropole culturelle ?
- c) L'offre touristique répond-elle aux standards de ce que doit offrir une métropole culturelle ?

Par le cas de Marseille Provence 2013, notre hypothèse repose sur le soutien apporté au programme-projet par les acteurs économiques, culturels et touristiques. Ces acteurs

percevraient le programme européen comme un levier de transformation métropolitain au travers des vecteurs culturels et touristiques, plus en lien avec la métropole internationale, que le projet politique planifié par les institutions étatiques françaises.

Pour confirmer ou infirmer notre hypothèse de départ, Le chercheur de ce mémoire va reprendre la définition de la métropole culturelle faites par Grésillon (2008). Dans sa définition de la métropole culturelle, l'auteur en distingue plusieurs qualités principales : le cosmopolitisme, les équipements culturels, la réputation internationale et la diversité des acteurs. Ces qualités vont être utilisé dans ce mémoire sous forme de « critères » afin de répondre à la question de recherche de manière optimale, dans le cas de Marseille et sa région.

Ce mémoire se positionne à la croisée de plusieurs disciplines de recherche inhérente aux études touristiques : les études culturelles, l'économie métropolitaine, les études urbaines et touristiques, l'histoire urbaine. Ainsi en visant à définir les Capitales européennes de la culture et le rôle de la culture et du tourisme dans le développement métropolitain, le présent mémoire tente de déterminer si le statut de Capitale culturelle permet de devenir une métropole culturelle. Si l'organisation d'un programme culturel et touristique comme les Capitales européennes de la culture, contribue à la régénération et à la transformation d'anciens centres industriels, existe-t-il une pérennité réelle dans cette démarche. Pour ce faire, cette étude vise à établir si en 2018, la métropolisation de la région marseillaise répond à celle d'une métropole culturelle ; s'il existe des infrastructures et une vie culturelle propres à une métropole culturelle ; si l'offre touristique répond aux standards de ce que doit offrir une métropole culturelle.

CHAPITRE II

LA DÉFINITION DES CONCEPTS

Dans ce second chapitre, nous définirons les principaux concepts que sont la métropole, la métropolisation, la métropole culturelle, la gouvernance métropolitaine, la culture, la capitale, le concept de capitale européenne de la culture, le tourisme urbain, la mise en tourisme, la destination touristique. Le but ici est d'apporter une série de définitions en lien avec la spécificité de notre recherche.

2.1 Définition des principaux concepts

2.1.1 La métropole

D'un point de vue historique, le terme métropole désignait le cœur, le territoire central, le centre de décision d'un empire : « Rome en tant que métropole de l'Empire romain, Londres comme métropole de l'Empire britannique ou encore New York comme métropole de l'empire américain » (Kadri et Pilette, 2017 : 71). Cette métropole sous le regard de l'histoire est d'abord perçue comme un espace de domination, voire d'exploitation des périphéries plus ou moins proches ou lointaines. Elle peut être également vue comme une desserte territoriale planifiée, « désignant le territoire de forces économiques, par opposition aux forces gouvernementales et politiques qui s'expriment dans une capitale, quoiqu'un même territoire puisse cumuler les fonctions de capitales et de métropole » (Kadri et Pilette, 2017 : 71).

Au début du siècle dernier, le terme de métropole a été utilisé pour « désigner les grandes villes soumises à une urbanisation rapide qui avait pour conséquence de créer de nouveaux liens entre la ville et la banlieue » (Ghorra-Gobin, 2010 : 25). Le sociologue allemand Georg Simmel (1902) fut le premier à évoquer le terme de

métropole et le désigner comme le témoin de l'avènement de la modernité. Sa réflexion qui s'appuyait sur l'expérience de la ville de Berlin, qui a vu sa population pratiquement doubler en l'espace de vingt ans à la fin du XIXe siècle et « présentait l'intérêt de ne pas se limiter aux seuls critères associés à la croissance démographique et à la production industrielle pour mettre en évidence des mutations culturelles et de ce fait à souligner l'influence exercée par la métropole sur les autres villes du pays ainsi qu'à l'extérieur du cadre national » (Ghorra-Gobin, 2010 : 25).

Le modèle métropolitain développé en Europe est historiquement différent du modèle métropolitain nord-américain. En Amérique du Nord, dès le XIXe siècle, le processus est contrôlé par une élite locale qui oriente à son profit le développement de la ville : « les « boosters » imaginent des projets de développement destinés à augmenter la taille de la ville et à en étendre le territoire, dans un esprit mercantiliste qui conduit à négliger le bien-être de la population » (Alvergne et Coffey, 2000 : 442). Les pouvoirs publics locaux nord-américains, parmi lesquels les municipalités, peuvent proposer et amener de nouveaux projets, dont la réalisation dépend des promoteurs. Les acteurs privés possèdent un pouvoir important sur la politique municipale. De facto, les pouvoirs publics tendent donc à favoriser l'activité des promoteurs. L'attitude des pouvoirs publics est plutôt dictée par des préceptes keynésiens que par une politique sociale ou urbaine (Alvergne et Coffey, 2000 : 443). À l'inverse, la conception métropolitaine européenne est totalement différente. Elle consiste à planifier, canaliser et limiter la croissance des villes. Dans les années 1960 et 1970, Londres et Paris cherchent à mettre en œuvre des mécanismes de décentralisation. En France par exemple, l'ouvrage de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français* (1958) provoque une prise de conscience et oriente l'action de l'État.

Notre recherche se situant en France, nous allons vers une définition de la métropole dite d'équilibre, qui selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Merlin et Choay (2015 : 496) « est susceptible de constituer un pôle de développement

capable d'attirer des activités et les habitants, visant la prestation d'importants services nationaux, comme l'enseignement supérieur (universités) et la santé (hôpitaux) dans des lieux d'équilibres territoriaux, échappant ainsi à l'attraction d'une région urbaine dominante, le plus souvent la capitale ».

Dès le début des années 1970, l'administration étatique française instituait le principe de la « métropole d'équilibre », pour « assurer l'homogénéisation des activités productives (industrielles) au sein du cadre national et en faire bénéficier plusieurs régions grâce à des investissements publics » (Ghorra-Gobin, 2010 : 26). Une dizaine de grandes villes provinciales furent désignées dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire pour mener cette politique de métropole d'équilibre afin de remédier aux inégalités régionales et assurer un niveau de vie équivalent à l'ensemble des habitants du territoire (Ghorra-Gobin, 2010 : 26). À partir de ce moment, la notion de métropole en France fut associée à la figure de l'État.

Le statut de métropole a été créé en France par la loi du 16 décembre 2010, dit de Réforme des collectivités territoriales par le gouvernement Fillon, et renforcé par la loi du 27 janvier 2014 par le gouvernement Ayrault, dit Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) afin d'affirmer le rôle des grandes agglomérations comme moteurs de la croissance et de l'attractivité du territoire (Gouvernement français, 2017). La Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, modifiée par l'Article L. 5217-1 I du Code général des collectivités territoriales définit la métropole comme il suit :

La métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional. Elle valorise les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et

ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation, dans un esprit de coopération régionale et interrégionale et avec le souci d'un développement territorial équilibré.

La création des métropoles et leur développement répondent à l'objectif « d'assurer aux territoires français les plus dynamiques économiquement une structure politique et administrative qui leur permette de répondre aux enjeux spécifiques qu'ils rencontrent. L'architecture institutionnelle métropolitaine doit permettre aux principales aires urbaines françaises d'atteindre une taille "critique" leur donnant les moyens de conduire des politiques publiques adaptées à leur taille réelle et à leurs ambitions, bénéficiant à terme à l'ensemble du pays » (Gouvernement français, 2017). Dans cet objectif, l'État français a mis en place une quinzaine de pactes métropolitains afin d'apporter des financements et des investissements à ces nouveaux groupements. Au 1^{er} janvier, la France compte 19 métropoles dites de droit commun, deux métropoles à statut particulier (Paris et Aix-Marseille) et une métropole dite collectivité territoriale à statut particulier (Lyon) (Gouvernement français, 2017).

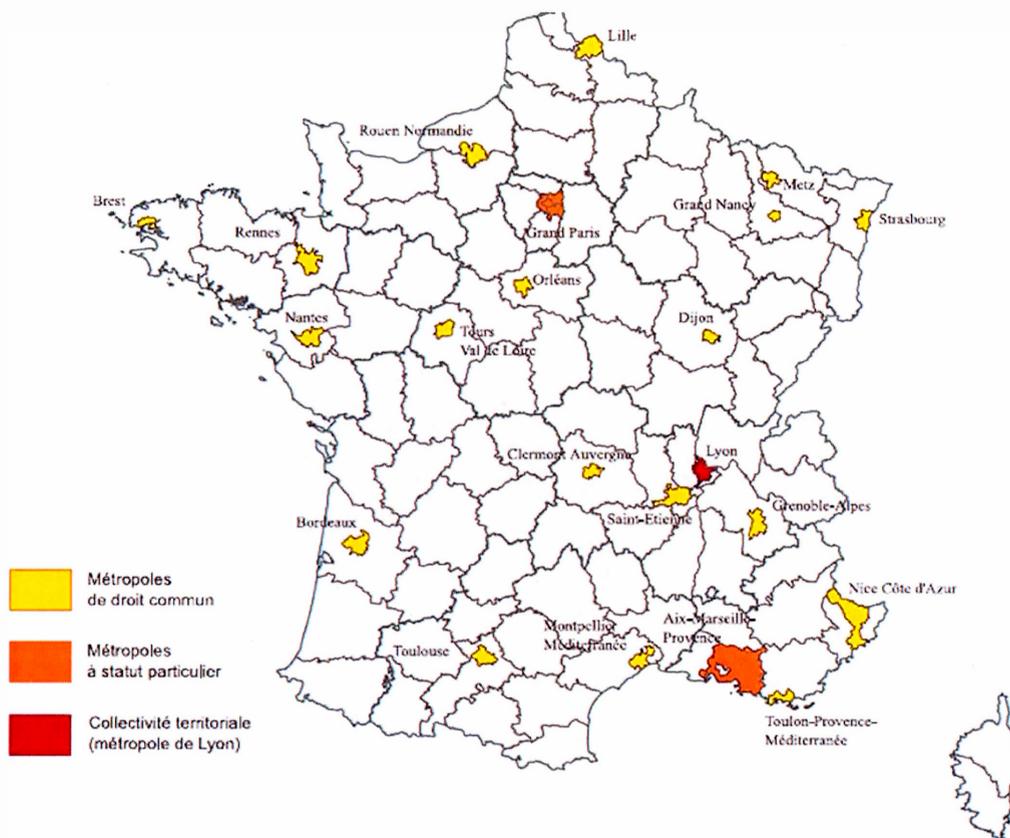


Figure 1.1 Métropoles françaises au 1^{er} janvier 2018 (Insee, 2018)

Aix-Marseille fait partie des deux métropoles à statut particulier. La métropole a été créée le 1er janvier 2016 par la loi MAPTAM, elle est issue de la fusion de six intercommunalités afin de mettre fin à la fragmentation administrative du territoire. Néanmoins, la structure actuelle met en lumière la complexité organisationnelle et gouvernementale de la métropole, annulant tout effort de défragmentation du territoire. En effet, la métropole est gérée par un conseil métropolitain de 240 membres délégués par les communes métropolitaines, son territoire métropolitain est subdivisé en six territoires, dont les limites administratives correspondent aux anciennes

intercommunalités, et qui disposent chacun de leur propre conseil de territoire et auxquels sont déléguées certaines compétences de la métropole.

Pour de nombreux observateurs et chercheurs, le rôle de l'État revient à aider les métropoles à s'inscrire dans l'espace des flux grâce à leur attractivité, « il revient à la métropole de se doter d'une stratégie et à l'État de l'aider à mener cette stratégie dans les meilleures conditions au travers d'investissements publics permettant de renforcer ses infrastructures sociale (scolarité, enseignement, recherche) et technique (axes routiers, aéroports, réseaux divers) » (Ghorra-Gobin, 2010 : 32). Même si l'État et les pouvoirs publics édictent les lois et statuent sur les villes devenant métropole, ces dernières, à l'image de Marseille, doivent s'approprier la fonction de métropole par le processus de métropolisation. Les métropoles nouvellement créées n'ont pas un modèle métropolitain unique, l'État ne peut pas à lui seul engager la métropolisation des villes et des espaces urbains.

2.1.2 La métropolisation

Dans le cadre de ce mémoire, la métropolisation sera définie comme un processus. Kadri et Pilette (2017 : 74) voient en ce processus un passage, celui de la ville au statut de métropole à part entière. Pour passer ce cap, cela « implique plus que de la qualité de vie : elle requiert un leadership territorial et une forte concentration d'activités économiques » (Kadri et Pilette, 2017 : 74).

La métropolisation se présente depuis une dizaine d'années environ comme un concept quand il est question de ville, de développement urbain et d'aménagement du territoire. Selon Ghorra-Gobin (2010 : 25), « ce concept est principalement utilisé par les géographes et les économistes qui s'interrogent aussi bien sur les dynamiques spatiales à l'origine d'une extension de la ville sans aucune notion de limite que sur les ressorts de cette dynamique liée à la globalisation de l'économie ». On parle alors moins de ville que de « territoire métropolitain » ou de « ville-région ».

Dans le cadre de cette recherche, nous considérerons une vision européenne de l'espace et de son organisation, avec une résistance vis-à-vis d'une métropolisation non contrôlée par les pouvoirs publics, qui s'exprime lorsqu'il s'agit de la grande ville. En l'occurrence notre cas d'étude qui est Marseille, 2^e ville de France et 3^e aire urbaine française (Insee, 2016), spécificité propre à l'Europe urbaine (Kadri et Pilette, 2017 : 8).

Halbert (2010 : 102) va parler de la métropole France, selon laquelle « la métropolisation contribue aussi à la recomposition des espaces nationaux, invitant à tempérer l'idée d'une déconnexion entre les métropoles « mondiales » et leur territoire national, à l'image de ce que l'on observe dans le cas français ». Les villes moyennes françaises, à l'image des capitales régionales, se cherchent un nouveau modèle de développement en valorisant des activités spécifiques propres à la métropole d'équilibre (activités universitaires, médicales, culturelles et touristiques). Ainsi « le processus de métropolisation pourrait contribuer à réussir ce que la politique d'aménagement du territoire n'avait pas accompli, à savoir l'essor de véritables métropoles régionales organisant le territoire français » (Halbert, 2010 : 102). Kadri et Pilette (2017 : 75) vont parler de métropolisation d'équilibre, comme pratiquée en France notamment, et qui vise : « la prestation d'importants services nationaux, comme l'enseignement supérieur (université) et la santé (hôpitaux), dans des lieux d'équilibre territorial ».

Néanmoins, comme le soulignent Kadri et Pilette (2017 : 75) peu importe que ce soit des grandes entreprises nationales ou internationales ou l'État à des fins d'équilibre, ces visions sont devenues, dans la métropolisation du XXI^e siècle, limitatives : « la métropolisation plus récente reflète un mode d'organisation économique, dans un contexte de mondialisation, et la métropole du XXI^e siècle est moins un lieu qu'une maille pour les réseaux de l'économie mondialisée ». (Kadri et Pilette, 2017 : 75).

Halbert (2010) propose un approfondissement de la métropolisation en lien direct avec le projet marseillais inspiré par le programme *Capitale européenne de la culture*. Prénommé « métropoliser les villes et urbaniser les métropoles », la métropolisation à la française serait conçue « comme un ensemble métropolitain d'échelles nationales, emmenées par la métropole parisienne et participant à la mégalopolisation européenne. Cette déclinaison pratique de cette vision nécessite la mobilisation de plusieurs étages territoriaux ou les effets de complémentarité sont recherchés » (Halbert, 2010 : 106). Dans le cas des métropoles nationales, comme Marseille, elles se trouveraient renforcées dans leurs prérogatives et leur ouverture au monde :

Des métropoles régionales, dont le potentiel est renforcé par une intégration au niveau régional avec des villes petites et moyennes voisines, qui s'appuient sur la région capitale comme débouché et porte d'accès au monde, tout en développant des relations de longue portée propres, en Europe, dans le bassin méditerranéen, et au-delà, grâce à des spécialisations spécifiques. (Halbert, 2010 : 106)

La métropolisation de Marseille repose sur une confrontation avec d'un côté, le modèle impulsé par l'État central au travers des lois de modernisation du territoire et des métropoles de 2010, de l'autre la vision des acteurs économiques marseillais et régionaux, qui ont pour ambition « d'insérer la région métropolitaine dans le jeu de la mondialisation par l'énonciation d'un « projet métropolitain » visant à transformer la région urbaine en une ville de « classe mondiale » [...] se réincarnant volontiers en une ville globale avec son centre financier et ses services avancés aux entreprises » (Halbert, 2010 : 33). Les projets métropolitains, aussi bien politiques qu'économiques, reposent pour Halbert (2010 : 33) sur une mobilisation des imaginaires qui entretiennent les projets de développement métropolitain, sur une image que les acteurs souhaitent donner au monde et à eux-mêmes. L'attribution d'une grande manifestation culturelle comme celui proposé par le programme *Capitales européennes de la culture* à Marseille, convoquent l'image et l'imaginaire pour mettre en scène la nouvelle image

que les acteurs veulent donner à la ville, celle d'une ville internationale, celle d'une métropole culturelle.

2.1.3 La métropole culturelle

La métropole culturelle est un terme à la fois récent et complexe à définir. Pour le définir au mieux, nous intégrerons également le processus de métropolisation, étape indispensable de transformation d'une ou plusieurs villes, vers un ensemble métropolitain ainsi que la gouvernance métropolitaine. Comment se structure un tel ensemble de réseaux et de services, d'autant plus pertinent dans le cas de Marseille et sa région, historiquement reconnus pour sa gouvernance complexe à l'échelle nationale ? Pour être une métropole culturelle, il faut avoir déjà les caractéristiques d'une métropole.

Si la promotion de la culture peut aller sans la métropolisation, les deux termes sont, étroitement associés. Pourtant le rapprochement entre métropolisation et culture n'est pas une évidence, et le terme même de « métropole » est, comme celui de culture, difficile à définir.

Grésillon (2008) développe sa propre définition de la métropole culturelle en distinguant cinq qualités essentielles : la capacité d'innovation, la diversité culturelle, le mouvement perpétuel, le miroir du monde et la matrice, la réputation internationale et l'attractivité. Selon Grésillon (2008 : 184), penser le fait culturel comme une composante du fait urbain, en envisageant la culture sous l'angle de la création, de la production et de la représentation artistiques, et en faisant que celles-ci se réalisent de manière privilégiée dans le contexte de la ville, « jette les bases d'une réflexion novatrice sur les rapports entre ville, culture et représentation ». De ce fait, la culture, au même titre que l'économie, le commerce ou les rapports sociaux, entre dans la composition de l'organisme urbain : « Elle peut être analysée comme un élément, parmi d'autres, de l'urbain, s'exprimant à travers des lieux, des acteurs et selon des logiques

spécifiques. La recherche urbaine fait apparaître un intérêt nouveau pour certaines dimensions culturelles : interrogation sur la « ville d'art », lecture musicale ou littéraire de l'espace urbain, perception de la ville comme espace religieux » (Grésillon, 2008 : 184).

Malgré la grande diversité de ses attributs, la métropole culturelle n'est évaluée que par des critères somme toute objectifs : « poids démographique et économique, centralité politique, présence d'équipements culturels de rang national et international, diversité des acteurs et des lieux de création, innovation artistique, présence d'un marché de l'art, etc. » (Grésillon, 2008 : 184). Pour ce dernier, si l'on pousse davantage la réflexion, il est possible d'ajouter à ces critères objectifs un certain nombre de propriétés qui distinguent une simple ville de culture d'une métropole culturelle : « la réputation internationale, le cosmopolitisme, le brassage, ce qui, en termes géographiques, signifie que la métropole dispose de qualités particulières ». (Grésillon, 2008 : 184).

La métropole culturelle est à la fois centripète par son attractivité envers les artistes et les courants de tous les horizons, et centrifuge de par son rayonnement dans le monde par sa renommée, en entretenant des relations avec d'autres métropoles, en diffusant ses modèles et ses innovations culturelles, et en orientant le goût et la mode. Elle joue le rôle de carrefour et de nœud dans un réseau mondial. Dieter Hoffman-Axthelm (1993) la définit comme étant à la fois ville-mère et miroir du monde, lieu où se rejoignent l'intime et l'universel, la métropole culturelle est en quelque sorte, un « étalon culturel » d'horizon mondial. Pour Jenkins (2005 : 173), la métropole culturelle se définit comme le reflet d'une reconnaissance plus répandue de la culture en tant que secteur « hautement désirable et florissant dans le nouveau contexte des économies "postfordistes" ». En tant que valorisateur des atouts culturels qu'offre la métropole, elle devient un potentiel considérable pour les gestionnaires du tourisme et de la culture, qui travaillent à consolider ou à développer leurs liens et leurs activités (Hughes, 2003 : 15), dans la mesure où cela peut se révéler être un avantage compétitif, dans le contexte

d'une économie globale, dans laquelle on recherche de nouvelles frontières économiques et des marchés non traditionnels (Mercer, 2006 : 2).

Dans les années 1980-1990, les grandes villes connaissent un déclin considérable de leurs industries de production de masse. Celles-ci se tournent vers la culture afin de revitaliser leurs économies. Le « Mode Artistique de Production » (Jenkins, 2005 : 172) comme stratégie économique se décline notamment par la revitalisation de l'environnement architectural et un intérêt renouvelé pour le patrimoine. La réorientation de la jeune main-d'œuvre vers les métiers d'art et la création d'un nouvel ensemble d'espaces culturels, valorise les espaces urbains et de travail, plutôt que les capacités de production (Jenkins, 2005 : 172). Afin de bénéficier pleinement des retombées d'une « renaissance culturelle », la ville doit se vendre aussi bien sur la scène locale qu'internationale, en tant qu'attraction ayant pour thématique la culture : « Les icônes culturelles que sont les musées, le patrimoine bâti et naturel, l'histoire de la ville et ses traditions sont pour cela des atouts précieux, car ils suscitent l'intérêt ou du moins la curiosité de tous » (Jenkins, 2005 : 173).

En Europe, un certain nombre de villes de tailles moyennes telles que Glasgow en 1990, Lille en 2004, Liverpool en 2008 ou Marseille Provence en 2013 ont obtenu l'organisation du programme *Capitale européenne de la culture* (CEC), dans le but de passer le cap de la crise industrielle et économique (Hughes, 2000 : 17). En organisant les CEC, ces villes obtiennent une aide financière directe et des activités promotionnelles pour soutenir le secteur culturel. Cette stratégie de développement territorial et urbain peut ainsi jouer « un rôle majeur dans le maintien, l'expansion et la promotion d'une communauté dynamique et diversifiée, dans lequel la création artistique s'épanouit » (Hughes, 2003 : 13).

La métropole culturelle représente donc un potentiel considérable pour les acteurs du tourisme et de la culture, qui travaillent à consolider ou à développer leurs liens et leurs

activités (Hughes, 2003 : 15). Jenkins (2005 : 173) soutient qu'afin de bénéficier pleinement des retombées d'une « renaissance culturelle », une ville se doit de se vendre telle une attraction culturelle internationale. En mettant l'accent sur les « attributs culturels de la destination, telle que le multiculturalisme » (Jenkins, 2005 : 175), il s'agit en fait de réaliser que la diversité culturelle peut se révéler être un avantage compétitif, dans le contexte d'une économie mondialisée dans laquelle la norme se situe dans la recherche de nouvelles frontières économiques et de marchés non traditionnels. Il ne s'agit pas seulement d'attirer des touristes, mais également une population locale. À l'heure de la mondialisation des cultures, les villes et destinations touristiques sont à la recherche de leur « marque de distinction » (Gayet, 2007 : 3). Or, une image culturelle de marque permet de réaffirmer l'identité et l'essence culturelle locale de la métropole, en la différenciant de ses concurrentes. Dans cette dynamique de profonde transformation urbaine, Burnet et Kadri (2014 : 38) voient en la métropole culturelle « un nouveau statut pour différencier les métropoles et constitue une autre façon de se distinguer à l'échelle mondiale, à partir de la mobilisation de ressources comme la culture, le tourisme, le loisir ».

Le phénomène de métropole culturelle se développe à travers le monde (Europe, Amérique, Japon), par le désir des acteurs politiques, à tous les niveaux de gouvernance (local, national et international), de vendre leur ville, leur province et leur pays, à travers le prisme culturel, pour des raisons tant économiques que politiques. En effet, ce titre de métropole culturelle et le dynamisme des institutions culturelles l'accompagnant, permettent aux villes de revitaliser leurs industries traditionnelles déprimées. Ceci, « grâce au tourisme culturel international et à l'accroissement de la consommation locale dans les secteurs de la culture et des arts, ainsi que du divertissement et des loisirs symbolise et promeut à travers le monde une nation moderne et dynamique » (Burnet et Kadri, 2014 : 45). Cependant cette dynamique doit néanmoins permettre une plus grande compréhension de la part des acteurs politiques, culturels et touristiques, afin que ces différents événements soient porteurs à des fins

d'attractivité touristique, pour enfin devenir une véritable stratégie de développement territorial et métropolitain. En outre, la vie culturelle doit être soutenue au-delà d'une simple désignation de capitale culturelle, et ce en termes de variété, d'innovation, de qualité et de durabilité pour demeurer une métropole culturelle. Tel que questionné par Burnet et Kadri (2014 : 39), « L'idéal des préoccupations et des visions entre acteurs locaux, semble s'incarner dans la métropole culturelle, afin de revitaliser l'économie, répondre aux enjeux de développement urbain et socioculturel et affirmer son positionnement sur l'échiquier mondial ».

2.1.4 La gouvernance métropolitaine

La décentralisation, la déconcentration des responsabilités, les transferts de compétences et la privatisation obligent à réévaluer les missions des pouvoirs publics à l'échelon national, régional et local. Les réformes du statut de métropole en France de 2010 et 2014, sont destinées à renforcer les capacités de gestion publique, fondées sur de nouvelles alliances géographiques et de nouveaux partenariats entre l'administration centrale, les autorités territoriales, le secteur privé et la société civile :

Les questions de gouvernance ont acquis une importance et une visibilité nouvelles sous les pressions exercées par la mondialisation de l'économie, les mutations technologiques, l'augmentation de la population dans les pays en développement, la concentration urbaine à l'échelle mondiale, l'extension et le nombre des zones métropolitaines, les problèmes d'environnement, le vieillissement démographique ainsi que la transition vers une économie fondée sur le savoir et l'avènement de la société de l'information. (OCDE, 2000 : 1)

Instaurer le statut de métropole à Paris (déjà capitale politique, économique et culturelle de rayonnement international), Lyon et Marseille ne fait que mettre de l'avant leurs différences respectives. « Alors qu'à Paris le monocentrisme du fonctionnement urbain, polarisé par le poids de la ville-département, s'accompagne d'une fragmentation institutionnelle, à Lyon il a induit un leadership politique de la ville-centre. Au

contraire, l'aire métropolitaine marseillaise combine polycentrisme structurel et morcellement institutionnel » (Béhar, 2014 : 1).

La géopolitique nationale, régionale et locale se regroupe dans le cas de Marseille. En tant que science humaine, la géopolitique globale étudie les conséquences de la géographie sur les relations internationales et les politiques internationales. La géopolitique intra territoriale ou métropolitaine ira plus quant à elle dans l'analyse « des types de conditionnement des constructions sociales et politiques, ou bien les potentialités géographiques qui créent des situations de conflit ou de coopération » (Dussouy, 2010 : 5).

Malgré les différences respectives entre les trois nouvelles métropoles, la logique poursuivie par l'État central est identique : « instituer un gouvernement intégré d'envergure métropolitaine et le combiner avec des instances de second rang en interface avec les communes (conseils des territoires à Marseille), et casser les féodalités historiques dans le cas de la cité phocéenne » (Béhar, 2014 : 1). Dans un contexte d'insécurité chronique et d'affairisme politique, la métropole marseillaise donne lieu au projet institutionnel le plus intégré. Le système de gouvernance métropolitaine marseillaise se focalise sur le partage des pouvoirs et des compétences entre les communes, les conseils de territoires et la métropole. « L'extension spatiale de cette métropole et la diversité des situations territoriales (pôles urbains, espaces périurbains, grandes plaques économiques...), qu'elle intègre nécessitent des alliances et des coopérations de type « horizontal » entre différents territoires, voisins ou complémentaires » (Béhar, 2014 : 2). En dépit de sa taille exceptionnelle (première aire métropolitaine de France en superficie), la métropole Aix–Marseille–Provence a pour principal défi de trouver des modes de coopération avec ses extensions fonctionnelles, tant vers Avignon que vers Toulon (Béhar, 2014 : 2). L'historicité féodale de Marseille et l'animosité envers Paris, siège de l'État central et jacobin, inspire un double jeu de part et d'autre dans la construction métropolitaine marseillaise :

La création de l'organisme régional pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine (OREAM) et de la « métropole d'équilibre », concomitante du refus de la communauté urbaine par Gaston Defferre (1966), la réalisation de la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer (1968), puis le projet d'aménagement Euroméditerranée et enfin Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, montrent que c'est « tout contre l'État » avec une impulsion de l'état déterminante. (Béhar, 2014 : 2)

Si le projet métropole reçoit le soutien de nombreux élus marseillais, dont le maire est le président de MPM (Marseille Provence Métropole), car il répond à une demande ancienne de la ville-centre, il est également défendu par la chambre de commerce et d'industrie, qui y voit un lien avec sa stratégie « Top 20 » visant à hisser Marseille au top 20 des métropoles européennes. Néanmoins, en dehors du centre de la métropole, le projet administratif et politique de métropole du Gouvernement français est largement rejeté. Une large coalition d'acteurs politiques, dont la maire d'Aix-en-Provence et la présidente de l'intercommunalité du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (rassemblant notamment 109 des 119 maires du département), s'opposent au projet. Ils critiquent la « vision technocratique et monolithique d'une métropole centralisée, irréaliste et dangereuse » et refusent une « structure unique qui prendrait toutes les décisions », tout en contestant l'intérêt d'une fiscalité unique qui favoriserait Marseille au détriment des communes environnantes. (Douay, 2013 : 2). Les rivalités historiques entre Marseille, les Pays d'Aix et l'arrière-pays provençal, sont source de ce refus métropolitain dans la délégation des pouvoirs vers la cité phocéenne. La rivalité entre Jean Claude Gaudin, maire de Marseille, Maryse Joissains-Masini, mairesse d'Aix-en-Provence, et de Renaud Muselier, président de la région PACA, pourtant tous trois membres du même parti politique, sont l'exemple du refus centralisé :

La mise en place des politiques de développement ne va d'ailleurs pas sans des tensions fortes entre les différents niveaux de gouvernement. Il est fréquent que les intérêts d'un maire charismatique de la principale ville d'une métropole entrent en conflit avec ceux de l'institution régionale, quand elle existe. (Halbert, 2010 : 32)

Pour sortir de cette impasse, les « pro-métropoles » et « anti-métropoles » se mettent d'accord pour la création un projet d'établissement public opérationnel de coopération (EPOC) avec trois compétences obligatoires : l'organisation des transports collectifs métropolitains, le développement économique et l'aménagement du territoire, et la protection de l'environnement. La date de création de l'institution est repoussée à 2016, « des garanties sont données quant à la préservation du pouvoir des maires et des intercommunalités. Des « conseils de territoire » seront chargés de créer une proximité avec les habitants, en s'appuyant probablement sur les périmètres des intercommunalités existantes » (Douay, 2013 : 3).

L'appropriation de la métropole et de ses compétences par les élus locaux et régionaux, notamment les nouveaux élus, le développement de nouvelles politiques coordonnées à l'échelle métropolitaine et surtout le poids des identités locales et des pesanteurs politiques sont parmi les facteurs principaux de gouvernance de la nouvelle métropole marseillaise. Le programme *Capitales européennes de la culture* a favorisé le contexte métropolitain marseillais à l'échelle de la gouvernance politique. Par un hasard de calendrier (le choix d'une ville par pays comme Capitale européenne est déterminé à l'avance par la Commission européenne), l'application politique de modernisation du territoire et le programme *Capitale européenne de la culture* se sont chevauchés dans le cas de Marseille, fusionnant les ambitions et les visions des acteurs, sur ce que doit être la future métropole. D'un événement de transformation urbaine, d'attractivité culturelle et touristique du territoire, il est devenu un vecteur du processus de métropolisation, non plus uniquement politique, mais aussi culturel et touristique.

2.1.5 La culture

L'étymologie du mot culture, du latin *cultura* (habiter, cultiver ou honorer) lui-même issu de *colere* (cultiver et célébrer), suggère que la culture se réfère, en général, à l'activité humaine. Ce mot prend des significations notablement différentes, voire contradictoires, selon ses utilisations (Feumetio & Bongo Omdiba, 2009 : 25). En

philosophie, le mot culture désigne ce qui est différent de la nature, c'est-à-dire étant de l'ordre de l'acquis et non de l'inné. La culture a longtemps été considérée comme un trait caractéristique de l'humanité, qui la distinguait des animaux. Cependant, des travaux récents en éthologie et en primatologie ont montré l'existence de cultures animales. En sociologie, la culture est définie de façon plus étroite comme « ce qui est commun à un groupe d'individus » et comme « ce qui le soude », c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et créé. On retrouve certains aspects de cette perspective dans la définition proposée par le sociologue québécois Guy Rocher, sur la culture comme mode de pensée : « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. » (Rocher, 1969 : 88).

De par la complexité conceptuelle du terme culture, l'UNESCO, l'organisme onusien de promotion de l'éducation, des sciences et de la culture, le définit ainsi, englobant en partie cet aspect du mode de pensée, même si la dimension sociétale devient plus présente :

Sans s'essayer à une définition scientifique ou trop rigide de la culture, les délégués se sont accordés pour entendre celle-ci non plus au sens restreint des belles-lettres, des beaux-arts, de la littérature et de la philosophie, mais comme les traits distinctifs et spécifiques, les modes de pensée et de vie de toute personne et de toute communauté. La culture englobe donc la création artistique ainsi que l'interprétation, aussi bien que les modes particulières. (UNESCO, 1982 : 4)

Cependant, notons que les chercheurs en sciences humaines et sociales tendent à reconnaître que la culture n'est pas définissable de façon générale et qu'il n'est plus concevable de parler d'une seule et même culture. Déjà en 1952, Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn ont rédigé une liste de plus de 150 définitions différentes du mot culture dans leur livre *Culture : a critical review of concepts and definitions*, reflétant les théories diverses pour comprendre et évaluer l'activité humaine. Ainsi, d'après

Férréol (2003) « la culture loin de considérer avec suffisance l'apport des siècles passés, comme un dépôt intangible, donne lieu à toute une série de réinterprétations possibles qui, en retour, la maintiennent, la consolident ou l'actualisent, tradition et innovation n'étant pas antinomiques, mais complémentaires » (Férréol, 2003 : 83). Recélant l'essence et l'expression même des valeurs d'une société, la culture se révèle être le lieu où une société s'explore, se projette, et se ressent. De plus, en étant la représentation même de la façon dont nous construisons notre société, la culture détermine « le potentiel, la forme et le fond de son évolution » (Weber, 2009 : 3).

Élément vital d'une société dynamique, la culture s'exprime « dans la manière de raconter nos histoires, de fêter, de nous rappeler le passé, de nous divertir et d'imaginer l'avenir. Notre expression créative nous aide à nous définir et à voir le monde au travers des yeux des autres » (WolfBrown, 2011 : 36). Outre sa valeur intrinsèque, la culture apporte selon Abigail Gilmore (2014) de précieux avantages sur le plan social et économique. Avec l'amélioration de l'éducation et de la santé, une tolérance accrue et des occasions de se réunir, la culture améliore notre qualité de vie et augmente la sensation de bien-être, tant des personnes que des communautés.

In any civilised community the arts and associated amenities, serious or comic, light or demanding, must occupy a central place. Their enjoyment should not be regarded as something remote from everyday life. The promotion and appreciation of high standards in architecture, in industrial design, in town planning and the preservation of the beauty of the countryside, are all part of it. Beginning in the schools, and reaching out into every corner of the nation's life, in the city and village, at home, at work, at play, there is an immense amount that could be done to improve the quality of contemporary life. (Gilmore, 2014 : 6)

Weber (2009) soutient que « par sa force créatrice et ses possibilités d'innovation, de même que par le rôle primordial qu'elle joue dans les processus de changement et de prévision de l'avenir, la culture mérite donc pleinement une place au cœur des stratégies et des processus de développement urbain » (Weber, 2009 : 2). Lorsqu'elle est réellement considérée, la culture se révèle être « une alliée exceptionnelle aux

politiques d'éducation, de santé, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de tourisme et de développement économique et social » (Weber, 2009 : 5).

La ville de Marseille a voulu obtenir le titre de *Capitale européenne de la culture*, afin de transformer et restaurer le patrimoine architectural et développer l'aménagement urbain par le biais de projets culturels. Changer l'image négative de la ville, après la crise industrielle des années 1970 et 1980, en promouvant le tourisme international et domestique et créer de nouveaux territoires de l'économie axée sur les services culturels et touristiques.

2.1.6 La capitale

Étymologiquement, le mot « capitale » désigne la ville à la « tête » d'un territoire (la forme française provient du latin *caput*). Toutefois, la notion de territoire va au-delà du simple espace géographique, et y intègre également des réalités politiques, économiques, sociales et culturelles. Paquot (2011 : 24) définit le territoire « comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier ». Par conséquent, le territoire résulte d'une action humaine, et n'est pas le fruit d'un relief, ou d'une donnée physico-climatique. Il devient l'enjeu de pouvoirs concurrents et divergents, et trouve sa légitimité avec les représentations qu'il génère, tant symboliques que patrimoniales, elles-mêmes nourries de la langue dominante parlée par les populations de ce territoire. Aménagé par les sociétés, « le territoire constitue d'autre part, un champ symbolique, instauré en valeurs patrimoniales, qui contribuent à renforcer les sentiments d'identité collective » (Di Méo, 1998 : 40).

Dans d'autres langues, la capitale est une déformation de l'expression « ville principale » comme dans l'allemand *Hauptstadt*. En France, « l'acception française donne une plus grande importance au lien avec le gouvernement d'un État en distinguant la

capitale du « chef-lieu », qui lui, peut désigner le point depuis lequel est géré ou représenté n'importe quel type de territoire, même les plus insignifiants sur le plan politique comme le canton par exemple » (Laporte, 2014 : 1). D'un point de vue géo-historique, on ne peut considérer les capitales modernes que dans le cadre d'un « État westphalien », chargé d'une administration minimale et d'un pouvoir qui s'impose à un territoire. « Les villes constituées le plus anciennement comme des capitales ont été souvent les premières à être le siège d'un pouvoir sédentaire (et non plus une étape pour une cour itinérante) puis à l'époque moderne d'institutions de niveau national (des parlements, des ministères) et de l'ébauche d'une diplomatie installée dans des ambassades » (Laporte, 2014 : 2).

La capitale devient également dans l'Europe du XVIII^e siècle, un objet urbain que le pouvoir national tend à modeler pour se promouvoir, par la construction de palais, de monuments nationaux, de grandes avenues dessinant de majestueuses perspectives. Aujourd'hui, « les capitales d'État ne dominent pas forcément les réseaux urbains, car être le siège du pouvoir national n'est pas le seul agent de la métropolisation. La capitale constitue un évident pôle de décision, y compris dans le domaine économique et contribue au rayonnement international de l'agglomération » (Laporte, 2014 : 2).

La capitale n'est donc pas nécessairement la plus peuplée, ni la plus modernisée ou la plus belle, mais plutôt « celle qui incarne l'intégration de ce corps "collectif", la suprématie de l'État et une certaine mise en ordre du territoire national » (Saidi et Sagnes, 2012 : 20). Aujourd'hui, le « rôle capitulaire » va cependant au-delà du cadre politique, pour déborder sur bien d'autres domaines : « démographique, social, sportif, économique, financier, commercial, industriel, technologique, culturel, artistique, touristique, historique, patrimonial, etc. » (Saidi et Sagnes, 2012 : 20).

Au-delà de la dimension définitionnelle, le terme de capitale peut désigner des villes dominant des espaces correspondant à des échelons différents. On parle de capitale

pour des États fédérés ou pour certaines régions même si en France comme dans d'autres États centralisés, on désigne ces chefs-lieux de préfectures. Le terme de capitale a gagné les villes abritant les sièges d'institutions de niveau supranationales. Bruxelles est souvent désignée comme « Capitale de l'Europe ». On attribue également le mot de capitale en lien avec la domination d'une ville dans des secteurs indépendants de la politique. C'est ainsi que l'on rencontre les expressions de « Capitale économique », de « Capitale culturelle » ou de « Capitale religieuse » » (Laporte, 2014 : 3). Le terme de capitale a d'ailleurs gagné au fil des années un caractère attractif indéniable et contient une sémantique plus large et surtout beaucoup plus identifiable dans le langage courant que « métropole » par exemple. Il est de plus en plus souvent utilisé à des fins de marketing urbain. « À titre d'exemple, la ville de Stockholm s'est arrogé à des fins promotionnelles le titre de « Capitale de la Scandinavie », depuis 2005. La même logique d'affichage est développée par les villes recevant les titres de « capitale verte » (comme à Nantes) ou de « capitale européenne de la culture » comme la ville de Marseille en 2013 (Laporte, 2014 : 3).

2.1.7 Le concept de Capitale européenne de la culture

Les Capitales européennes de la culture sont, selon la définition de la Commission européenne, un titre honorifique dont le but est de « mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens » (Maisetti, 2014 : 10). Plus concrètement, il s'agit, pour les villes ainsi mises à l'honneur, de promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel à travers l'organisation de dizaines d'expositions, festivals et autres happenings, tout en bénéficiant d'une couverture médiatique non négligeable, grâce à la labellisation européenne.

So far, the European dimension has been expressed in a number of ways. Among other projects, Vilnius 2009 looked at the Baroque movement and its specific imprint on the city, with influences from Italy and central Europe. Musicians, artists, dancers, writers and academics from around Europe took part. Lille 2004

focussed on Europe's artists and held thematic weekends on other European as well as non-European countries. (Union européenne, 2009 : 9)

En 2004, la Commission européenne a publié un rapport réalisé par un expert indépendant, consacré à l'organisation et aux retombées économiques de l'événement au cours des dix dernières années. En s'intéressant aux motivations qui avaient poussé 29 villes lauréates à déposer leur candidature, le rapport concluait : « la plupart d'entre elles poursuivaient de nombreux objectifs renvoyant souvent au besoin de développer le profil international de la ville et de sa région, de mettre en place un programme d'activités culturelles et d'événements artistiques, d'attirer des visiteurs et de renforcer la fierté des villes et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes » (comprendre l'Europe, 2017 : 2). Le développement de contacts avec d'autres villes et régions européennes se trouvait mentionné par certaines villes seulement. Cet attachement minimal à la dimension européenne a été confirmé par le fait que « les attentes de coopération entre villes partageant le titre n'ont pas été réalisées ou maintenues » (comprendre l'Europe, 2017 : 2). Les Capitales européennes de la culture permettent à de nombreux touristes européens de découvrir les richesses des plus belles villes du continent. Néanmoins, l'orientation économique et marketing des politiques culturelles inhérentes à l'évolution du label « n'est pas neutre sur le plan de la composition des pouvoirs urbains d'une part, et sur l'expression des critiques, d'autre part. Ces critiques multiformes ont été exprimées par des artistes, des collectifs d'habitants ou des chercheurs. Elles reposent sur l'impression que les ressources locales ne sont pas considérées à leur juste valeur » (Maisetti, 2014 : 11).

Au-delà du programme culturel, être Capitale européenne de la culture est synonyme de transformations urbaine, économique et sociale. La pérennité du programme dans le développement urbain et dans le milieu de vie des populations est devenue un impératif pour obtenir le prestigieux titre : « *After 25 years of European Capitals of Culture, their urban, touristic and economic potential and the role they play towards promoting*

social cohesion is undeniable. They offer a unique opportunity for urban regeneration and image boosting both at a European and an international level. At the same time, the criteria for obtaining the title have become more demanding, with the European dimension and the long-term effects increasingly emphasised. Nor is obtaining the title a guarantee of success ». (Union européenne, 2009 : 10).

L'Union européenne est pleinement consciente de l'attractivité mondiale du titre dans le développement des villes européennes à l'internationale, soulignant qu'elle ne saurait à elle seule transformer la ville, mais fait partie d'un long processus politique et de stratégies culturelles urbaines : « *Indeed a key challenge for European Capitals of Culture is to ensure that the project is embedded as part of a longterm political commitment and strategy by the city to using culture to develop itself into – and to remain - a creative city* ». (Union européenne, 2009 : 10).

2.1.8 Le tourisme culturel urbain

Selon la définition de Cousin (2006 : 154), « Le tourisme est un phénomène aux implications sociales, politiques et économiques multiples, mais, à l'exception de la géographie, il reste peu étudié par les sciences sociales françaises, en raison notamment de son manque de légitimité académique ». Le champ est plus structuré au Canada et dans les pays anglo-saxons. Plusieurs départements d'universités et des revues (dont deux Canadiennes francophones) se consacrent entièrement aux recherches portant sur le tourisme (Cousin, 2006 : 154). Depuis une quinzaine d'années, « la communication, l'histoire, le patrimoine et la mémoire, la famille, l'identité, l'espace, l'environnement, la campagne ou la nature sont revisités à travers la question du tourisme » (Cousin, 2006 : 154). Les domaines anthropologiques et ethniques, qui ont longtemps dénoncé le tourisme et les touristes accusés de détruire les cultures authentiques, se sont distanciés de l'analyse en termes d'impacts, notamment avec la publication de l'ouvrage de Michel Picard, *Tourisme culturel et culture touristique* (1992), et se soucient désormais de ce que les sociétés et les populations d'accueil font du tourisme.

« Il s'agit donc de travaux qui portent sur les questions d'acculturation ou d'interaction entre visiteurs et visités, sur le tourisme de patrimoine, sur le rapport entre identité et tourisme, sur tout ce qui a affaire avec les objets légitimes de la sociologie et de l'anthropologie sociale » (Cousin, 2006 : 154).

Le tourisme culturel est alors présenté comme une pratique touristique ayant pour but de découvrir la culture de l'autre. On cherche à observer les interactions et à en comprendre les implications et les conséquences, souvent dans une problématique de changement social. Le tourisme culturel est également étudié sous l'angle de l'imaginaire qu'il implique et suscite (Cousin, 2006 : 154). Mais toujours selon Cousin (2006 : 155) « Le tourisme culturel est sans doute une invention des institutions internationales ».

Depuis la fin des années soixante, L'UNESCO, l'ICOMOS et l'OMT se préoccupent du tourisme et de ses interactions avec les populations locales, leurs cultures et leurs identités. Ces institutions sont, avec le Conseil de l'Europe, à l'origine de l'invention de la « doctrine du tourisme culturel, bon pour les touristes, pour les populations, pour l'économie et pour les cultures par opposition au « mauvais » tourisme de masse, qui fait l'objet de tous les rejets, comme est rejeté le touriste d'origine populaire, forcément vulgaire et pollueur » (Cousin, 2006 : 155). La production du discours sur le tourisme culturel a donc été en partie liée à des considérations politiques, territoriales et éthiques dans lesquelles les pratiques et les représentations des touristes et des professionnels concernés n'avaient que peu d'importance. Il fallait inventer la catégorie tourisme culturel, une catégorie toujours plus poreuse et malléable, au gré de l'évolution de la notion de culture, et du passage d'une acception « à la française » la culture comme œuvre de l'esprit, comme supplément cultivé, incarné dans l'offre de musées et de haut lieu du patrimoine à une vision qui lie la notion de culture à celle d'identité et de

civilisation, la culture comme tout ce qui serait le signe de la spécificité d'un groupe ou d'un lieu. (Cousin, 2006 : 157).

Cependant pour Origet du Cluzeau (1998 : 3), la culture est une composante fondamentale de l'expérience touristique, « le tourisme est donc culturel par nature » et force est de constater que culture et tourisme ont toujours été intimement liés. Du point de vue de McKercher et du Cros (2002), tout voyage implique un élément culturel, et ce, depuis le temps des Romains. « Visiter des sites historiques, des icônes culturelles, participer à des événements spéciaux et des festivals ou visiter des musées est autant de raisons qui attirent les voyageurs et les intéressent » (McKercher et du Cros, 2002 : 1). Depuis plus d'une trentaine d'années, le tourisme culturel est identifié comme une catégorie du tourisme ayant son « plein potentiel et suscite un grand intérêt, tant pour les chercheurs que pour les acteurs du territoire (Barré et Jafari, 1997 : 474).

Au niveau de la métropole, et de par la particularité de l'offre touristique diversifiée, dont celle culturelle, Pilette et Kadri (2005) distinguent le tourisme métropolitain et le tourisme urbain, pratiqués dans des types de territoires différents et dans des contextes distincts. Le tourisme urbain est un phénomène mondial où la ville est prise dans sa globalité : son projet urbain, la qualité de vie et de sa gestion urbaine, ses atouts historiques en termes de patrimoine, de paysage, d'histoire, mais aussi son écosystème culturel, scientifique, son vivre ensemble. « Le tourisme urbain est à la croisée des chemins entre la logique du marketing territorial ou la recherche de marqueurs d'exception et des pratiques touristiques, fondatrices d'un nouveau type de tourisme plus en lien avec le projet urbain et les espaces publics, avec les événements urbains ». (Géotourisme, 2015 : 1). Pour Kadri (2007 : 77), la lenteur du développement de la réflexion et de l'intérêt pour le tourisme urbain est due à deux facteurs :

D'une part, le statut scientifique mineur du tourisme. En effet, on estime que le développement du tourisme urbain a hérité de certains problèmes du tourisme, notamment son peu d'avancement théorique et conceptuel et son absence

d'autonomie par rapport aux autres disciplines des sciences sociales dont il utilise les méthodes et les concepts (Page et Hall, 2003). D'autre part, ce peu de reconnaissance est renforcé par une double négligence des scientifiques, dès la fin des années 1980 : celle des études touristiques pour le contexte urbain et celle des spécialistes de l'urbain pour les fonctions et les activités touristiques dans la ville (Ashworth, 1989 : 41). (Kadri 2007 : 77)

En conséquence, même si le tourisme urbain est devenu un stimulant économique et un régénérateur pour les villes depuis les années 1980, le développement scientifique n'a pas suivi et la compréhension du phénomène reste incomplète (Kadri, 2007 : 77).

L'Europe bénéficie d'une « ancienne et solide armature de villes de toutes dimensions » (Pilette et Kadri, 2017 : 2), permettant d'offrir un tourisme urbain en tant que produit de séjour à part entière. Alors qu'en Amérique, si le tourisme urbain existe, il s'intègre davantage dans ce que Pilette et Kadri (2005, 2017) présentent comme le tourisme métropolitain. Ce tourisme métropolitain reflète, d'une part, la prédominance des métropoles dans l'organisation des territoires nationaux et d'autre part, l'intégration des produits touristiques dans une offre métropolitaine « cimentée par le style de vie, le rythme de vie, l'ambiance, la notoriété qu'on y trouve ». (Pilette et Kadri, 2017 : 2).

Tourisme, culture et urbain constituent un ensemble indistinct. Les pratiques culturelles sont les activités principales des touristes en ville. La culture est un élément essentiel de l'attractivité touristique des métropoles européennes, et françaises, notamment. L'ouverture des antennes du Louvre à Lens et du Centre Pompidou à Metz constituent d'innombrables exemples de l'effet d'entraînement de la culture pour le tourisme. Le patrimoine, les équipements et les événements culturels constituent un fort levier d'attractivité touristique. Les différents labels et programmes culturels, comme le patrimoine mondial de l'UNESCO ou les Capitales européennes de la culture, « jouent un rôle d'accélérateur dans le rayonnement culturel et touristique des métropoles, à condition bien évidemment de l'inscrire dans une stratégie d'ensemble » (Géotourisme, 2015 : 2).

Afin de devenir une destination touristique métropolitaine, les villes à l'image de Marseille, doivent faire leur mise en tourisme spécifique à l'offre, à l'identité et à la culture de la région.

2.1.9 La mise en tourisme de la ville

Sur le plan historique, la mise en tourisme est tout d'abord identifiée aux XIX^e et XX^e siècles « à travers ses dimensions idéologique et politique (développement de lieux réservés à des élites, appropriation de territoires, invention de pratiques dans les territoires colonisés, exposition universelle comme événement urbain dans les métropoles) » (Kadri, 2007 : 76). L'appréhension scientifique de la mise en tourisme demeure « une démarche très récente, mettant en évidence diverses interprétations qui montrent la complexité du phénomène, jusqu'alors réduit à l'action de quelques acteurs (marché, institutions) » (Kadri & al, 2018 : 2).

L'expression mise en tourisme s'utilise souvent sans définition et constitue un « enchantement sémantique [...] qui donne l'impression d'embrasser la complexité du phénomène, en une seule expression » (Kadri et Pilette, 2017 : 55). Ces derniers constatent l'aménagement d'un travail intense en matière de recherche, pour saisir la réalité complexe de la transformation touristique des espaces. Ainsi, le terme mise en tourisme apparaît dans le discours scientifique parallèlement avec d'autres termes (touristification, tourismification). L'apparition des termes alternatifs n'est pas sans influence de la part de la littérature anglophone, avec une différence significative entre la terminologie anglophone par rapport à son équivalent francophone (Kadri et Pilette 2017 : 55). Cazes (1992) constate d'abord « une subversion de l'espace » liée néanmoins à une transformation multiple (spatiale, symbolique, environnementale, culturelle, économique, politique), mais sans utiliser l'expression mise en tourisme, qui le sera toutefois lorsqu'il s'agira d'étudier le rapport entre le tourisme et la ville. D'après Kadri & al (2018 : 2) cette expression reste encore entourée de flou et d'imprécision, notamment en ce qui concerne la dynamique qui donne plus

d'importance au touriste et à l'espace d'attraction, qu'à la société d'une manière globale. L'idée de dépasser la vision réductrice portée par la transformation spatiale (le lieu touristique) prend de plus en plus d'importance, notamment pour la ville.

Pour Dewailly (2004 : 3 et 4), la ville européenne chargée d'histoire peut connaître un processus de mise en tourisme, comme celui observé pour Lyon, et s'adapter à l'internationalisation ainsi qu'à la dynamique de métropolisation. On y relève ainsi trois phases: « la cristallisation » ou concentration des flux sur l'espace historique ; « la diffusion et la valorisation » les nouveaux espaces touristiques autres que centraux ; « la mise en réseau », l'offre thématique des lieux (l'histoire des quartiers) mettant ainsi en valeur des territoires et des populations. Kadri (2014), met en avant le rôle primordial que joue la mise en tourisme dans la dynamique métropolitaine, dans le développement des métropoles qui dépendent massivement de l'activité touristique selon une symbiose : « cette mise en tourisme est l'expression d'une diffusion mondialisée des mobilités touristiques et de l'émergence d'une fonction de plus en plus ancrée dans le développement des métropoles, libérant un tourisme produisant un avantage de type participatif. La ville et la métropole deviennent alors des pôles d'accueil importants des flux de visiteurs (touristes, excursionnistes, résidents), souvent plus importants que la population résidente elle-même » (Kadri, 2014 : 3).

Le processus de mise en tourisme ne peut être réduit à la transformation de l'espace pour le touriste, car la complexité des modes de mise en tourisme et des pratiques de tourisme en milieu urbain, constitue un véritable laboratoire pour les chercheurs (Dewailly, 2004). La complexité de la relation entre le tourisme et la ville a incité Kadri et Pilette (2017 : 64-65) à interpréter la mise en tourisme de la ville comme un processus dynamique, circulaire, diversifié et complexe, non linéaire, et prenant en compte quatre dimensions : « la dimension de la représentation, la dimension de la réalisation, la dimension de la régulation et la dimension de la résilience. La mise en tourisme doit prendre en charge la complexité et la diversité de la métropole ainsi que

les contextes interne et externe dans lesquels elle évolue (désindustrialisation, compétition internationale) nécessitant une adaptabilité et une résilience dynamique ».

Étant un processus long, complexe et diversifié dans ses dimensions, Kadri et Pilette (2017 : 65) suggèrent que la mise en tourisme de la métropole soit perçue selon trois pôles principaux afin de connaître l'identité de la ville : l'héritage historique (aspects historiques, culturels et patrimoniaux), la position géostratégique (environnements naturels et stratégiques) et l'attractivité multipolaire (diversité et intégration de la métropole, dynamique urbaine, concentration des pouvoirs, diversité économique et sociale, dynamique transactionnelle, adaptabilité urbaine, identité de la métropole et sa capacité à se renouveler). Le mouvement entraîné par la mise en tourisme ne renvoie plus seulement au territoire, mais à un ensemble complexe en continuel transformation et adaptation, à l'image de la métropole.

2.1.10 La destination touristique

Le terme destination a longtemps eu le statut de simple désignation du lieu de séjour, en cohérence avec l'analyse générale des flux, notamment à partir des statistiques internationales. Néanmoins, cette approche enlève toute idée de choix, d'intention, et crée surtout une confusion entre des zones de passage et de véritables lieux de séjour : « on sait que l'une des raisons, heureusement pas la seule, de l'importance des flux de touristes arrivant en France est sa situation de carrefour et donc de zone simplement traversée par certains flux typiquement héliotropiques vers le sud de l'Europe » (Escadafal, 2015 : 56). Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, « La destination principale d'un voyage se définit comme l'endroit visité qui tient une place centrale dans la décision de faire le voyage ». (OMT, 2014).

À partir d'une analyse sémantique d'un corpus d'écrits portant tout particulièrement sur le tourisme urbain, Kadri & al (2011) proposent une nouvelle perspective d'appréhension du concept de destination, basée sur la notion de projet et présentant la

destination urbaine comme un ensemble de « projets » différenciés, mais intégrés à un « projet » global. Les chercheurs montrent que l'usage de ce concept dans le discours sur le tourisme est associé à l'idée de projet. La destination touristique urbaine devient alors un « ensemble dynamique de projets conçus comme efforts intentionnels et intéressés des acteurs intervenants dans la construction de la destination » (Kadri & al, 2011 : 23). Ces auteurs proposent de distinguer cinq projets liés organiquement entre eux : « un projet anthropologique (vision des leaders, motivation des touristes), un projet économique (marché, produit touristique), un projet d'aménagement (mise en tourisme des espaces), un projet de gestion (mécanisme d'organisation et de gouvernance), un projet urbain projet sociétal) : le projet de voyage prend sa place en tant que projet anthropologique » (Kadri & al, 2011 : 24).

Cette conception de la destination en tant que projet est une piste de solution face aux nombreuses études et expériences montrant « un décalage parfois considérable entre le territoire projeté, au sens communicationnel, vers l'extérieur, et le territoire éventuellement perçu comme une destination. » (Escadafal, 2015 : 57). Le programme *Capitale européenne de la culture* doit permettre à Marseille de devenir une destination métropolitaine, élaboré par les différents acteurs de la ville et de la région pour asseoir l'attractivité du territoire et le statut de métropole culturelle.

La définition de ces concepts composent en réalité trois groupes de concepts/sous-concepts, qui structurent le squelette de cette recherche. Compte tenu du contexte théorique et pratique de cette recherche, l'abondance des concepts/sous-concepts est

un parti pris du chercheur, dans le but d'établir ou non, le statut de métropole culturelle de la région marseillaise.

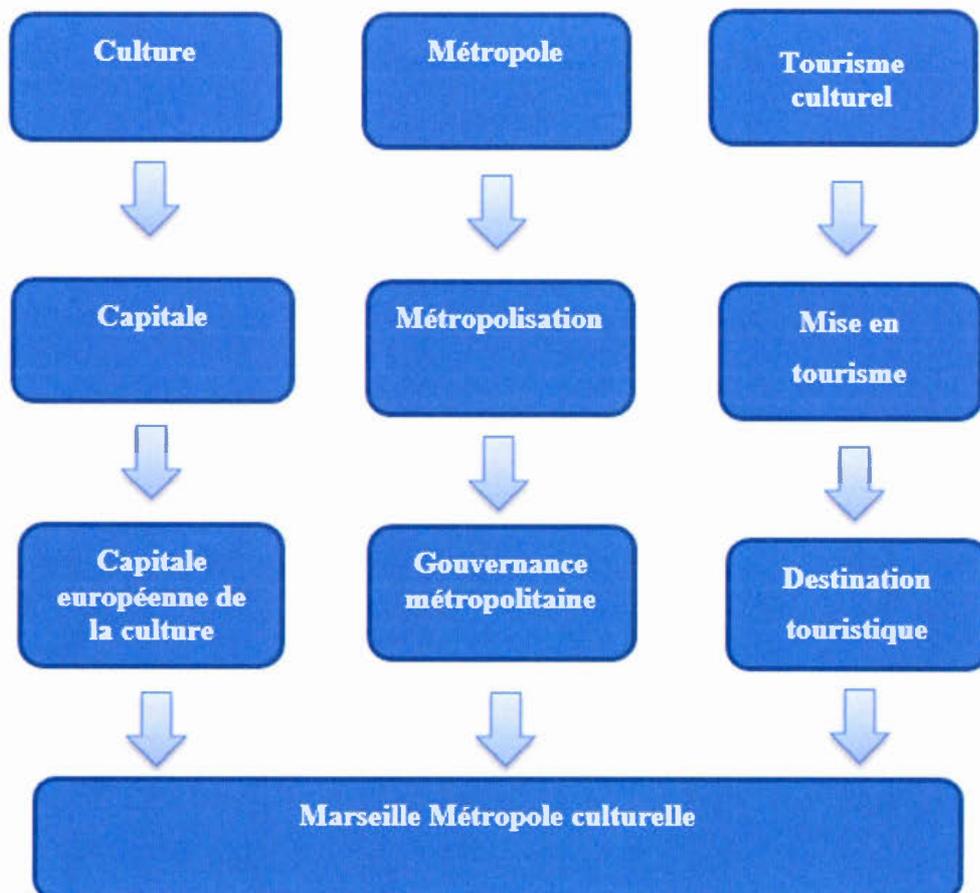


Figure 2.2 hiérarchie des concepts de la recherche

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans ce troisième chapitre, nous expliquerons la méthodologie de recherche mise en œuvre dans le cadre de ce mémoire. Le but ici est d'expliquer le type de recherche à entreprendre, en spécifiant les postures ontologique et épistémologique, le paradigme adopté et la posture méthodologique. L'étude de cas, le processus d'échantillonnage et la collecte des données seront également développés. Enfin, nous évoquerons les limites de l'étude ainsi que les considérations éthiques.

3.1 Le type de recherche

3.1.1 La posture ontologique

L'ontologie est composée des intérêts et des points de vue permettant de déterminer la nature de la réalité. Dans le cas de cette recherche s'insère une posture ontologique constructiviste, qui se veut une approche de la connaissance reposant sur l'idée que notre image de la réalité sont le produit de l'esprit humain, qui est en interaction avec cette même réalité, sans en être le reflet exact. On considère que les villes et les métropoles sont des construits de types économique-spatial et socioculturel, plutôt que de simples espaces physiques. La place des individus qui composent cet espace est centrale, « de par leur subjectivité vis-à-vis des expériences, de leur quotidien ainsi que leurs perceptions et les significations qu'ils attachent à différentes facettes de la ville. Le rôle qu'ils jouent dans la construction et la reconstruction des réalités urbaines au travers des interactions avec d'autres individus est central » (Goodson et Phillimore, 2004 : 39). La posture constructiviste s'insère selon Goodson et Phillimore (2004 : 14) dans le développement de la recherche sociale. Les chercheurs qui adoptent la posture constructiviste cherchent à s'inspirer de différents modèles théoriques, permettant ainsi

d'emprunter les théories, les techniques, les approches et les méthodes liées à ces différentes disciplines afin de répondre aux objectifs de la recherche. L'utilisation de cette posture en études urbaines et touristiques reflète donc la nature multidisciplinaire et interdisciplinaire de ces champs de recherche.

3.1.2 La posture épistémologique

L'épistémologie consiste en l'analyse des critères pour lesquels est justifiée la connaissance. Elle propose de porter un regard sur le statut, la méthode et la valeur de la connaissance en apportant des réponses à trois principales questions : « Qu'est-ce que la connaissance ? Comment est-elle constituée ou engendrée ? Et comment apprécier sa valeur ou sa validité ? » (Le Moigne, 1995 : 4). La posture épistémologique favorisée ici se veut une approche interprétative et qualitative, au travers d'un paradigme interprétatif-relativiste, car l'instrument de recherche est le chercheur et la production de connaissance provenant de l'argumentation, de la discussion et de l'interaction entre le chercheur et les « recherchés » (Phillimore et Goodson, 2004 : 36). On considère que la réalité est construite de façon sociale, multiple, holistique (qui s'intéresse à son objet comme constituant un tout) et contextuelle.

Cette posture épistémologique a été favorisée à une autre posture dite constructiviste structuraliste, défini par le sociologue Pierre Bourdieu comme la jonction de l'objectif et du subjectif, et qui dans le cadre de la ville, fait interagir le monde structurel (organismes, institutions, etc...) et le monde des individus (population, touristes, etc...). Le choix d'une posture interprétative qualitative plutôt que constructiviste structuraliste porte sur l'intérêt de considérer que la complexité du monde, de la ville et de la société ne peut être comprise sans la considération des différents points de vue des acteurs qui la composent. Le chercheur par cette méthode, s'imprègne de la théorie et de l'expérience en collectant de la connaissance provenant de l'argumentation, de la discussion et de l'interaction avec les différents acteurs. Un des avantages de cette méthode consiste à révéler au chercheur certaines questions qui n'auraient pas été

soulevées lors de l'élaboration de la recherche dans l'objectif de comprendre le monde des expériences humaines de façon subjective, en puisant à même la tête et le cœur des « recherchés » (Jordan et Gibson, 2004 : 217). Le chercheur construit donc l'objet de recherche au travers des réponses qu'il obtient suite à ses observations. Il soulève par la suite des constats rendant compte de la réalité observée, pour finalement énoncer des orientations qui lui permettent de répondre au problème posé (DeCrop, 2004 : 157).

3.1.3 Le paradigme choisi

Un paradigme est une représentation du monde, un modèle cohérent du monde qui repose sur un fondement défini (matrice disciplinaire, modèle théorique, courant de pensée). Les paradigmes sont, selon le philosophe des sciences Kuhn (1962 : 172) des « découvertes scientifiques universellement reconnues qui, pour un temps, fournissent à un groupe de chercheurs des problèmes types et des solutions ». Cependant un paradigme peut être infléchi ou totalement remis en cause, s'il remplit un certain nombre de conditions expérimentales ou d'insertion dans un nouveau paradigme. Le paradigme adopté dans cette recherche est en lien avec la posture constructiviste. Le paradigme compréhensif vise à saisir le sens des actions humaines et sociales sur la ville et son environnement. Selon cette perspective, un phénomène ou une réalité reste incompréhensible, si l'on ne le met pas en relation avec le sens que les acteurs impliqués lui attribuent.

Les concepts de métropole, de tourisme et de culture seront mobilisés pour répondre à la question suivante : « quel est le sens de cette situation, de cette institution ou de cette action pour ceux et celles qui l'expérimentent ou sur qui elle a une incidence » (Quivy et Campenhoudt, 1995 : 90). Ce paradigme est un cadre de lecture des phénomènes, il réfute l'existence et la prééminence d'un monde dit réel et objectif. Il accorde une grande importance à l'explication des significations et du sens final des phénomènes donnés par les acteurs impliqués. De ce fait, il soutient que l'accès aux significations

données par les acteurs est rendu possible grâce à l'empathie et à l'échange (Mucchielli, 2005 : 30).

3.1.4 La posture méthodologique

La posture méthodologique est conditionnée par la posture épistémologique et ontologique, et est composée des approches et méthodes privilégiées dont le chercheur s'arme afin d'avancer dans la construction du savoir (Hollinshead, 2004 : 75). De par la multidisciplinarité des études urbaines et touristiques, chaque discipline constituant l'évolution des études urbaines doit être prise en compte. Considérant également l'importance de l'expérience des acteurs dans le construit des études urbaines et touristiques, l'approche méthodologique se concentre sur les méthodes qualitatives. Pour Deslauriers (1982 : 19), le terme recherche qualitative est « un terme générique qui désigne l'étude des phénomènes sociaux dans leur contexte ordinaire, habituel. Il vise d'abord à faire éclore des données nouvelles et à les traiter qualitativement au lieu de les soumettre à l'épreuve statistique ». La méthode qualitative dans le cadre de cette recherche est une évidence, sachant que les interactions entre les populations et les acteurs au sein du développement culturel et touristique de la métropole, sont au cœur même de cette étude. Cette méthode produit et analyse des données descriptives, telles que l'observation du milieu choisi, les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes (DeCrop, 2004 : 157). Le chercheur accordant une grande importance à l'expérience des individus dans le construit des connaissances, les méthodes qualitatives, telle que l'entrevue, permettra d'accéder à un savoir individuel qui, lorsque il est mis en relation avec les savoirs d'autres individus recherchés, donnent des clés pour mieux percevoir la réalité du sujet d'étude (Goodson et Phillimore, 2004 : 30). Les méthodes interprétatives qualitatives partagent « des intérêts pratiques, en visant à comprendre le construit des connaissances, contrairement aux méthodes positivistes, qui cherchent à contrôler la construction des connaissances » (Tribe, 2004 : 55). De par la stratégie qualitative choisie pour cette recherche, l'aspect théorique

revêtira une fonction inductive, sachant que l'observation seule de faits ne conduit pas à une connaissance scientifique, car il faut pouvoir en tirer des hypothèses permettant d'interpréter la réalité. De ce fait la démarche inductive part d'observations et mène à une hypothèse ou un modèle scientifique. Il s'agit donc d'une généralisation à une classe d'objets, ce qui a été observé sur quelques cas particuliers (Zouzou, 2015 : 6).

3.2 L'étude de cas

Marseille est une ville du sud-est de la France, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2013, par sa population, Marseille constitue la deuxième ville de France avec 858 120 habitants et la troisième agglomération avec 1.565.879 habitants (INSEE, 2018).

Marseille est depuis le 1er janvier 2016 le siège de la métropole d'Aix-Marseille-Provence, la seconde plus importante de France avec plus de 1,8 million d'habitants. Son aire urbaine est quant à elle la troisième de France après celles de Paris et Lyon avec 1 727 070 habitants (Ettouati, 2015 : 1). L'ouverture de Marseille sur la mer Méditerranée, en fait depuis ses origines une ville cosmopolite d'échanges culturels et économiques avec l'Europe du Sud, le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie. Elle est d'ailleurs souvent considérée comme la « Porte de l'Orient ».

Le choix de Marseille Provence comme étude de cas dans cette recherche est dû à une conjonction de facteurs. Dans un souci de continuité de modernisation et d'ouverture à l'Europe et au monde, la ville se développe au niveau culturel et touristique et devient Capitale européenne de la culture en 2013, selon. De nombreux projets sociaux, culturels et d'aménagements voient le jour un peu partout à travers la ville.

Le projet Marseille Provence 2013 est le premier à regrouper au sein de l'organisation des CEC, plus de 90 villes et villages, parmi lesquelles notamment Aix-en-Provence et

Arles. Grâce à l'organisation des CEC et de tous les aménagements et projets culturels qui s'en suivent, Marseille est classée par le New York Times comme deuxième destination où voyager en 2013, derrière Rio de Janeiro (New York Times, 2013 : 1). L'affluence touristique estimée lors de l'Année Capitale européenne de la culture est de 11 millions de visiteurs, soit le record de fréquentation de l'histoire de la ville (Ville de Marseille, 2014 : 1). Le chercheur étant un étudiant venant de la région provençale, la proximité géographique avec Marseille est un avantage pour l'enquête de terrain, laissant tout le loisir de pouvoir y aller facilement, sans avoir de contraintes économiques.

Les Capitales européennes de la culture se sont déroulées il y a déjà cinq ans, offrant ainsi la possibilité au chercheur d'avoir le recul nécessaire, tout en étant assez proche de l'événement, pour que les acteurs se remémorent clairement les détails. Le chercheur peut avoir accès à de nombreux articles scientifiques traitant généralement des CEC, des villes ayant accueilli par le passé les CEC, et des articles et livres s'étant concentrés sur Marseille Provence 2013.

3.3 La recherche documentaire

La recherche documentaire est une étape du travail de recherche qui consiste à trouver des sources et de la documentation afin de s'informer sur un sujet, répondre à une question ou réaliser un travail. La recherche documentaire est la première étape visant à nous familiariser avec notre sujet de recherche.

Il existe différentes méthodes permettant de bien définir une bonne stratégie de recherche documentaire. Lors de notre recherche de documents écrits, nous avons choisi de procéder par mots-clés. De ce fait, tous les écrits qui traitaient des capitales européennes de la culture, de la métropole culturelle, du tourisme urbain culturel, de la culture, de la mise en tourisme, de la ville de Marseille et sa région ont été sélectionnés.

Par la suite nous avons affiné notre recherche en croisant ces mots. Cela nous a permis de filtrer tous les documents pertinents qui concernent notre sujet de recherche, ce qui nous a également permis de gagner du temps.

Cette étape de la recherche ne se limite pas uniquement aux documents écrits. Elle englobe toutes les sources fiables et scientifiques en rapport avec notre sujet de recherche : les documents écrits tels les ouvrages, les thèses, les mémoires, les articles scientifiques, les dictionnaires et les encyclopédies, et les documents audio ou audio visuels.

Notre recherche documentaire s'est développée en deux étapes : la première se veut transversale et s'articule autour de la problématique. Elle permet de construire notre réflexion et de comprendre les enjeux et les réponses données par les autres chercheurs. Pour ce travail, nous avons sélectionné des articles scientifiques, des ouvrages, des mémoires et des thèses qui traitent du tourisme urbain et culturel, de la mise en tourisme, des CEC, de Marseille et son histoire, de l'aménagement urbain.

La deuxième étape traite du lieu de l'étude. Il permet de nous familiariser avec notre terrain. Pour ce faire, nous avons parcouru les brochures culturelles et touristiques, visionné des reportages et consulté des ouvrages spécialisés sur la ville de Marseille et sa région. La documentation était foisonnante, étant donné que les Capitales européennes de la culture se sont déroulées il y a cinq ans. Nous avons eu accès à de nombreux articles scientifiques et des ouvrages traitant généralement des CEC, de plusieurs villes ayant accueilli les CEC, ainsi que des articles et des livres s'intéressant à Marseille Provence 2013.

3.4 Le processus d'échantillonnage

3.4.1 La population étudiée

Au-delà des recherches documentaires (audio, vidéos, photographiques) et l'obtention de plans auprès des archives des différentes institutions marseillaises, c'est l'entretien semi-dirigé qui est le principal moyen de recueil de données. L'entretien semi-dirigé est optimal quand il intervient sur une petite dizaine de personnes. De ce fait, le critère de sélection de ces personnes est généralement « la diversité maximale des profils en regard du problème étudié » (Quivy et Campenhoudt, 1995: 150). La population à l'étude ici est donc composée de personnes majeures âgées de plus de 18 ans, occupant des postes de direction au sein de différentes organisations municipales, culturelles et touristiques des villes de Marseille et Arles, mais aussi Bruxelles, siège de la Commission européenne qui attribue le label *Capitale européenne de la culture* (CEC). Les participants à cette recherche ont été sélectionnés pour leur expertise dans le domaine du développement urbain via la culture et le tourisme, ainsi que pour leur rôle sur le développement de la ville comme capitale culturelle et métropole culturelle.

3.4.2 L'échantillon à l'étude

Le recrutement des participants s'est déroulé sur la base du volontariat. Les sujets identifiés étaient contactés en majorité par courriel ou bien par téléphone. Pendant la demande d'entretien, les participants potentiels étaient informés de la nature et des objectifs de l'étude ainsi que des modalités et des implications de leur participation à cette recherche. Si la personne se montrait intéressée, nous convenions d'un rendez-vous pour effectuer l'entrevue face à face, ou alors dans de rare cas, par Skype ou téléphone.

Sur une vingtaine de personnes contactées, 12 ont répondu positivement et ont pu faire l'objet d'une analyse qualitative. Une dizaine de personnes n'ont pu être rencontrées dont plusieurs n'ont tout simplement pas donné suite aux successives invitations du chercheur. Il est facile de supposer qu'un grand nombre de personnes contactées ont refusé l'entretien pour des raisons d'agenda ou d'ordre politique. Toutefois, ceci étant

des suppositions, nous ne pouvons pas en avoir la certitude. Le programme *Capitale européenne de la culture* Marseille 2013 s'étant déroulé dans presque 100 villes et villages, et l'organisation étant nationale et européennes, notre échantillon ne se limite pas uniquement à Marseille, mais aussi Arles, Avignon, Paris et Bruxelles.

Les différents intervenants proviennent de sphères multiples : culturelle, politique, touristique et universitaire. Ces acteurs ont été choisis pour leur implication dans le processus et le déroulement des Capitales européennes de la culture de Marseille en 2013. Parmi eux, des membres organisateurs de l'Union Européenne, le personnel municipal de la ville et de la région marseillaise, les acteurs touristiques ayant promu l'année Capitale et des chercheurs de l'université.

L'échantillon final est composé de 12 répondants, se répartissant de la manière suivante:

Tableau 3.1 Échantillon final des intervenants (Auteur, 2018)

	Monde culturel	Monde politique	Monde touristique	Monde universitaire	Total
Marseille	5	-	1	1	7
Paris	-	-	-	1	1
Avignon	-	-	-	1	1
Arles	-	-	1	-	1
Bruxelles	-	2	-	-	2
					12

3.5 La collecte de données

3.5.1 Les outils de la collecte de données

L'approche qualitative a pour avantage de chercher à cerner les attitudes et motivations inhérentes dans la prise de décision des acteurs ainsi que mettre en évidence les motifs sous-jacents à leurs comportements (Altinay et Paraskavas, 2008 : 72). L'entretien en face à face est le moyen le plus efficace pour le chercheur afin d'aller en profondeur, de rebondir de manière immédiate sur des notions évoquées par les acteurs, et d'avoir accès à des points de vue plus personnels de leur part. Les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine, qui en interrogeant une palette d'acteurs aussi riches venant de domaines aussi larges que variés, de la politique à la communauté scientifique en passant par la société civile, permet au chercheur, à condition que le processus d'entretien soit correctement mis en valeur et organisé, de retirer des informations et des éléments de réflexion très riches, détaillés et nuancés avec un degré maximum d'authenticité et de profondeur (Quivy et Campenhoudt, 1995: 173). Cette approche offre au chercheur une analyse approfondie de la situation dans son contexte social, naturel et familial, lui fournissant une vision de l'intérieur avec des informations extrêmement spécifiques et uniques. Ces informations sont obtenues dans un cadre particulier, et une relation de confiance est acquise lors de ce processus d'entretien, que ce soit lors de la demande d'interview, pendant la séance de questions, et lors du suivi de certains acteurs désirant une copie des résultats de la recherche.

3.5.2 Le déroulement de la collecte de donnée

La collecte des données a été effectuée par le chercheur responsable de ce mémoire. Les différents interviewés étaient rencontrés par le chercheur, au moment et au lieu de leur choix, pendant environ une heure. Tout d'abord, le chercheur se présentait, faisait une lecture complète du formulaire de consentement, en abordant notamment les

objectifs et les implications de la recherche effectuée. Ensuite le chercheur faisait la même chose pour le formulaire d'anonymat, dans le but de recueillir le plus d'informations, tout en garantissant les mesures de sécurité adéquates pour les personnes interviewées. Si la personne confirmait son consentement, elle signait deux copies des deux formulaires et en conservait une. Avant de commencer l'entrevue, le chercheur demandait également le consentement aux participants de procéder à un enregistrement audio de l'intégralité de l'entrevue, via un logiciel dictaphone installé sur téléphone portable du chercheur. Ce dernier garantissait bien sûr le caractère anonyme de ces enregistrements et obtint facilement leur autorisation pour ces entrevues.

Dans le cadre de ces entrevues semi-dirigées, l'ensemble des participants étaient très ouverts à parler de leur expérience et de leur connaissance des CEC de 2013. Malgré plusieurs thématiques qui n'étaient pas spécifiques à leur domaine de compétence, certains intervenants ont remis en question leurs connaissances vis-à-vis des concepts discutés, et ont démontré leur intérêt à connaître les résultats de cette étude.

3.6 Les limites de l'étude

Comme pour tous les outils existants, il existe un certain nombre de limites propres à l'approche qualitative. Les différents acteurs qui composent la ville prodiguent un savoir et des connaissances dépendant de la culture, de l'éducation et de la société dans laquelle elle est produite. C'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'uniformiser la connaissance en un tout global et universel, mais en des savoirs et des connaissances propres aux diverses expériences qui vont avoir des conséquences sur le processus de recherche et les résultats (Tribe, 1997). Cette considération porte aussi un risque d'atteinte à la neutralité du chercheur. La flexibilité qu'offre l'entretien semi-dirigé peut laisser penser à une complète spontanéité du participant et à une totale neutralité du chercheur. Les propos de l'intervenant sont toujours entremêlés à la relation

spécifique qui le lie au chercheur durant l'entretien, c'est-à-dire que la conversation et les questionnements entre le chercheur et l'acteur interviewé, vont atteindre un tel degré de spécificité propre aux desideratas de l'un et de l'autre, que l'interprétation faite par le chercheur ne peut être généralisable à d'autres recherches et études, qui pourraient être produites dans un domaine équivalent (Laperrière, 1997). L'analyse de l'entretien doit comprendre « une élucidation de ce que les questions du chercheur, la relation d'échange et le cadre de l'entretien induisent dans les propos de son interlocuteur » (Quivy et Campenhoudt, 1995 : 173). Cet « affect » peut donc biaiser la notion (relative) de neutralité qui est demandée à toute recherche et tout chercheur. En cela pour y remédier, le chercheur tentera de minimiser cette limite par l'utilisation d'appareils d'enregistrement audio complet des entrevues. Ces enregistrements audio seront transcrits le plus fidèlement possible sous forme de verbatim. Par la suite, le chercheur aura recours si besoin à des logiciels d'analyse de données qualitatives, afin d'optimiser l'analyse et de réduire les biais rencontrés lors de la recherche.

3.7 Les considérations éthiques

Cette recherche est de nature descriptive et non expérimentale, les effets directs sur les répondants sont limités à une participation expérientielle de l'étude, et ce de façon consentante. Les sujets impliqués ont été informés et ont acceptés de participer volontairement à cet exercice, dépourvu de tout élément de fraude, de toute forme de contrainte ou toute autre motivation injuste ou toute manipulation. Le chercheur de ce mémoire étant étudiant à l'UQAM a obtenu un certificat d'approbation éthique, délivré par le comité d'éthique ou CERPE 1 avant d'entreprendre le travail de terrain. Pour obtenir ce certificat, un exercice en ligne reconnu par le gouvernement canadien, constitué de plusieurs exercices abordant les divers points éthiques relatant une étude avec des sujets humains, devait être effectué pour se voir délivrer un diplôme d'aptitude. Par la suite, la demande d'éthique se fait en ligne ou version papier avec tous les renseignements concernant la demande spécifique de terrain reliée à la recherche. Une

fois la demande approuvée, chaque sujet est contacté par courriel, dans lequel ont été décrits succinctement l'étude et ses objectifs, de même que les implications d'une participation à celle-ci. Le consentement formel de chacun des participants fut ensuite obtenu avant le début de l'entrevue, à l'aide d'un formulaire de consentement. Ce formulaire a pour objectif d'informer le participant afin qu'il fournisse un consentement éclairé, et présente donc tous les éléments pertinents, à savoir l'identification du chercheur, le but général du projet, la procédure et le déroulement de l'entrevue, les avantages et risques possibles, les détails quant au droit de retrait ainsi qu'à la confidentialité, et les coordonnées des différentes personnes à contacter en cas de problème ou question. Le respect de la confidentialité est également assuré par l'adoption d'une série de mesures au cours de la recherche et de l'analyse des données. Tous les documents sur lesquels apparaissent les noms et coordonnées des participants ainsi que les enregistrements sont conservés dans un classeur auquel seul le chercheur a accès. Le nom des participants ne sera mentionné sur aucun des questionnaires ni sur les enregistrements audio, et lors de l'analyse une codification des données est mise en place pour que seul le chercheur puisse y avoir accès.

Dans ce troisième chapitre, nous avons entrepris d'éclaircir les postures ontologique et épistémologique, ainsi que le paradigme adopté et la posture méthodologique du chercheur. Ce dernier s'insère dans une approche interprétative et qualitative, soutenue par un paradigme interprétatif-relativiste, afin de parvenir à respecter un calendrier d'entrevues auprès d'un échantillon d'intervenants sélectionnés, avant d'analyser ces données. De par la dimension multidisciplinaire, le choix des intervenants s'est porté sur des acteurs impliqués sur le terrain et ayant vécu directement le processus et le déroulement des Capitales européennes de 2013. Ce sont donc des responsables culturels, des universitaires, des gestionnaire d'organismes touristiques ou des responsables européens qui furent interrogés pour répondre aux besoins de cette recherche.

CHAPITRE IV

MARSEILLE : UNE RICHE HISTOIRE URBAINE ET CULTURELLE

Dans ce quatrième chapitre, nous abordons l'histoire de la ville de Marseille, de sa création à nos jours. Le but ici est d'explorer, à travers l'histoire, l'évolution urbaine et sociétale de Marseille, afin de comprendre les raisons de la candidature pour devenir Capitale européenne de la culture, ainsi que la transformation de son modèle urbain vers un modèle métropolitain.

4.1 Marseille : De la cité phocéenne à la Capitale européenne de la culture

Marseille est la plus ancienne ville de France. Elle fut fondée en 600 av J-C par des marins grecs venus de Phocée (Phokaia en grec), un port d'Ionie situé en Asie Mineure. Ces marins lui donnent le nom de Massalia. Ce territoire étant trop étroit et peu fertile, il contraint les nouveaux occupants à se tourner vers des activités maritimes, telles que la pêche, mais aussi vers le commerce et la piraterie.

Pendant plus de cinq siècles, la cité phocéenne connaît une forte croissance et devient une cité prospère, vivant des relations commerciales avec la Grèce, l'Asie Mineure puis Rome et l'Égypte. La ville compte entre 30 000 et 40 000 habitants, ce qui en fait le plus grand centre urbain de Gaule. Sachant que les principales routes commerciales entre le Nord et l'Ouest de l'Europe et l'Orient empruntent les fleuves (en particulier Rhône et Saône), Massalia occupe une place stratégique. L'ambre et l'étain descendent le Rhône, tandis que remontent le vin et les articles de luxe comme la céramique ou la vaisselle (Duchêne et Contrucci, 1998 : 50). Cette position prédominante en Méditerranée attire les convoitises de Jules César et de Pompée, qui organisent le siège de la ville en 49 av J-C. Durant cette période, Rome et la République romaine sont en

proie à une guerre civile, mais César décide d'organiser le blocus terrestre et maritime de Massilia, faisant de Massilia une cité romaine.

Au milieu du VI^e siècle de notre ère, Marseille intègre le monde franc, et la chrétienté devient le modèle religieux unique. Le modèle urbain basé sur le système gréco-romain laisse place au temps des cathédrales. La construction du premier édifice par l'évêque Proculus est le signe de puissance de ce dernier, qui souhaite rivaliser avec Arles (Guyon, 1999 : 357). La vitalité du commerce fait de Marseille l'un des ports les plus importants de la méditerranée durant la période ostrogothique et mérovingienne. Cependant, la ville est prise dans les remous des conflits entre rois francs, et perd de son importance à partir de la reprise en main de la Provence par Charles Martel, et le pillage de la ville qui l'accompagne.

Après l'An Mille, Marseille redevient à nouveau un port florissant, participant aux Croisades. Les Marseillais sont présents en Afrique du Nord et possèdent même des comptoirs commerciaux au Moyen-Orient, à Saint-Jean d'Acre. Si la prise de cette dernière met un terme à l'aventure en Terre sainte, leur présence est largement attestée en Méditerranée tout au long du Moyen-Âge. En 1309, Jean de Joinville, chroniqueur de Saint Louis, rapporte que Marseille avait développé de nouveaux marchés qu'elle avait ouvert en Orient. Ces produits venaient de tout le bassin méditerranéen, notamment de villes aussi prestigieuses qu'Alexandrie, Tyr, Tripoli ou Antioche. Profitant de l'établissement des royaumes latins en Terre sainte par les diverses conquêtes des croisés, les Marseillais se livrent à un commerce fructueux. On voit ainsi les bourgeois étendre leur ville bien au-delà des anciens remparts et se faire céder par les vicomtes tous leurs droits. Si bien que Marseille est une véritable « république » indépendante au début du XIII^e siècle, ainsi que le premier marché d'Europe (Joinville, 2010 : 174). Cette ère nouvelle de prospérité sans égale pour Marseille, en fait la « porte de l'Orient ». Cependant plusieurs événements d'ampleur vont freiner cette dynamique.

En 1251, Charles Ier d'Anjou, alors comte de Provence et frère de Saint Louis, débarque à Marseille et rachète les droits seigneuriaux aux différents vicomtes marseillais (Herde, 1977). Par cet acte, la cité phocéenne perd son autonomie et son indépendance économique et politique vis-à-vis de la France. La cour comtale qui est le centre du pouvoir régional est installée à Aix-en-Provence. Le retrait du pouvoir épiscopal, au détriment de Marseille pour Aix-en-Provence, exacerbe la rivalité entre les deux villes. L'arrivée de la grande peste noire par le port phocéen en 1347, enclenche une période sombre pour la cité, finalisée par la prise de la ville par les Catalans en 1423. La destruction qui s'en suivit a occasionné un profond déclin à la fin du Moyen-Âge (Maurel, 2009 : 415).

En 1650, Marseille compte seulement 50 000 habitants, concentrés sur un territoire de 67 hectares (Euroméditerranée, 2018 : 1). La ville devient un haut lieu de la bourgeoisie et possède de nombreux avantages octroyés par le roi Louis XIV. Ces avantages sont assurés par un édit colbertiste, qui assure la franchise de toutes les taxes affiliées aux marchandises du port, instaurant ainsi le monopole des négociants marseillais dans le sud de la France, et dans toute la Méditerranée (Durand, 2006). Louis XIV ordonne plusieurs extensions urbaines au XVIIe siècle, notamment la création du quartier Belsunce et la transformation du centre-ville avec les premiers aménagements de cours, places et avenues aux façades classiques ordonnancées, hors des murailles médiévales en direction de la Canebière, d'après les projets de Pierre Puget, (Euroméditerranée, 2018 : 1). L'année 1720 marque le retour de la peste à Marseille et en Provence. Si dans son histoire, Marseille a été touchée à plusieurs reprises par cette maladie, l'épidémie de 1720 est celle qui aura laissé le plus de traces. 40 000 Marseillais meurent de la maladie, soit la moitié de la population de l'époque, et entre 90 000 et 120 000 victimes sont à déplorer dans l'arrière-pays provençal, sur une population totale de 400 000 personnes (Perrier, 2018 : 4).

Le XIX^e siècle sera pour la cité phocéenne un âge d'or dans son développement urbain. Les conquêtes coloniales de la France à partir de 1830, l'arrivée du chemin de fer en 1848 : « Marseille est reliée à Avignon au début de l'année 1848, à Lyon en 1854, à Paris en 1857. La gare terminus, établie sur la butte Saint-Charles, fait l'objet de nombreux remaniements et aménagements jusqu'à la fin du siècle (Laugier, 2007 : 29). Le percement du canal de Suez entre 1859 et 1869, stimule le commerce maritime et la prospérité de la ville. Le port de Marseille devient le 1^{er} port de France et de la Méditerranée (supplantant les ports rivaux atlantiques florissant lors de la traite négrière durant les XVI^e et XVII^e siècles). L'accroissement territorial et démographique de la ville est à l'origine d'un des plus importants chantiers qu'ait connus la ville, l'adduction des eaux de la Durance. Le Maire Maximin Consolat prit cette décision suite à une grande sécheresse et une épidémie de choléra qui sévit la même année (SEEM, 2018 : 1). Pour commémorer l'événement, la ville de Marseille charge l'architecte nîmois Henri Espérandieu d'édifier « un monument majestueux, digne d'accueillir ces eaux, qui vont changer la vie d'une ville en pleine expansion démographique : le palais Longchamp est ainsi construit en 1861 » (SEEM, 2018 : 1). Ce dernier a également édifié la basilique Notre-Dame de la Garde à partir de 1853, et contribue aussi à la construction de la nouvelle cathédrale de La Major sur les quais de la Joliette (Tourisme Marseille, 2018). Grâce au chantier titanesque du canal de Marseille, les eaux de la Durance apportent la modernisation et le développement des industries. La vapeur est utilisée comme force motrice dans les usines et sur les navires, révolutionnant la production et les transports (Gastaud, 2009 : 53). La zone portuaire déborde du périmètre du Vieux-Port, et s'étend à partir de 1844 aux rivages nord. Les bassins actuels de la Joliette sont ouverts en 1853 et ceux du Lazaret et d'Arenc en 1856. Sous le Second Empire, la ville se dote d'un système capitaliste moderne, grâce à l'installation de plusieurs succursales de banques et la création en 1865 de la Société marseillaise de crédit (Gastaud, 2009 : 53).

En 1870, Marseille confirme son rang de principale place commerciale du sud de l'Europe, en relation avec les cinq continents. Elle est la "porte de l'Orient" et de l'Afrique, mais aussi celle du "Nouveau Monde" où débarque un nombre croissant d'immigrants, notamment italiens (Gastaud, 2009 : 53). Cependant, elle perd son rang de 1^{er} port européen continental à la fin du siècle, au détriment des ports du nord de l'Europe, se laissant dépasser par Hambourg, Anvers et Rotterdam. Industriellement, la cité phocéenne étend ses fonctions : « savon, pain de sucre, pâtes alimentaires Scaramelli, Rivoire et Carret, bougies Fournier, bière Phénix, amer Picon, vermouth Noilly, les tuileries briqueteries, industries chimiques et métallurgiques déjà anciennes, hauts-fourneaux créés plus récemment sous le Second Empire, usine de la Barasse où l'on fabrique de l'alumine depuis 1906, complètent le dispositif auquel il faut ajouter les manufactures de tabac et d'allumettes. » (Gastaud, 2009 : 54).

Au début du XXe siècle, Marseille est devenue une grande ville populaire, dont près de 50 % de la population est ouvrière. Un cinquième de la population sont des travailleurs issus de l'immigration, principalement italiens, favorisant la réputation multiculturelle de la ville (Gastaud, 2009 : 54). Les deux guerres mondiales vont avoir cependant un impact qui va transformer la ville en profondeur.

La seconde moitié du XXe siècle constitue un tournant et le déclencheur de profondes mutations. La perte des colonies en Afrique et la fermeture du canal de Suez en 1967, provoquent le déclin des activités de négoce et d'industrie de Marseille. Le chômage qui en résulte est l'une des conséquences économiques directes de cette période de crise. Pendant les années 1980, Marseille décide de se tourner vers la modernité et l'avenir. La ville se lance alors dans de grands projets pour redonner vie et dynamisme à son cœur historique, qui s'est considérablement appauvri. Le premier projet d'ampleur est le technopôle de Château Gombert, deuxième pôle scientifique français (technopole-marseille.com, 2018 : 1). Le second grand projet, considéré comme le dernier grand projet sud-européen du XXe siècle, est le projet euro-méditerranéen.

Faisant suite en 1995 au processus de Barcelone, qui définit un cadre et des projets de coopération entre les pays du pourtour méditerranéen dans le domaine de la sécurité, du développement et de la culture, le projet euro-méditerranéen est un programme d'aménagement urbain, orienté vers le développement économique, entre le port et le centre-ville, et vise à faire de Marseille un grand carrefour entre l'Europe et la Méditerranée (Euroméditerranée, 2018 : 1).

À la fin des années 1980, touché par la désindustrialisation et une forte criminalité, la municipalité et l'office du tourisme de Marseille se donnent pour mission de structurer le tourisme de la ville et de promouvoir une cité riche de 2 600 ans, mais que l'on dit sans monuments, et dont le littoral est encore peu propice à la baignade. En 1997, Marseille attire l'attention des caméras du monde entier à l'occasion du tirage au sort de la Coupe du monde 1998. Cet effet coupe du monde laisse place à une nouvelle clientèle touristique, dont la principale motivation est la découverte de la plus ancienne ville de France, qui offre d'un côté tous les avantages d'une grande ville (transports, shopping, musées ...) et de l'autre, l'envoûtante alchimie des villes de la Méditerranée (Burnet, 2013 : 73). Pour faciliter l'accès aux multiples richesses touristiques de Marseille, l'office du tourisme et des congrès a mis en place toute une palette de produits : « visites patrimoine », taxis touristiques, *city pass*, randonnées dans les Calanques.

En devenant une destination touristique, la cité phocéenne a pour mission de ne pas décevoir ses visiteurs et d'améliorer davantage l'accueil, l'accès à l'information et les infrastructures touristiques (Allemand, 2003: 1).

En 1999, Marseille crée la Communauté urbaine « Marseille Provence Métropole », offrant la possibilité à 18 communes de l'agglomération marseillaise de se regrouper et de s'unir (Ville de Marseille, 2013). Pour Gravari-Barbas et Delaplace (2015 : 9), des villes moyennes longtemps restées à l'écart des fréquentations touristiques nationales

et internationales, telles que Marseille, Lodz ou Belfast, ont décidé de surpasser leurs difficultés passées et de mettre en valeur leurs friches industrielles et portuaires, les séquelles et les stigmates issues des conflits et crises passées : « Leur émergence touristique ne se fait pas seulement par le dépassement de ces héritages difficiles ou douloureux, mais par la mise en évidence, voire la mise en valeur de leurs handicaps. » (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015 : 9).

Le projet Marseille Euroméditerranée entre dans une logique de la ville comme pôle touristique. Il illustre les rapports entre le redéveloppement des fronts d'eau et les enjeux touristiques. La requalification du front de mer vise à remédier à l'important handicap d'image qui caractérise Marseille. La mise en tourisme de la ville apparaît ainsi comme la conquête symbolique d'un créneau globalement porteur, celui du tourisme, peu développé dans la ville. Comme le soulignent Gravari-Barbas et Delaplace (2015 : 9), Marseille, mais aussi Liverpool, Brême, Naples et Gdansk, ont fait de leur « mauvaise » réputation un point de ralliement et un moyen d'affirmer leur identité et de se donner une visibilité. Pour cela, elles ont aussi instrumentalisé le tourisme qui ne pouvait qu'être « hors des sentiers battus ». Pour devenir des destinations touristiques, ces villes « transforment leurs arrière-cours, leurs franges et leurs banlieues, en invitant surtout le tourisme à reconnaître et ensuite à cautionner leur positionnement au sein de nouveaux équilibres régionaux ou métropolitains » (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015 : 9). Dans le cas marseillais, la ville s'est lancée dans la création d'un « port urbain », perçu comme un moteur viable de la redynamisation de l'économie urbaine, de la reconquête des friches et des zones urbaines dégradées et porteuses dans la création d'une nouvelle image. Néanmoins, la situation de la ville par rapport aux autres villes-ports européens est quelque peu unique, de par un jeu d'acteurs locaux et régionaux particulièrement complexe et le rôle prépondérant tenu par l'État.

Face à l'ampleur de la crise socio-économique dans les années 2000, et aux forts blocages politiques locaux, ayant contribué à plonger la ville dans l'immobilisme,

l'État a choisi de devenir « décideur » pour insuffler cet « esprit d'entreprise » qui fait défaut à la ville (Burnet, 2013 : 74). À moins que Marseille ne soit aujourd'hui « le laboratoire d'une nouvelle expression étatique, entre interventionnisme et « laisser-faire » » (Gravari-Barbas, 2013 : 61). Malgré les complexités de gouvernances à toutes les échelles, c'est dans cet esprit de modernisation économique et urbaine, ainsi que d'ouverture sur l'Europe et le monde, que Marseille décide de postuler pour le programme *Capitales européennes de la culture*.

4.2 L'année Capitale européenne de la culture : Marseille Provence 2013

4.2.1 De la candidature à l'organisation, un long processus

Depuis la création des CEC en 1985, le processus de désignation des villes capitales a fortement évolué. La Décision 1622/2006/CE du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, a profondément modifié les modalités de désignation afin de renforcer la dimension européenne de la manifestation : « à partir de 2007, et donc pour l'édition 2013, la compétition ne se joue plus entre pays européens (le titre devenant « tournant » selon un calendrier préétabli et partagé par deux pays), mais à l'échelle nationale entre villes du pays nommé. La Slovaquie et la France, qui organisent l'événement « capitale » en 2013, ont été les deux États membres qui ont inauguré ce nouveau mode de désignation. » (Giroud et Grésillon, 2011 : 239). Dans le cas de la candidature marseillaise, plusieurs dates charnières ont posé les jalons :

Tableau 4.1 Processus chronologique sélection Marseille CEC 2013 (Auteur, 2018)

	Décision locale	Décision nationale	Décision Européenne
29 mars 2004	Marseille candidate pour être CEC en 2013	-	-
Fin 2005	Nouvelle campagne de communication sur le thème : « La culture, c'est Capitale »	-	-
Décembre 2006	Création de l'association Marseille-Provence 2013, lancement public de la candidature	-	-
25 octobre 2007	Présentation publique du projet de Marseille-Provence 2013	-	-
15 novembre 2007	-	Dépôt des dossiers de candidature au ministère de la Culture	-
17 et 18 décembre 2007	-	Présentation par les villes de leur candidature devant une commission de treize experts (six du ministère de la Culture et sept de l'Union européenne)	-
19 décembre 2007	-	Annonce des villes présélectionnées pour la phase finale.	-
Janvier à juin 2008	-	Phase finale et rapport définitif.	-
13 août 2008	-	Dépôt du deuxième rapport de candidature.	-
3 septembre 2008	-	Visite du jury à Marseille	
16 septembre 2008	-	Marseille sélectionnée comme ville française, Capitale européenne de la culture en 2013.	
12 mai 2009	-	-	Désignation officielle par l'Union européenne.

Comme nous le montre ce tableau, la candidature marseillaise s'est effectuée selon trois paliers de décisionnaires (locaux, nationaux et européens) étalé sur une période de 2004 à 2009, soit cinq ans.

Dans le cas de la candidature française, quatre villes ont été retenues parmi huit villes candidates à la suite d'une présélection au début de 2008, Bordeaux, Marseille, Lyon et Toulouse. Pour préparer leurs candidatures distinctes, les villes françaises en compétition devaient articuler leur projet sur deux grands thèmes : « dimension européenne » et « la ville et les citoyens ». À ces deux échelles, les villes devaient parvenir à mettre en valeur la richesse, la diversité des cultures européennes et leurs traits communs, c'est-à-dire, faire de la culture la matrice du « vivre ensemble » (Giroud et Grésillon, 2011 : 244). Pour ces derniers, les dossiers de candidatures insèrent un mélange alliant « articulation et alchimie, entre conformisme et singularité, homogénéisation et différenciation, « figures imposées » et « programme libre », qui se réalisent au sein des « récits territoriaux » que les porteurs de projets se sont attelés à forger, tout au long du processus de désignation. » (Giroud et Grésillon, 2011 : 245).

De multiples dimensions sont mobilisées, telles la géographie, l'histoire, les modèles urbains ou encore le rôle des acteurs. Ces dimensions s'appuient sur des médias variés comme l'écriture, l'iconographie, la photographie ou l'infographie. En faisant ce choix, les villes candidates offrent des « récits ayant pour vocation de mettre en scène les territoires concernés et de produire l'image d'un « tout » cohérent, mais surtout inédit » (Giroud et Grésillon, 2011 : 245).

Les règles européennes prévalent sur les règles nationales, la mobilité des individus constitue la condition préalable à la rencontre entre les populations. L'événement doit permettre de mettre en synergie trois grandes figures d'acteurs, appréhendées par les porteurs de projets comme les emblèmes de l'interculturalité et de la citoyenneté européenne, à savoir celles du touriste, du migrant et de l'artiste. « Toutes les villes

insistent de manière assez consensuelle sur leur hospitalité, la qualité de leur accueil, et sur une attractivité inscrite sur le temps long. Être au cœur de flux touristiques est ainsi présenté comme un enjeu du dialogue interculturel plutôt que comme un défi avant tout économique » (Giroud et Grésillon, 2011 : 245). Ces mouvements et flux doivent pouvoir être captés localement et catalysés par les artistes, mais aussi par d'autres acteurs locaux, institutionnels et économiques. Les candidatures insistent toutes sur l'importance de l'ancrage des pratiques culturelles au sein de lieux, où se joueraient le dialogue interculturel et l'alchimie du lien social. Pour mettre toutes ses chances de côté, face à des poids lourds culturels comme Lyon ou Bordeaux, le dossier de candidature marseillais dans ses dernières lignes souligne :

De toutes les métropoles candidates, Marseille Provence est sans doute celle qui a le plus besoin du titre de Capitale européenne de la Culture (...). De toutes les métropoles candidates, Marseille Provence est la plus directement confrontée aux enjeux majeurs qui commandent pour partie l'avenir de l'Europe. (...). Plus que d'autres, Marseille Provence y fait face. Territoire d'immigration et ville refuge, elle invente, expérimente des ententes et des brassages, opposés au modèle communautariste, qui doivent être soutenus. Ainsi, de toutes les métropoles candidates, Marseille Provence est la plus interculturelle, celle où le dialogue des cultures est à la fois le plus ancien et le plus riche d'apports divers. Si Marseille a plus besoin d'Europe que les autres, elle peut aussi, par son expérience du partage et de l'intégration, servir l'Europe mieux que d'autres. (Dossier de candidature Marseille Provence 2013, 2008 : 208 et 209)

La décision du jury de sélection de se porter sur le projet Marseille Provence, repose sur trois arguments. Le premier, et sûrement celui ayant eu le plus de poids, est de respecter les objectifs et les critères figurant dans la nouvelle décision européenne de 2006, stipulant que chaque dossier de candidature comporte un programme culturel de dimension européenne, principalement fondé sur la coopération culturelle, conformément aux objectifs et à l'action prévus à l'article 151 du traité (Décision n. 1622/2006/CE du parlement européen et du conseil, 2006 : 2). L'inscription du projet dans le processus de Barcelone sur la coopération euro-méditerranéenne (via des partenariats politiques, économiques et culturels entre l'Union européenne et les douze

États riverains de la mer Méditerranée, mis en place à partir de 1995) est présenté comme l'argument le plus décisif, parce qu'il assure à la candidature la dimension européenne exigée. Marseille a en effet insisté, peut-être davantage que les autres villes, sur l'originalité de sa localisation géographique dans l'espace européen.

Pour Giroud et Grésillon (2013 : 247), le slogan « Marseille-Provence 2013, d'Europe et de Méditerranée » peut ainsi être interprété comme un écho de l'intérêt actuel des instances européennes pour l'ouverture sur le bassin méditerranéen, après s'être concentré, il y a 10 ans, sur l'ouverture à l'Europe de l'Est. Pour le jury européen, le projet marseillais est également jugé comme étant le plus novateur, de par son objectif de « conjuguer une forte exigence artistique et la volonté de toucher un public défavorisé » (Rapport de sélection du jury, 2008 : 3). Enfin pour le jury de sélection, le projet marseillais insiste sur un équilibre qui ajuste « un programme culturel et artistique de qualité, très cohérent, reposant sur un concept intéressant pour la ville et pour l'Europe, conduit par un directeur de projet d'un grand professionnalisme et entouré d'une équipe solide ; un engagement politique fort de la part du maire de la ville centre et de l'ensemble des collectivités locales concernées, quelle que soit leur appartenance politique, sur un territoire qui touche un large espace en Provence ; un soutien financier solide de la part des collectivités locales et du milieu économique ainsi qu'un plan de financement étudié attentivement » (Rapport de sélection du jury, 2008 : 3 et 4).

4.2.2 Le déroulement de l'année CEC Marseille Provence 2013

Marseille Provence 2013, ce n'est pas juste une ville qui devient et organise les CEC. Pour la première fois dans l'histoire des Capitales européennes de la Culture, c'est un territoire, composé de 97 communes et intercommunalités, qui se retrouvent plongées au cœur de l'année Capitale. Parmi ces villes on retrouve Marseille Provence Métropole, Aix-en-Provence et les Pays d'Aix, Arles, Agglopoie Provence, Pays

d'Aubagne, Pays de Martigues, Gardanne, Istres, Salon-de-Provence et 2 villes invitées, Nîmes et Bastia.

Le programme de ces CEC 2013 s'est déroulé sous la forme d'un récit onirique, mêlant Méditerranée et Provence, ouverture sur l'Europe et rives maritimes :

Marseille, née de la Méditerranée, est tout à la fois marine et terrienne. D'Aix-en-Provence à Marseille, d'Arles à La Ciotat, se déploie une immense aire réunissant plus de cent communes. Marseille-Provence 2013 a puisé l'esprit de sa programmation dans cette vitalité culturelle et sociale unique. Un fil rouge traverse toute la programmation, qui se construit à la manière d'un récit composé de trois épisodes. Le thème du récit, c'est la Méditerranée, le dialogue des deux rives, « le partage des midis ». On le retrouve dans les « Ateliers de l'Euro Méditerranée », dans les grandes expositions qui scandent l'année, dans le programme des festivals, dans les commandes artistiques, dans les projets littéraires, musicaux, cinématographiques, théâtraux et, enfin, dans les ateliers de participation citoyenne. (Marseille Provence 2013 : La culture a trouvé sa capitale, 2014 : 12).

Le fil rouge de cette programmation se divise en trois « épisodes » composant le récit. Chacun des trois épisodes s'ouvre par un zoom sur une discipline artistique ou un temps fort, comme l'inauguration de nouveaux édifices culturels ou l'ouverture d'expositions. L'épisode 1 qui s'intitule, « Marseille Provence accueille le monde », met en lumière la tradition de l'hospitalité, le cosmopolitisme et le rapport à l'autre. Il témoigne de la richesse et du foisonnement des nouvelles formes artistiques dans les villes et des nouveaux « territoires de l'art ». C'est par cet épisode que s'ouvrent, le weekend du 12 et 13 janvier 2013, les CEC. Un parcours d'art contemporain, « l'art à l'endroit » est organisé dans la ville d'Aix-en-Provence. À Marseille, c'est une « grande clameur », avec un feu d'artifice, des spectacles d'eau et des manifestations artistiques qui sont organisées. À Arles, le spectacle « Révélations » est joué sur les berges du Rhône et dans tout le département, une « Chasse au 13^{or} » est organisée autour du « patrimoine humain et artistique ». L'épisode 2, « Marseille Provence à ciel ouvert », qui se déroule durant l'été, privilégie les relations à la nature, les parcours, les spectacles et les

concerts en plein air, dans des sites inédits. Enfin l'épisode 3, « Marseille Provence aux mille visages », met l'accent sur l'art et le vivre ensemble dans l'espace public, les nouvelles écritures contemporaines, les œuvres composées pour l'enfance et la jeunesse, et enfin sur quelques figures emblématiques de l'histoire de l'art et de la pensée méditerranéenne. Au-delà de cette construction par épisodes s'ajoute « une traversée du territoire par plusieurs projets mobiles ou projets circulants qui inscrivent l'idée de parcours et de mobilité au centre des programmations de l'année. » (Marseille Provence 2013 : La culture a trouvé sa capitale, 2014 : 12).

Les CEC 2013 constituent un succès à court terme :

- Un vaste programme de 660 M€ pour la réhabilitation, la reconversion ou la construction d'une soixante de chantiers : musées, salles de concert et de spectacles, ateliers d'artistes et espaces pluridisciplinaires. Cet investissement a permis une restructuration urbaine en profondeur de la façade maritime de la ville. Le Vieux-Port s'est entièrement transformé pour devenir l'une des plus grandes places publiques d'Europe, avec une réorganisation totale de la circulation automobile sur son pourtour et la disparition des barrières, empêchant l'accès direct à la mer. L'esplanade du J4 accueille le nouveau musée de la méditerranée, le Mucem, devenu le nouvel écrin et symbole de la ville. Le quartier de la Joliette s'est lui aussi transformé en profondeur avec l'aménagement du boulevard du Littoral, la construction du Musée Regards de Provence, de la Villa Méditerranée, et la réalisation d'un nouveau parvis tout autour de la cathédrale de la Major. La Ville de Marseille a également réhabilité son patrimoine muséal, du musée d'Histoire, avec une extension numérique, au pôle Longchamp, du Château Borely (musée des Arts décoratifs et de la Mode) à Cantini, en passant de la Buzine (centre des cinémas de la Méditerranée) au musée Regards de Provence.

- Une centaine de projets culturels, 18 grands évènements, 10 grandes expositions, parmi lesquels les expositions Rodin, Picasso ou Camus, la transhumance ou les rencontres internationales de la photo d'Arles (Marseille Provence 2013 : Capitale européenne de la Culture, 2011 : 6). Ce sont près de 3,8 millions de visiteurs en tout, dont 1,5 million pour le seul Mucem, qui assistent aux divers évènements et expositions (Ville de Marseille, 2014 : 10).
- Marseille obtient en 2014 le « Prix de la ville européenne de l'année 2014 », décerné par "The Urbanism Academy" de Londres. Cette association de plus de 500 professionnels britanniques de l'urbanisme, récompense chaque année un aménagement performant de place urbaine. Son président, Kevin Murray y déclare : « les places publiques exceptionnelles ne se font pas toutes seules. Il faut qu'elles soient planifiées, dessinées, conçues et soutenues par un véritable effort des pouvoirs locaux » (Ville de Marseille, 2014 : 1).
- Plus de 645 artistes, groupes et compagnies de musiciens, théâtres et artistes de rues ont « œuvré chaque jour à l'essor culturel de Marseille, à développer leurs projets bien au-delà de leur région, à partager leur talent avec un public de plus en plus attentif, de plus en plus exigeant. » (Ville de Marseille, 2014 : 6).
- 11 millions de touristes (visites et visiteurs, arrivées, nuitées et touristes, marchand et non marchand) sont venus visiter le territoire marseillais, ce qui représente une augmentation de 20% par an, soit 5,6 millions de nuitées pour le secteur de l'hôtellerie, en augmentation de 401 000 nuitées par rapport à 2012 (Mairie de Marseille, 2014 : 1)
- Le New York Times hisse en 2013 Marseille comme seconde ville à visiter, juste après Rio de Janeiro : « *Marseille, France... On the Mediterranean, art and plenty of it.* » (New York Times, 2013 : 1).

Malgré les chiffres affichant un succès incontestable, les CEC de Marseille 2013 ont mis en évidence des lacunes profondes entre les différents leaders politiques locaux. Que ce soit sur l'organisation des projets pour la Capitale européenne, et les désaccords

entourant la gouvernance métropolitaine et le développement métropolitain de la région, le questionnement sur les politiques culturelles métropolitaines à venir, et la vision du développement touristique.

Ce quatrième chapitre a été entièrement consacré à l'histoire urbaine de Marseille, de sa création à l'organisation des CEC en 2013. Afin de comprendre les raisons de sa candidature pour devenir Capitale Européenne de la Culture, nous devons comprendre le passé de la ville et du territoire, ce qui a forgé l'identité industrielle et commerçante de la cité phocéenne et les raisons des rivalités territoriales actuelles, son évolution urbaine et sociétale, ainsi que le déroulement de la candidature et de l'organisation du programme *Capitale européenne de la culture* MP 2013.

CHAPITRE V

ANALYSE DES ENTREVUES ET DISCUSSIONS

Dans les chapitres précédents, nous avons exposé notre problématique, défini les différents champs disciplinaires et nos principaux concepts, à savoir la métropole culturelle, la culture et le tourisme, et présenté notre méthodologie de recherche. Par la suite, nous avons abordé l'histoire de Marseille à travers son développement urbain, ses caractéristiques culturelles, les problèmes de gouvernance intra et extra - urbain, ainsi que la candidature et le déroulement des Capitales européennes de la culture de 2013. Dans ce dernier chapitre, nous présentons notre étude de terrain, et rendons compte de nos entrevues avec l'intention d'obtenir une réponse à notre question de recherche qui s'articule comme suit : déterminer si le programme *Capitale européenne de la culture* contribue au statut de métropole culturelle ?

5.1 Le processus d'analyse de données

Ce processus d'analyse des données a été organisé selon les principaux concepts définis et suivant les questions que nous avons établies dans notre guide d'entrevue. De ce fait, nous parlons tout d'abord de la gouvernance et du statut de métropole de Marseille Provence, comment se structure cette gouvernance métropolitaine : est-elle à la fin de son processus de métropolisation ? Puis, nous nous questionnons sur l'influence culturelle des CEC de 2013 et l'héritage laissé sur les institutions culturelles et dans le quotidien des populations. Ensuite, nous nous penchons sur la question du tourisme dans la ville : quelle est sa place à Marseille et sous quelle(s) forme(s) ? Enfin, et suite à l'analyse de ces facteurs, nous allons tenter d'établir, toujours selon le regard de ces acteurs, si Marseille peut être considérée comme une métropole culturelle à part entière, avec une vocation sur le long terme. Pour y parvenir de façon optimale, nous prenons

les résultats des entretiens obtenus avec les intervenants politiques, culturels, touristiques et universitaires, sous l'angle des facteurs de gouvernance métropolitaine, culturel, touristique, urbain et économique. Ensuite, en supplément des facteurs objectifs, nous utilisons les critères additionnels de la métropole culturelle proposés par Grésillon (2008), selon les résultats de nos entretiens, de nos observations et de notre recherche documentaire.

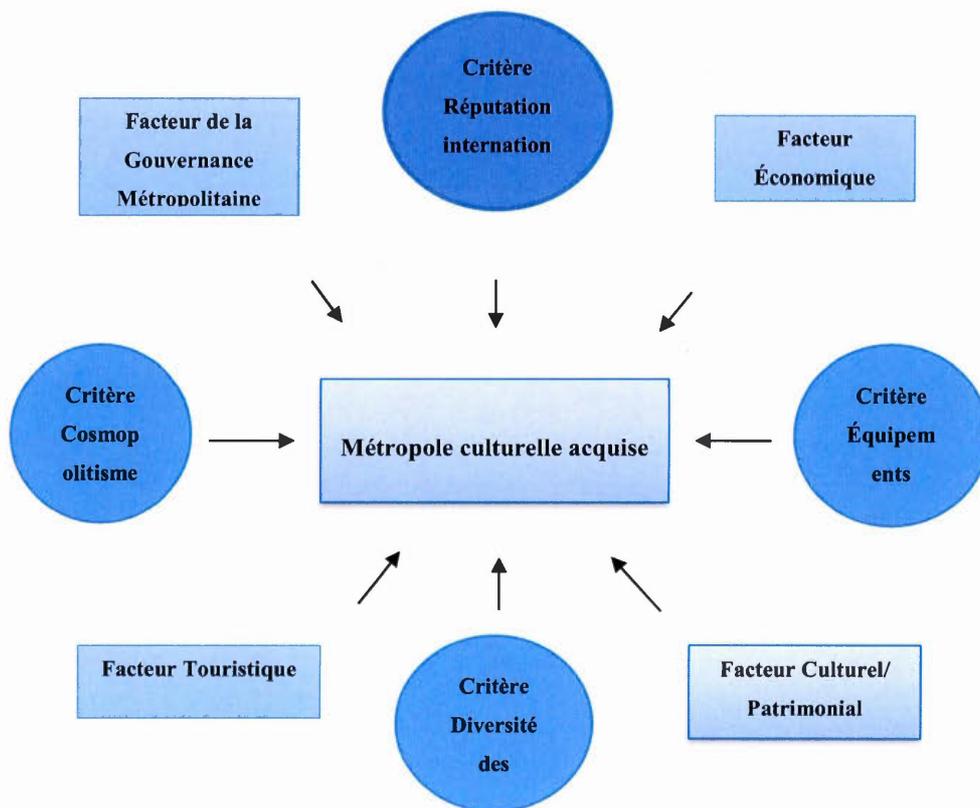


Figure 5.1 Modèle des facteurs et critères de la métropole culturelle (Auteur, 2018)

5.2 La métropolisation de Marseille Provence : Entre rivalités et réalités.

La première question à laquelle nous souhaitons répondre porte sur l'application de la gouvernance métropolitaine de Marseille Provence. Cette ville est-elle devenue une véritable métropole avec la gouvernance et les prérogatives dévolues selon la loi de 2014 ? Il est ici important de savoir ce qu'il en est réellement au niveau de la gouvernance, dans un regroupement de villes et villages historiquement rivaux les uns aux autres, notamment Marseille et Aix-en-Provence. Comme nous le montre ce tableau, la structure de la gouvernance métropolitaine marseillaise se révèle particulièrement complexe, avec un mille-feuille administratif éloigné de sa mission de simplification.

Tableau 5.1 Instances de gouvernance de la métropole Aix-Marseille-Provence (Métropole Aix-Marseille-Provence, 2018)

Conseil de la métropole Aix-Marseille (240 conseillers métropolitains représentant 92 communes)	Conseil de territoire Marseille Provence 177 conseillers territoriaux, dont 131 conseillers métropolitains
	Conseil de territoire Pays d'Aix 92 conseillers territoriaux, dont 55 conseillers métropolitains
	Conseil de territoire Salon, Étang de Berre, Durance 62 conseillers territoriaux, dont 21 conseillers métropolitains
	Conseil de territoire d'Aubagne et de l'Étoile 61 conseillers territoriaux, dont 16 conseillers métropolitains
	Conseil de territoire Ouest Provence 47 conseillers territoriaux, dont 10 conseillers métropolitains
	Conseil de territoire Pays de Martigues 24 conseillers territoriaux, dont 7 conseillers métropolitains
	Conférence métropolitaine des maires Conseil de développement

Pour ce faire nous avons posé des questions liées à la collaboration entre les acteurs locaux au sein du projet métropolitain. Une majorité d'intervenants s'accordent sur la difficulté pour les différents acteurs politiques locaux de se mettre d'accord au sein d'une même gouvernance métropolitaine.

Sur les douze répondants interrogés, neuf ont exprimé des difficultés pour la nouvelle métropole marseillaise, de se réunir au sein d'une gouvernance de la métropole. L'intervenant n°3 de l'Université d'Aix Marseille parle de la gouvernance marseillaise comme il suit : « la majorité des élus de la nouvelle structure de gouvernance métropolitaine se sentent dépossédés, amputés d'une partie de leurs pouvoirs politiques. Céder à la métropole pour une large part, c'est donner davantage de pouvoirs et d'importance à Marseille et son maire actuel. L'animosité entre la mairesse d'Aix-en-Provence et le maire de Marseille est d'ailleurs une source quotidienne pour les Marseillais et les Aixois, d'exacerber leurs rivalités ».

Cette vision est corroborée par l'intervenant n°2 de l'Office de tourisme d'Arles, qui y voit ici le symptôme des rivalités historiques et des égos de pouvoir sur le territoire : « en tant qu'Arlésienne et Provençale, nous sommes un peu en retrait de ces rivalités entre Marseille et Aix. Ici nous avons d'un côté la vision de Marseille comme le grand port de la Méditerranée, ville plutôt commerçante et industrielle, qui a su capitaliser et changer une partie de son image avec le programme *Capitales européennes de la culture*. De l'autre côté, Aix-en-Provence, ville beaucoup plus bourgeoise, reconnue pour son festival européen de musique et des arts classiques. Arles est reconnue comme la capitale de l'arrière-pays provençale et comme ville gallo-romaine. Nous sommes plus en concurrence avec Nîmes, grande ville gallo-romaine aussi ».

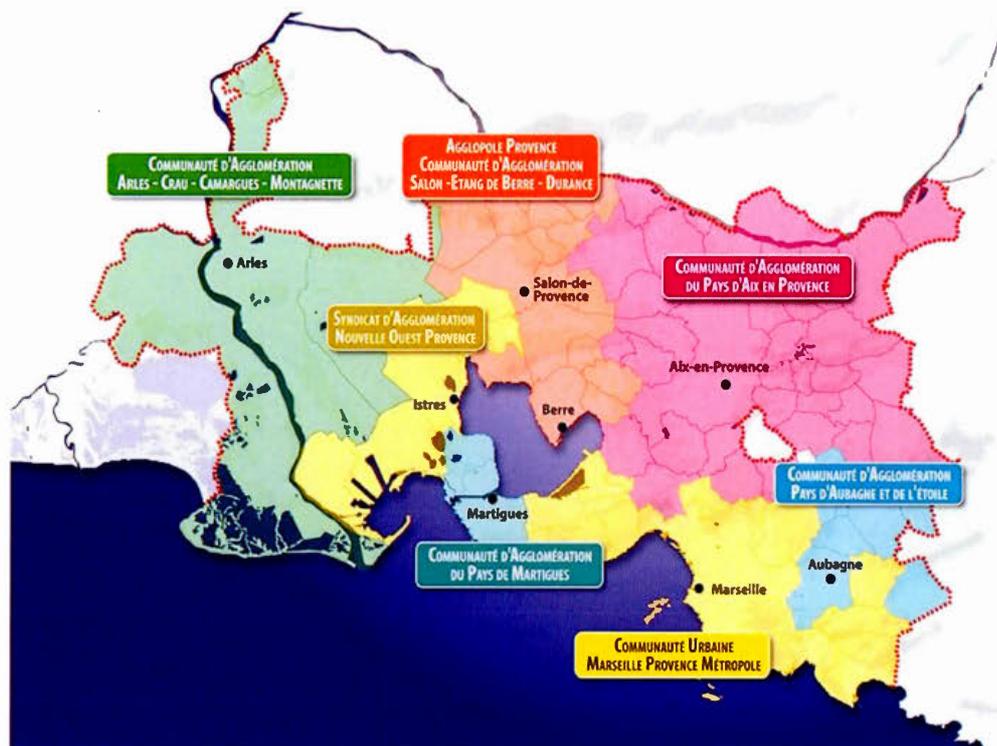


Figure 5.2 La métropole Aix-Marseille et les trois intercommunalités du pays d'Arles (Métropole Aix Marseille, 2018)

Les intervenants de la sphère culturelle sont divisés sur la question de la métropole marseillaise et en général sur les questions politiques locales. En effet, les grandes institutions culturelles publiques, très majoritaires à Marseille, sont subventionnées par la ville : « les Archives, les bibliothèques, le conservatoire, les musées, l'Opéra et l'Odéon sont soutenues par la municipalité. Mais il en va de même pour le privé avec les théâtres, les salles de concert, les compagnies artistiques et les nombreux événements à fort rayonnement international comme la Biennale internationale des arts du cirque, Babel Med, le Printemps de l'art contemporain, Marsatac, le Festival de Marseille, le Marseille Jazz festival des cinq continents, la foire internationale d'art contemporain Art-O-Rama » (Ville de Marseille : 2018). Ces intervenants sont donc fonctionnaires de la ville de Marseille et sont soumis à un devoir de réserve. Néanmoins, en leur garantissant l'anonymat lors de nos entretiens, nous avons pu obtenir des

impressions « à titre personnel ». Pour l'intervenant culturel n°6 : « La métropole marseillaise est un immense bazar, les élu(e)s de tous bords ne pensent qu'à attirer les projecteurs sur leurs territoires et municipalités. Moi qui travaille dans le milieu culturel depuis plus de 20 ans, qui suis né à Marseille et a vécu à Paris, ce sont deux mondes différents. Nous avons une excellente collaboration dans le milieu culturel marseillais, aixois, arlésien, etc. Mais au niveau politique, je n'ai jamais vu de mémoire un président de région et les maires des deux plus grandes villes de la région, tous du même bord politique, s'invectiver publiquement aussi souvent ».

Néanmoins, certains répondants nuancent leur vision de la métropole marseillaise. L'intervenant touristique n°7, travaillant à l'Office de tourisme et des congrès de Marseille met en avant la bonne entente entre les acteurs métropolitains et les acteurs touristiques : « une bonne collaboration avec la métropole et les autres offices de tourisme de la région. Il existe un véritable travail de soutien aussi bien de la ville que de la métropole pour mettre en avant notre région. Même si beaucoup d'élus favorisent leurs territoires d'appartenance, pour des investissements ou attirer plus de touristes, on se sent accompagné dans nos initiatives d'attractivité du territoire ».



Figure 5.3 Brochure manifestations touristiques métropole Aix – Marseille (Office de tourisme et des congrès, 2018)

Comme nous pouvons le constater, la dernière brochure touristique met de l'avant la programmation de l'ensemble de la métropole Aix-Marseille, en présentant toutes les manifestations et événements estivaux. La couverture de la brochure insiste sur le logo métropolitain.

Suite à la création du statut de métropole, octroyé à Marseille Provence par la loi de 2014 sur les nouvelles métropoles, nous avons questionné les intervenants sur ce processus de métropolisation. Quelle a été l'influence de l'organisation régionale des CEC 2013 puis de la législation en 2014 sur ce processus ? Sur les douze répondants interrogés, onze ont répondu positivement quant à l'influence du programme *Capitale européenne de la culture* en 2013 sur le processus de métropolisation. Parmi eux, l'intervenant n°11 travaillant pour le comité de sélection des CEC et acteur de l'organisation de l'obtention en 2007, jusqu'au déroulement en 2013, parle d'une

période charnière : « quand nous avons attribué le titre de Capitale européenne de la culture à Marseille, c'était la première fois que plus de 90 villes allaient organiser les Capitales européennes de la culture. Les hommes et les femmes politiques, marseillais surtout, voulaient ce titre pour restructurer en profondeur le modèle de gouvernance existant. Non seulement ils voulaient tirer parti du titre de capitale pour aménager, rénover, changer l'image de la ville, mais aussi faire de Marseille une grande métropole européenne. Selon moi, les CEC ont favorisé le développement de la métropole ».

Si la quasi-totalité des intervenants sont d'accord pour dire que les CEC ont été un levier quant au processus de métropolisation de Marseille et sa région, l'un d'entre eux, l'intervenant n°3 de l'université, met en contexte le rôle central de l'État dans ce processus : « ce qu'il faut savoir, c'est que la candidature de Marseille pour devenir Capitale européenne de la culture, n'a pas été initiée par les élus politiques locaux. C'est la Chambre de Commerce et d'Industrie qui a posé l'intérêt d'une candidature pour des raisons économiques et d'ouverture vers l'Europe. La Mairie de Marseille voulait obtenir le départ de la coupe de l'*America* à Marseille. Mais quand elle a perdu, la ville se tourna vers le projet de candidature au programme Capitale culturelle. Alors oui, l'organisation des CEC a incontestablement favorisé la métropolisation de Marseille, mais les rivalités et les affaires politiques ont poussé l'État à imposer le statut officiel de métropole ».

D'après les différents témoignages, la métropolisation de Marseille s'effectue dans la douleur. Les systèmes politiques et les personnalités politiques, locales et régionales, sont victimes de leurs égos, de leurs rivalités. Les affaires politiques ont défrayé la chronique, dont la dernière, en date de 2009, est l'affaire Jean Noël Guérini, alors président du conseil général des Bouches-du-Rhône, inculpé pour exploitation frauduleuse de décharges et obtention de marchés auprès de collectivités par des sociétés soupçonnées de blanchiment d'argent et de liens avec le grand banditisme.

Au vue de la conjonction de facteurs propres à la métropolisation de Marseille, les chercheurs ont questionné les intervenants pour savoir si en 2018, le processus de métropolisation était toujours en cours ou accompli. Est-ce que les personnalités de la structure de gouvernance de la métropole sont eux-mêmes dans un processus, que nous identifions comme celui de métropolisation, une construction lexicale où sont fusionnés les termes de métropole et de politique. Nous pouvons définir la métropolisation comme le processus de transformation des politiques et des acteurs à l'échelle métropolitaine, au même titre que la transformation de la ville vers la métropole, selon le processus de métropolisation.

Cette question sur le processus de métropolisation a divisé les divers intervenants. Pour l'intervenant culturel n°6, la réponse est très claire : « nous sommes encore clairement dans le processus, et il sera encore long, Marseille s'apparente encore à une multitude de villages au sein d'une ville regroupée. Quant au processus de métropolisation que vous me dites, les politiciens locaux sont préoccupés par leurs mairies de secteur, plus que par la métropole ».

Pour l'intervenant culturel n°10, la réponse est bien moins tranchée : « actuellement notre ville est encore dans le processus de métropolisation, c'est-à-dire que nous avons le statut de métropole, nous avons les structures de gouvernance, mais nous sommes encore en conversion. Par exemple la métropole devait récupérer, il y a deux mois, les prérogatives concernant les transports publics ; c'est l'État qui donne une date butoir. Mais la résolution est bloquée par les opposants à l'intercommunalité. Et par rapport à la métropolisation, je vous dirai que c'est en cours, mais qu'il y a besoin d'une éducation approfondie ».

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, la métropole Aix-Marseille détient un noyau dur de compétences obligatoires, définies par la loi de 2014. Les 92 communes du territoire métropolitain ont toutes transféré des compétences à l'EPCI dont elles sont membres. Cependant « au regard des disparités

dans le niveau d'intégration des 6 EPCI et de l'ampleur de la fusion, la loi a prévu un délai de deux ans avant de nouveaux transferts de compétences entre les communes et la métropole. Ainsi, jusqu'au 1er janvier 2018, toutes les compétences obligatoires de la métropole qui étaient exercées au 31 décembre 2015 par les communes continueront à être exercées par les communes. » (Métropole Aix-Marseille-Provence, 2018).

À ce jour, au moment de la rédaction de notre mémoire, les compétences de la métropole se répartissent sur six domaines exclusifs et non délégués :

Tableau 5.2 Compétences de la métropole Aix-Marseille (Auteur, 2018)

Compétences de la métropole Aix-Marseille	Développement et aménagement économique, social et culturel (développement économique de la métropole ; soutien et aide aux universités ; promotion du tourisme ; développement équipements culturels à vocation métropolitaine)
	Aménagement de l'espace métropolitain (Schémas de cohérence territoriale ; plan d'urbanisme ; organisation de la mobilité)
	Politique locale de l'habitat (Programme locaux de l'habitat ; politique du logement)
	Politique de la ville (dispositifs de développement urbain et d'insertion économique et sociale)
	Gestion des services d'intérêt collectifs (Schéma d'ensemble d'assainissement et d'eau pluviale ; marchés d'intérêt national)
	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (gestion des déchets des ménages et déchets assimilés ; Plans métropolitains de l'environnement ; Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz)

Lors de nos entretiens, nous constatons majoritairement la complexité sur laquelle repose la gouvernance métropolitaine d'Aix-Marseille. La majorité des intervenants issus de tous les milieux socio-économiques sont unanimes, quant à la perception marseillaise, saupoudrée d'agencement étatique, de ce que doit être une métropole et comment elle doit être gérée. Le système de gestion métropolitain emprunte aux systèmes locaux et territoriaux de gestion. Les Capitales européennes de la culture ont été un levier (contraint) de collaboration (souvent anarchique) vers l'instauration du

statut de métropole, gravé dans la loi française de 2014. Si en 2018, la métropole marseillaise existe bel et bien dans ses fondations, dans la loi elle réside encore dans un processus continu de métropolisation de ses prérogatives. Quant au processus de métropolitisation, les acteurs politiques locaux devraient s'inspirer de la collaboration mise en place entre acteurs culturels et touristiques : « en tant qu'opérateur de promotion touristique, je collabore et communique avec les offices de tourisme de la région. Je connais très bien les responsables des offices de tourisme d'Aix, d'Avignon ou d'Arles. Nous collaborons aussi avec les acteurs culturels marseillais, par exemple nous sommes en contacts réguliers pour la programmation de Marseille Provence 2018 : Quel amour. Si les représentants politiques dans notre région jouent les rivalités, nous dans le secteur du tourisme et avec le secteur de la culture, nous sommes en collaboration constante. » (intervenant touristique n°7).

5.3 Une offre culturelle florissante : l'héritage des CEC 2013

Comme nous l'avons défini plus tôt, la culture est un concept vaste. Dans notre questionnaire, les chercheurs ont d'abord voulu connaître de la part des intervenants, quelle était la vocation première des Capitales européennes de la culture ? Depuis la première édition en 1985, les raisons et les choix des villes candidates pour son obtention ont évolué. Ainsi pour l'intervenant de l'université n°3, ce sont les raisons économiques qui l'emportent : « ce qu'il ne faut pas oublier ici, c'est que ce n'est pas la ville de Marseille qui a décidé de candidater aux Capitales européennes de la culture. Depuis 2004, le monde économique, par l'entremise de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, s'intéressait au label CEC comme critère d'attractivité pour les multinationales. En termes d'attractivité et de qualité de vie, la vie culturelle est un facteur de rayonnement. D'ailleurs, ce n'est pas anodin si le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Jacques Pfister, est devenu président de l'association Marseille-Provence 2013 ».

Si l'intérêt économique est omniprésent, pour l'intervenant n°12 de la Commission européenne, il souligne toutefois un aspect plus global : « les Capitales européennes de la culture sont un formidable moyen de mettre en avant les cultures européennes. Chaque pays, chaque ville qui organise le programme ont leur culture propre, permettant aux habitants de l'Europe entière, mais aussi du monde, du pays ou de la ville d'origine de découvrir ou redécouvrir leur histoire. Donc pendant une année, ce sont des expositions, des festivals, des manifestations qui prennent vie de toute part ».

Avant de devenir Capitale européenne de la culture, Marseille n'était pas réputée pour être une ville de culture. Elle possède pourtant un opéra et plusieurs musées aux domaines diversifiés, « des plus classiques (musée des Beaux-arts) aux plus savants (musée d'art contemporain), en passant par les plus exotiques (musée d'arts africains, océaniens, amérindiens), les plus ciblés (Préau des Accoules, un musée dédié aux enfants) ou encore les plus populaires (musée de la moto) » (Girel, 2016 : 2). Seulement, ces institutions culturelles sont victimes de plusieurs maux :

- La fréquentation est en deçà de ce que l'on peut attendre d'une ville de cette envergure ;
- Ils sont méconnus et peu médiatisés pour attirer les visiteurs ;
- Les budgets alloués excluent une programmation ambitieuse et d'envergure ;
- Alors que les musées, opéras et salles de concert se sont mis à l'heure des nouvelles technologies (Internet, Facebook, Twitter...) et privilégient de nouvelles formes de communication, les institutions culturelles marseillaises n'ont pas encore de site internet dédié.

Comme le montre le graphique qui suit, la fréquentation des musées de la ville de Marseille suit une tendance en dent-de-scie entre 1990 et 2008, avant de chuter brutalement en 2009. Girel (2016 : 4) souligne que c'est durant cette même année, alors que la ville est officiellement future Capitale européenne de la culture, que le Conseil

municipal de Marseille vote une réduction de 15 % des subventions culturelles. En 2013, année Capitale européenne de la culture, la fréquentation des musées de la ville explose de plus de 500%. Même si logiquement, la fréquentation baisse en 2014, le nombre de visiteurs se stabilise les années suivantes aux alentours de 450 000 visiteurs, ce qui représente plus de 300 000 visiteurs supplémentaires en moyenne par rapport à 2012.

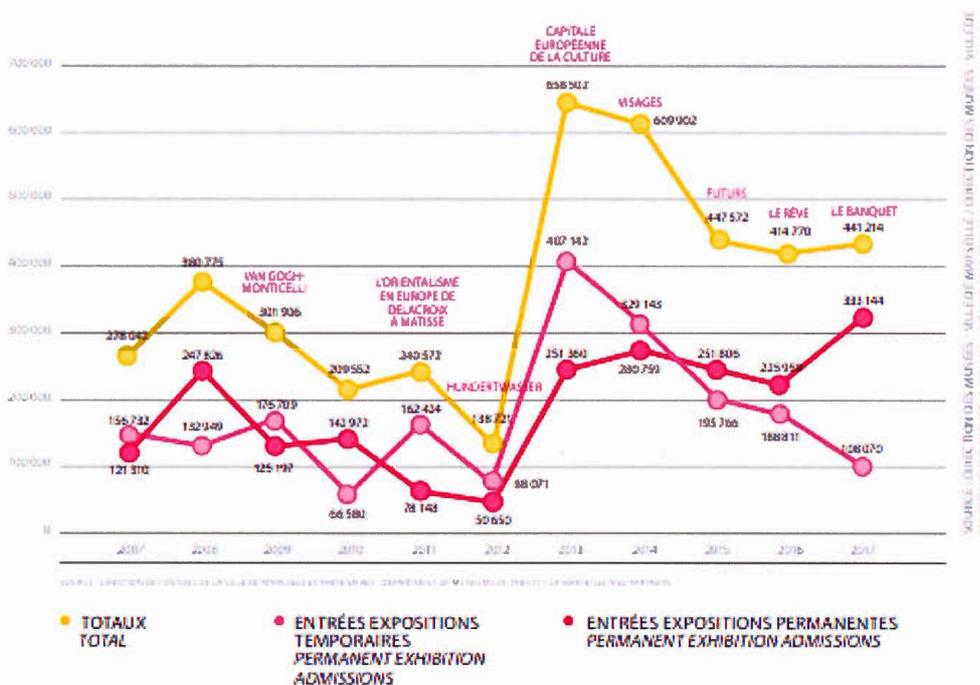


Figure 5.4 Fréquentation des musées marseillais entre 2007 et 2017 (ville de Marseille, 2017 : 57)

Pour l'ensemble des intervenants, il y a eu un avant et un après-CEC. Pour tous les intervenants culturels, l'année Capitale a apporté une nouvelle vitalité et une visibilité accrue des institutions culturelles de la ville. Comme nous le montre ce tableau, l'obtention du label CEC a permis à Marseille d'investir dans l'ouverture de huit

nouveaux musées, dont le Mucem, premier musée national en dehors de Paris, ainsi que de rénover ou agrandir près de huit autres établissements culturels marseillais.

Tableau 5.3 Listes des nouveaux lieux culturels et des rénovations pour les Capitales européennes de la culture 2013 à Marseille (Auteur, 2018)

Capitales européennes de la culture 2013	
Nouveaux lieux culturels	Rénovation et Agrandissements
MUCEM	Friche Belle de Mai
Villa Méditerranée	Musée d'Histoire de Marseille
Hangar J1	Musée des Arts Décoratifs
Musée Regards de Provence	Musée des Beaux-Arts
FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain)	Musée Cantini
Tour-Panorama	Palais Longchamp
MAMO (Cité radieuse de Le Corbusier)	Château Borely
Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	Centre Cinématographique de la Buzine

Pour l'intervenant n°8, officiant à la Foire régionale d'art contemporain (FRAC) de Marseille, les CEC ont été une aubaine pour la ville et le monde culturel : « devenir Capitale européenne a permis à Marseille d'avoir de nouveaux édifices, de nouveaux musées. Bien sûr on pense en premier au Mucem, considéré par beaucoup de monde comme le nouvel écrin de la ville, mais comme vous avez pu le voir, le FRAC a une architecture digne d'une œuvre contemporaine. Alors tout n'est pas parfait, loin de là, il nous faut sans cesse trouver des commanditaires et des sources de financement, négocier avec la métropole pour du financement. Mais depuis les CEC, la visibilité et le nombre de personnes qui viennent pour voir des expositions n'ont cessé d'augmenter ». Les CEC ont eu des retombées en termes d'image, mais aussi de culture populaire,

ouvrant les portes de l'opéra à toutes les catégories de population, selon l'intervenant culturel n°6 : « l'Opéra de Marseille est à l'image de la ville, populaire. On ne peut pas comparer avec l'Opéra Garnier, l'Opéra d'Aix ou les Chorégies d'Orange. Quand les CEC ont été inaugurés, nous avons organisé sur l'esplanade de l'opéra un concert en plein air, la vidéo est sur YouTube. Et là ce sont plusieurs milliers de personnes amassées, en communion, chantant en chœur avec l'orchestre. Ce sont des choses que l'on voit peut-être une fois dans une vie ».



Figure 5.5 Photo foire régionale d'art contemporain de Marseille (Auteur, 2018)

Depuis son inauguration, le Mucem a accueilli près de 8,5 millions de visiteurs, dont 2,2 millions dans ses espaces d'exposition entre 2013 et 2016 (Perrier, 2018 : 1).

Si le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée est vu comme la plus grande réussite architecturale et muséale des CEC 2013, et comme un des outils

d'attractivité du territoire de la métropole d'Aix-Marseille, les autres institutions culturelles, bénéficiant d'une image et de moyens beaucoup plus modestes, ont tiré parti de l'évènement culturel. Comme le souligne l'intervenant d'un de ces musées, 2013 a été une année de renouveau : « à l'échelle de musées comme le Mucem, nous sommes un petit musée et nous dépendons des fonds alloués par la ville, qui ne sont jamais suffisants, il faut être réaliste. Mais 2013 fut pour nous une très belle année, le musée a rouvert après plusieurs mois de rénovation et nous avons accueilli l'exposition Matta, un artiste qui a fui la dictature de Pinochet. Ses peintures sont très colorées et dénoncent les conflits, comme ce tableau que vous voyez ici (dans un livre consacré à l'exposition de l'artiste), et dénonce donc la guerre en Algérie. Mais l'expo Matta a été très appréciée et la fréquentation fut exceptionnelle, avec des visiteurs venant de partout ». (intervenant n°5)



Figure 5.6 Affiche exposition Matta (Musée Cantini : 2013)

Si l'on regarde les chiffres de fréquentation du musée Cantini, le contraste entre 2012 et l'année Capitale est flagrant. Selon les données de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Marseille, en 2012, ce sont 23 993 visiteurs qui ont découvert le musée. En 2013, durant les trois mois de l'exposition Matta, ce sont près de 46 519 visiteurs qui sont venus, soit le double de la fréquentation de l'année 2012 en l'espace de trois mois.

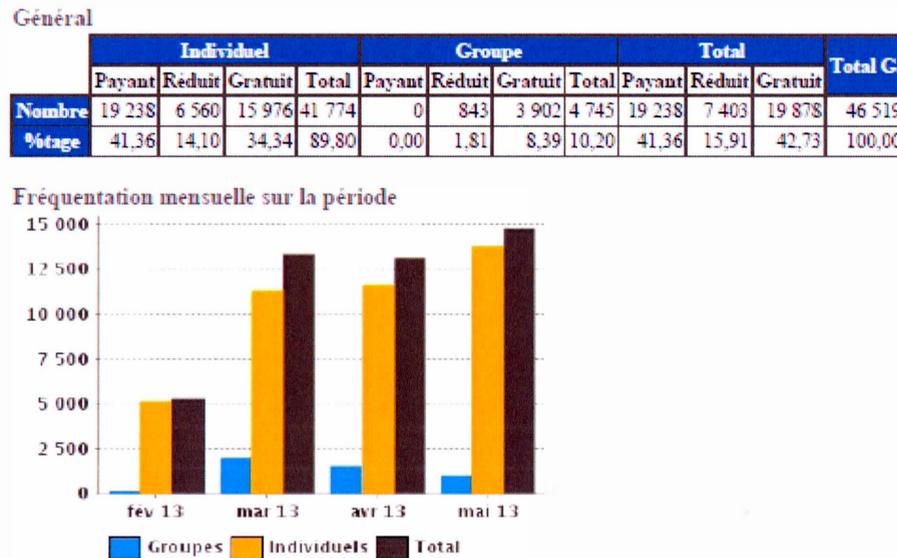


Figure 5.7 Tableau et graphique de la fréquentation de l'exposition Matta (Musée Cantini, 2013).

Si l'année culturelle a apporté pour une majorité des intervenants un nouveau souffle pour les institutions culturelles, une hausse substantielle de la fréquentation et une nouvelle image attractive, les chercheurs s'intéressent au bilan post CEC. Nous avons demandé aux intervenants si en 2018, l'offre culturelle à Marseille était présente toute l'année au moyen d'expositions, de spectacles ou de festivals. Les acteurs culturels interrogés ainsi que les acteurs touristiques sont catégoriques, les institutions (musées, salles de concert, opéra, salles de théâtre, artistes) offrent un programme conséquent toute l'année. Pour l'intervenant culturel n°10, « la programmation culturelle est toute l'année. Que ce soit dans le cadre de mes responsabilités pour le musée où nous offrons des expositions permanentes et temporaires, mais aussi comme marseillaise, quand je me promène dehors avec mes enfants, on voit des affiches partout pour des chanteurs, des acteurs qui sont en tournée, des artistes de rues officiant sur le vieux port. Non, non la vie culturelle marseillaise est très riche ».

L'intervenant n°6 de l'opéra met en avant une programmation variée et s'adressant à tous les publics, même les plus jeunes : « C'est toute l'année que l'opéra et l'odéon (théâtre affilié) offrent une programmation ambitieuse et populaire, sans vouloir être prétentieux, nous recevons encore cette année Roberto Alagna, et chaque fois qu'il vient chez nous, il nous parle du plaisir qu'il ressent d'être dans cet opéra familial. Nous avons des tarifs extrêmement abordables, dès 20 euros pour les étudiants et les personnes sans emplois. Nous avons un *pass* annuel pour les amoureux de l'opéra. Nous faisons en sorte que des écoliers et des jeunes de quartiers défavorisés viennent découvrir l'opéra, avec des ateliers, en venant assister à des spectacles pour la première fois ».

L'accès pour tous, et notamment la jeunesse et les personnes à faibles revenus, est un des partis pris de la part des acteurs culturels pour attirer de nouvelles franges de population à découvrir, non pas seulement comme spectateur, mais comme acteur. L'intervenant n°2 de l'office de tourisme d'Arles prend pour exemple les Rencontres de la photographie d'Arles, devenu au fil des années l'un des plus grands festivals de la photographie au monde : « pour les Capitales européennes de la culture, nous avons délocalisé une partie des rencontres de la photo d'Arles à Marseille. Nous avons fait une exposition sous le thème hors les murs. Nous avons exposé des photos dans les quartiers nord, à la Castellane. De jeunes artistes ont exposé leurs travaux et ont initié les jeunes aux métiers artistiques. Cette année encore nous allons collaborer avec Marseille pour le revival de MP 2013, MP 2018 quel amour ! ».

MP 2018, quel amour ! Se passe cinq ans après les CEC de 2013. Ce festival qui se déroule du 14 février au 1^{er} septembre 2018 porte pour slogan « la culture vous déclare à nouveau sa flamme », et emmène les visiteurs à la découverte de la métropole Aix-Marseille et des pays d'Arles au travers de 450 projets, déployés par 1500 artistes dans huit villes des Bouches-du-Rhône. MP 2018 est à mettre à l'initiative des milieux économiques, culturels et touristiques. Raymond Vidil, PDG de la compagnie maritime

Marfret et président de l'association MPCulture déclare au sujet de MP 2018 : « il n'est pas étonnant que les milieux économiques aient eu envie de capitaliser sur cet héritage MP 2013. Ce sont soixante-dix partenaires privés, près d'une centaine de structures culturelles et de professionnels du tourisme, se sont fédérés en moins d'un an. Environ 10 millions ont été réunis : 5,5 millions d'euros apportés à 50 % par les entreprises et à 36 % par les subventions publiques, et à 14 % par le solde de MP 2013. À cela s'ajoutent les apports en nature et en prestations des collectivités, et les programmations prises en charge par les 15 membres du comité d'orientation artistique » (Robert, 2018 : 1). Isabelle Bremond, directrice générale de Bouches-du-Rhône Tourisme, insiste sur la thématique de ce MP 2018, à vivre comme une aventure à la fois culturelle, touristique et gastronomique. (Robert, 2018 : 1)

Dans la continuité de notre questionnement sur la programmation culturelle annuelle à Marseille, nous avons abordé les intervenants sur ce festival (l'entretien avec les différents acteurs s'étant passé en janvier, le festival n'avait pas encore débuté), pour savoir si ce dernier est la confirmation du virage culturel entrepris ces dernières années ou plutôt un sursaut de relance de l'intérêt culturel. Pour l'intervenant n°4 de l'université, cet événement est surtout marketing : « il y a un désir de faire ressurgir l'engouement qu'a provoqué MP 2013. Les responsables politiques et économiques veulent surfer sur la vague de 2013, car le soufflé est retombé ». Cet argument est soutenu par l'intervenant culturel n°6, y voyant plus un coup économique et marketing sous couvert de l'utilisation de la culture : « pour moi ce festival "Que de l'amour", c'est surtout pour attirer du monde et donner l'image d'une région qui aime et qui soutient sa culture. Mais comme je l'ai dit plus tôt, c'est un combat quotidien de ne pas perdre des subventions, alors en obtenir plus... ».

Cependant pour l'intervenant touristique n°7, ce festival MP est un excellent moyen de valoriser les atouts touristiques culturels de la région : « l'organisation de MP 2018 est un très beau projet, comme vous pouvez le voir dans ce programme, ce sont des

centaines d'événements et de projets qui sont prévus dans plusieurs villes de la région. Les touristes qui viendront assister à des spectacles pourront découvrir la richesse culturelle de notre région, ils pourront aussi découvrir les paysages, entre mer et montagne. 2013 a été la consécration, le changement d'image et de statut de Marseille aux yeux du monde, et depuis les événements se succèdent. En 2017 nous sommes devenu Capitale européenne du sport, cette année on organise ce festival MP 2018, 2019 va être l'année de la gastronomie provençale avec Marseille Provence gastronomie et en 2020 Marseille devient la première ville de France à accueillir Manifesta, la biennale d'art contemporain. »

De par nos entretiens, nous constatons que l'organisation des CEC en 2013 a été extrêmement positive pour tous les acteurs culturels de la métropole, plus particulièrement pour Marseille, qui a longtemps connu un déficit de reconnaissance de ses institutions culturelles, voire de ses propres traditions et cultures. Avec l'obtention et l'organisation des CEC, c'est une mise en lumière de son patrimoine matériel et immatériel qui s'est effectué. De nouveaux musées à l'image du Mucem ont changé la physionomie de Marseille, d'autres comme le palais Longchamp ou le musée Cantini ont bénéficié de restaurations, leur offrant une deuxième vie. En 2018, Marseille bénéficie d'une programmation artistique étoffée, pour tous les types de population, avec un accès élargi aux populations les moins favorisées.

Cependant tout n'est pas encore résolu, même si l'ensemble des acteurs collaborent pour offrir des événements en toutes saisons, les acteurs culturels soulignent les difficultés au quotidien pour faire fonctionner les institutions et ne pas subir une baisse des subventions publiques. Le raisonnement économique est omniprésent dans le fonctionnement culturel marseillais, au détriment des institutions publiques locale et régionale, avec un monde économique de plus en plus au premier plan pour valoriser l'attractivité culturelle à l'international, travaillant de concert avec les acteurs culturels

et touristiques. Cette attractivité touristique est devenue un outil économique et culturel majeur.

5.4 Marseille, un nouvel eldorado touristique ?

Comme mentionné précédemment, le monde économique marseillais, rassemblé autour de la Chambre d'Industrie et de Commerce, le monde académique avec l'Université Aix-Marseille et les acteurs culturels et touristiques travaillent en étroite collaboration pour développer de nouveaux projets culturels, reléguant les pouvoirs publics en bailleurs de fonds publics. Si chacun a des raisons différentes de vouloir s'investir dans cette collaboration, la finalité est la même : développer l'attractivité du territoire et attirer de nouvelles populations. Pour développer l'attractivité du territoire et favoriser l'essor des programmations culturelles, le tourisme est devenu l'un des plus gros secteurs économiques et à plus forte croissance en France et dans le monde. Selon les chiffres de l'OMT pour 2016 en France et dans le monde, c'est :

- 83 millions de touristes étrangers venus passer au moins une nuit en France en 2016. Selon les premières estimations du gouvernement pour l'année 2017, la France reste la première destination mondiale devant les États-Unis et l'Espagne, avec une fréquentation record de l'ordre de 88 à 89 millions de visiteurs étrangers, soit 4 à 5 millions de visiteurs supplémentaires qu'en 2016.
- 42,5 milliards de dollars, soit 34,37 milliards d'euros de recettes liées au tourisme en 2016 en France. Ce montant place le pays en cinquième position dans ce domaine, derrière les États-Unis (205,9 milliards de dollars), l'Espagne (60,3 milliards), la Thaïlande (49,9 milliards) et la Chine (44,4 milliards).
- 7,3% du PIB, généré par le tourisme en France.

Nous avons demandé dans un premier temps aux intervenants si les CEC de 2013 ont plutôt avantagé la mise en tourisme de Marseille ou l'ensemble de la métropole. Pour la majorité des intervenants, surtout des intervenants touristiques, la réponse est

unanime : c'est Marseille qui en a bénéficié. Pour l'intervenant touristique n°7 de l'Office de tourisme de Marseille, la cité phocéenne a capitalisé sur les Capitales européennes : « marseille a été la grande gagnante touristiquement des Capitales européennes, mais il ne faut pas oublier que l'on part de loin ! Traditionnellement nous sommes placés sur le tourisme d'affaires et les croisiéristes. Aix-en-Provence, Arles ou Avignon sont bien plus reconnues pour leur culture, leurs monuments. Mais depuis 2013, les touristes ont pris conscience de la richesse culturelle de Marseille. Je vais même vous dire que des habitants d'Aix-en-Provence viennent dorénavant passer la journée à Marseille pour se promener le long du port, visiter les musées et faire du shopping. Vous me parlez de mise en tourisme, je vous parlerai de la transformation du vieux port et de sa piétonisation. Le port a une nouvelle utilité, réservé à 100% aux piétons, avec des lampadaires écoresponsables. C'est devenu un lieu de promenade prisé des Marseillais et des touristes qui visitent la ville ».

L'intervenant touristique n°2 de l'Office de tourisme d'Arles partage cet avis : « c'est sans nul doute Marseille qui a le plus profité de cette attractivité culturelle en termes de flux touristique. Il y a eu un changement d'image positif avec ces Capitales européennes. Alors attention, je ne dénigre pas l'apport de 2013 pour Arles, nous avons accueilli 500 000 visiteurs supplémentaires, grâce aux expositions temporaires sur la romanité et les rencontres de la photo. Mais contrairement à Marseille avant 2013, nous avons toujours eu un agenda culturel riche toute l'année et les rencontres de la photo, qui s'exportent jusqu'en Chine. Benjamin Millepied vient passer 3 mois en Arles pour les classes d'été, ouvert au public qui peut assister à des représentations gratuites. D'ici fin 2018, la fondation Luma, subventionnée par Maja Hoffmann, une des plus grandes mécènes en Europe, descendante de la famille des laboratoires Roche et qui vient à Arles depuis qu'elle est petite, sera inaugurée. Donc oui, pour nous à Arles, 2013 a été une excellente année en fréquentation touristique, mais c'est Marseille qui en a le plus profité ».

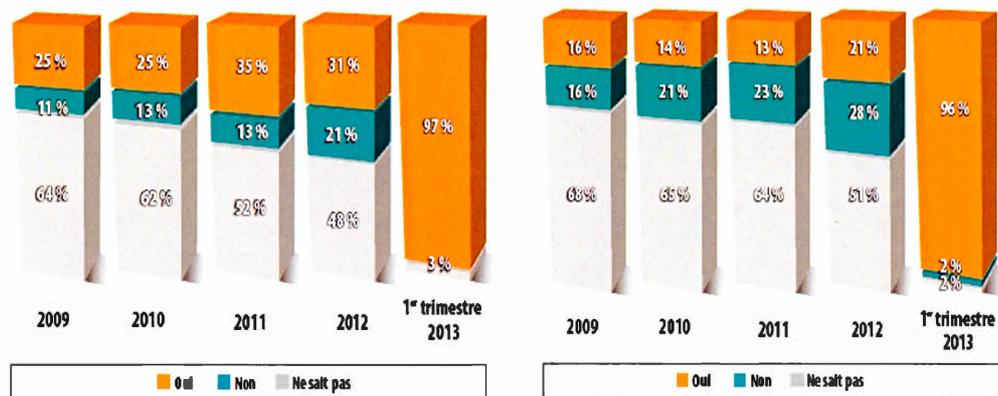


Figure 5.8 Intention de séjours des touristes à l'occasion de MP 2013 (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, 2013 : 4).

Dans ce graphique établi par l'AGAM et l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille auprès de 6500 répondants, sur une période allant de 2009 à 2013, montre que la majorité des touristes ayant l'intention de séjourner à Marseille, était indécise sur le fait de venir visiter la cité phocéenne à l'occasion des Capitales européennes de la culture. À la veille de l'événement, les indécis restent nombreux, représentant la moitié des touristes. Début 2013, « la quasi-totalité des touristes, qu'ils soient nationaux ou étrangers (95%), associent leur séjour à Marseille à l'événement culturel ». (AGAM, 2013 : 4).

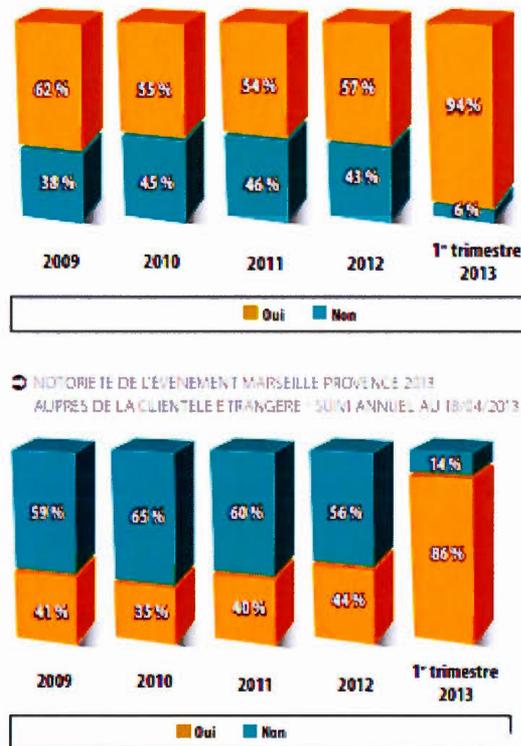


Figure 5.9 Notoriété de l'événement MP 2013 auprès des touristes (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, 2013 : 4).

Dans cet autre graphique toujours établi par l'AGAM et l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille, nous pouvons constater que lors de la désignation de Marseille-Provence, en 2009, le taux de notoriété de l'événement était de 62% parmi les touristes nationaux ayant l'intention de séjourner à Marseille. Jusqu'à la fin de l'année 2012, ce taux n'a quasiment pas évolué, ne dépassant pas 60% au dernier trimestre 2012, à quelques semaines du week-end d'ouverture, les 12 et 13 janvier 2013. Les chiffres du 1^{er} trimestre 2013 rassurent immédiatement sur le niveau de notoriété de l'événement : il atteint désormais 94% chez les touristes nationaux et 86% parmi les touristes étrangers.

La notoriété de l'événement en 2013 et les intentions qui ont amené les visiteurs domestiques et étrangers à venir à Marseille, donne des indications sur le déroulement de l'événement et l'image de Marseille, qui est transmise par la presse et les médias nationaux et internationaux. Nous avons demandé aux intervenants, si l'image que véhiculait Marseille par le passé a changé dans l'imaginaire des touristes et quelle en est la perception aujourd'hui. Cette question se mue par la réputation épouvantable et péjorative dont jouit la ville depuis quasiment toujours. Fusillades, détournement de fonds, poubelles dans les rues, la mauvaise réputation de Marseille la précède souvent, en faisant un bouc émissaire évident et facile.

Pour l'intervenant n°7, l'image de la ville s'est bonifiée : « 2013 a apporté une autre image de Marseille, c'est certain, on l'entend des touristes eux-mêmes, quand ils viennent à l'office ils sont agréablement surpris de l'accueil des Marseillais, de l'architecture. Bon on ne va pas se mentir, quand ils viennent ils restent surtout dans le centre-ville. Pour vous donner un autre exemple, c'est le nombre d'artistes et de galeristes parisiens qui s'installent ici. J'en connais un qui s'est installé dans un des anciens cabanons de pêcheurs, vers la corniche, il a entièrement rénové le cabanon pour en faire un atelier ». Cependant, notre interlocuteur souligne que les médias nationaux ont eu tendance à attaquer les CEC 2013 : « j'ai pu voir en 2013, comment les journaux, surtout régionaux et français, ont préféré parler du négatif. Les problèmes dans l'organisation, les retards pris dans l'inauguration du Mucem. Même aujourd'hui, le moindre fait divers qui va se produire ici, tous les journaux vont en parler le jour même ». Malgré certaines couvertures médiatiques à connotations négatives, l'intervenant touristique n°2 soutient que dans l'ensemble, le changement d'image et la perception des touristes sur Marseille a changé : « comme je vous l'ai dit plus tôt, c'est surtout Marseille qui a bénéficié des Capitales européennes. Il y a eu des investissements conséquents pour restaurer le patrimoine, rénover des quartiers entiers, construire de nouveaux musées. Le but des organisateurs c'était de suivre le modèle lillois. En 2004, Lille a su changer d'image, elle est passée d'un ancien bassin minier, touché par le

chômage de masse, d'une ville de culture, métropole ouverte sur l'Europe. Je pense que l'image de Marseille a surtout changé dans l'imaginaire des visiteurs étrangers ».

Le questionnement sur la perception et l'image qu'ont les touristes de Marseille, nous pousse à demander aux intervenants si Marseille est devenu depuis les CEC, une destination touristique de premier plan. Pour l'intervenant n°7 de l'office de tourisme, la réponse se veut affirmative : « nous sommes aujourd'hui l'une des principales destinations dans le bassin méditerranéen, et nous gagnons des places années par années. Si on regarde les chiffres, que vous pouvez consulter sur notre site internet, le nombre de croisiéristes augmente chaque année. Marseille est le premier port de croisière en France, l'un des plus importants de la méditerranée, après Barcelone et Gènes. Le tourisme d'affaire et de congrès place Marseille dans le top 3 des villes françaises. La découverte de notre territoire attire chaque année de nouveaux visiteurs et nous espérons que les futurs événements prévus dans les années à venir, attireront encore plus de visiteurs ».

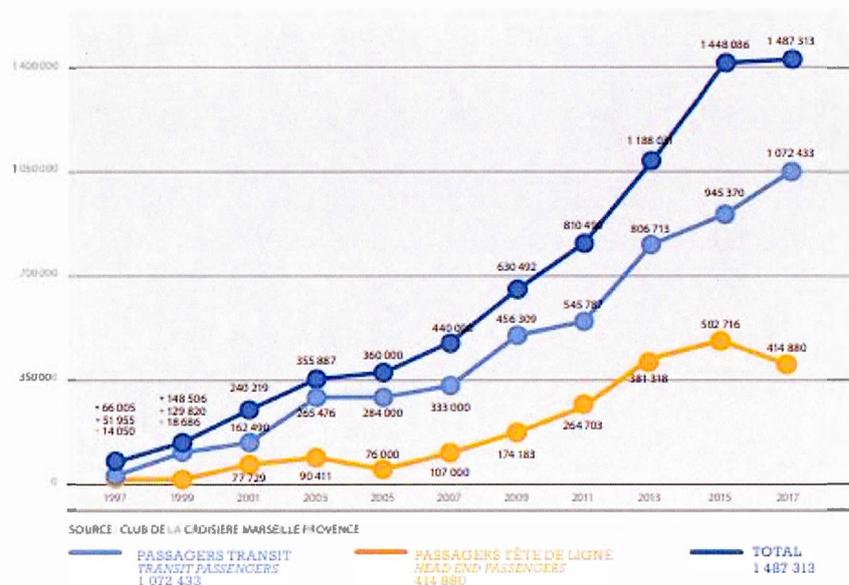


Figure 5.10 Évolution du nombre de croisiéristes entre 1997 et 2017 (Ville de Marseille, 2017 : 34)

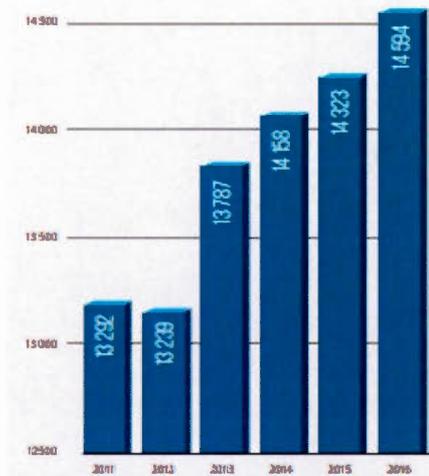


Figure 5.11 Évolution de l'emploi touristique de 2011 à 2016 (Ville de Marseille, 2017 : 7)

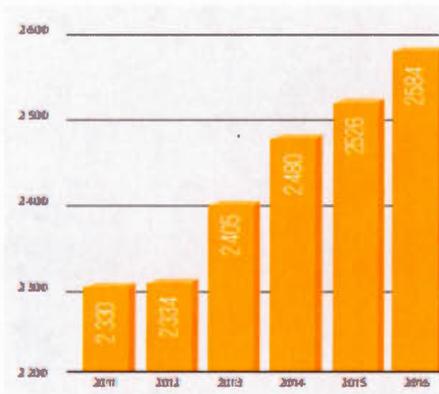


Figure 5.12 Évolution du nombre d'établissements touristiques de 2011 à 2016 (Ville de Marseille, 2017 : 7)

Les graphiques ci-dessus provenant du rapport annuel 2017 de l'observatoire du tourisme de Marseille, montrent une tendance à la croissance. Du côté des croisiéristes, la croissance du nombre de passagers en transit est en hausse depuis 20 ans, avec une stabilisation entre 2015 et 2017. Le nombre de passagers tête de ligne, qui embarquent et débarquent à Marseille, a été en croissance continue, mais subit une baisse entre 2015 et 2017. Les Capitales européennes de la culture ne semblent pas avoir

d'incidence sur le tourisme de croisière. Par contre, si l'on regarde les chiffres de l'évolution de l'emploi touristique et du nombre d'établissements touristique, 2013 marque une forte croissance qui continue jusqu'en 2016.

En 2016, Marseille compte :

- 14 594 emplois dans le tourisme contre 14 323 en 2015 soit une hausse de 1,9%.
- 90,5% des emplois salariés touristiques se concentrent dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.
- La part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié privé total de la ville en 2016 (243 111 emplois) est de 6% contre 5,8% en 2015.
- 2 584 établissements de tourisme, contre 2 526 en 2015 (+2,3%). (Ville de Marseille, 2017 : 7).

Suite à nos entretiens, nous pouvons constater que les CEC de 2013 ont vraisemblablement mis en avant une mise en tourisme et un développement touristique axés sur Marseille, au détriment de l'ensemble métropolitain. Marseille a utilisé les événements Capitales pour rattraper son retard touristique global, mais surtout culturel, face à des destinations comme Aix-en-Provence, Avignon, voir Nice ou les autres grandes métropoles comme Lyon. La diversification des attraits touristiques en 2013 vers le champ culturel, a permis aux autres formes touristiques traditionnelles de s'afficher en croissance : croisiéristes, tourisme d'affaires et de congrès, tourisme de nature.

Les années qui suivent les CEC, montre une stabilité ou une croissance de l'activité touristique, avec plus de cinq millions de touristes par an contre deux millions avant 2013. La fréquentation touristique culturelle, naturellement plus faible que lors de l'année culturelle, fait preuve d'une grande résilience. Pour preuve, les années 2015 et 2016, marquées par les attentats de Paris et Nice, ont des chiffres de fréquentation soutenus (ville de Marseille, 2017 : 56). L'emploi touristique et le nombre

d'établissements touristiques sont en croissance continue depuis les CEC de 2013, l'hôtellerie et la restauration représentent 90% de l'emploi touristique. L'hôtel intercontinental, inauguré en 2013 dans l'ancien hôtel Dieu, symbolise le renouveau et le développement des hôtels cinq étoiles dans la cité phocéenne. Le changement d'image de la cité phocéenne dans l'inconscient collectif, amené par la réussite des CEC, est le résultat du travail et de la collaboration des acteurs touristiques marseillais et régionaux, avec les différents acteurs culturels, économiques et institutionnels. Mais suite à nos entretiens, des questions demeurent sur l'uniformité de la mise en tourisme et du développement touristique métropolitain. Même si les brochures et les programmations faites par l'Office de tourisme et de congrès de Marseille concernent toutes les communes de la métropole, nos entretiens et nos observations sur le terrain nous ont fait réaliser que le territoire marseillais ne se développe pas de manière égale. Comme nous l'a expliquée l'intervenante touristique n°7 de l'office de tourisme et des congrès de Marseille : « le tourisme s'est surtout développé dans le centre-ville de Marseille, le vieux port, la Joliette, la rue de la république et la cannebière. C'est là que se concentre la grande majorité des touristes ». L'hypercentralisation marseillaise de l'activité touristique, fidèle au modèle français et européen plus généralement, pose des questions à moyen et long terme sur le développement touristique à l'échelle métropolitaine, et notamment celles de la gentrification du centre historique, de l'étalement urbain et le sort des quartiers les plus populaires comme la Castellane ou les quartiers nord.

5.5 Marseille, une métropole culturelle ?

Notre hypothèse de départ repose sur le soutien apporté au programme-projet par les acteurs économiques, culturels et touristiques, qui percevraient ce dernier comme un levier de transformation métropolitain au travers des vecteurs culturels et touristiques, plus en lien avec la métropole internationale que le projet politique planifié par les institutions étatiques françaises. Par la valorisation des atouts culturels et le

développement d'un tourisme basé sur ces atouts, ce sont des pans entiers de l'économie qui se transforment, apportent une attractivité et un rayonnement, bénéficiant à tous les acteurs qui composent la métropole.

Suite à notre analyse des entrevues avec des intervenants issus de l'université, de la culture, du tourisme et de la politique européenne, sur les sujets de la gouvernance métropolitaine, de la culture et du tourisme, notre réflexion se porte sur le statut de métropole culturelle, acquis ou non, suite aux CEC de 2013. Pour y répondre, nous analysons dans un premier temps des questions liées à la métropole culturelle que nous avons soumises aux différents intervenants, afin de connaître leurs impressions. Après cette analyse, nous compilons les informations obtenues par nos recherches documentaires, nos observations et les entrevues, sur les facteurs de la gouvernance métropolitaine, culturels, touristiques, urbains et économiques et selon les critères de la métropole culturelle proposés par Grésillon.

L'une des questions posées aux intervenants concerne leur définition de la métropole culturelle. Comme il s'agit d'un terme récent avec plusieurs définitions, les chercheurs s'intéressent à la perception des intervenants et ce qu'est selon eux, une métropole culturelle. Effectivement, nous remarquons une divergence, selon le secteur d'activité des intervenants. Pour l'intervenant de l'université n°3, la métropole culturelle : « c'est un territoire, un espace central où se regroupent des créateurs du monde entier. La culture y a un rôle essentiel, ce n'est pas seulement une composante de l'économie, elle tient une place au moins égale à l'économie. Je me retrouve dans la définition de Grésillon sur la métropole culturelle comme lieu d'impulsion, centrifuge et centripète, avec une renommée internationale, je pense par exemple à Paris bien sûr, ou encore New York ».

Pour l'intervenant culturel n°8, une métropole culturelle « rassemble toutes les formes d'arts. On a des musées, des festivals, des expositions toute l'année. Ils sont accessibles

pour tout le monde. C'est un lieu d'incessante créativité et d'échanges entre toutes les populations ». Pour l'intervenant touristique n°7, la métropole culturelle s'apparente à « un espace, une grande ville voire plusieurs villes qui mettent en avant leur culture, leur patrimoine. Elles sont capables de développer toute l'année des programmes culturels, offrir une vie culturelle foisonnante aux populations locales et aux touristes. La métropole culturelle est un lieu d'échanges, d'échanges humains avec le tourisme, d'échanges culturels, entre musées par exemple ou en attirant des artistes du monde entier. »

La majorité des intervenants, sans donner la même définition, s'accordent sur l'importance de la culture, des échanges entre populations dans une métropole culturelle. Par la suite, après avoir recueilli leurs réponses sur la gouvernance métropolitaine, la culture et le tourisme, et l'influence des CEC, nous avons demandé aux intervenants, si le modèle industriel qui caractérisait la principale force économique de Marseille, a été supplanté par une économie axée sur le secteur des services culturels et touristiques.

Pour une majorité des intervenants, dix intervenants sur douze, Marseille reste principalement une économie de type industriel. Cependant, il existe des différences d'appréciations entre les intervenants dans leurs réponses. Pour l'intervenant culturel n°6 sa réponse est affirmative, c'est un non catégorique : « l'économie de Marseille est dépendante de son industrie, et le port en est la preuve, il est l'une des plus grandes sources de revenus de la ville. Et puis, comme je vous l'ai dit plus tôt, chaque année nous devons nous battre avec la municipalité pour avoir suffisamment de fonds et garantir nos spectacles, on est encore loin de pouvoir faire concurrence, si on parle festival de musique ou opéra, à des poids lourds comme Aix-en-Provence ».

Pour l'intervenant de l'université n°3, la réponse est plus mesurée : « Il y a une plus grande diversification de l'économie, l'économie industrielle est toujours très forte,

mais on voit des secteurs se développer. Avec les Capitales européennes de la culture, le secteur de l'hôtellerie et du tourisme se sont développés et prennent de plus en plus d'importance dans l'économie et l'attractivité de la ville. Le numérique est en plein essor. Je ne dis pas que dans les années à venir, les métiers de service ne seront pas le modèle économique, mais cela dépend pour beaucoup des choix politiques et économiques ». L'intervenant touristique n°7 préfère avancer l'augmentation continue de la place du tourisme dans l'économie : « si on regarde les chiffres, on est dans une logique de croissance, les hôtels et les restaurants de Marseille embauchent plus de monde chaque année, tous les ans de nouveaux hôtels ouvrent leurs portes. N'oublions pas que le tourisme est une industrie, différente de l'industrie traditionnelle, mais qui prend une place de plus en plus forte ».

Après l'année Capitale culturelle, la ville de Marseille a lancé un plan d'investissement pour inverser la courbe du chômage, qui atteignait 13% en 2013. L'une des mesures prise par la municipalité est d'investir dans des filières innovantes, comme le numérique, la recherche et la santé, le tourisme, le commerce, la culture ou encore le sport, dans la perspective de l'accueil des JO 2024 (Ville de Marseille, 2016 : 14). « En l'espace de trois ans, 7 500 emplois salariés privés ont été créés à Marseille et plus de 6 000 par an, dans la Métropole Aix-Marseille-Provence au cours des dix dernières années. De 12,5 % en 2016, le taux de chômage dans notre ville continue de baisser pour atteindre aujourd'hui 12 % quand il était de plus de 22 % en 1995 » (ville de Marseille, 2016 : 14).



Figure 5.13 Filières porteuses d'emploi (Ville de Marseille, 2016 : 18-19)

Comme nous le montre ce document de la ville de Marseille, les secteurs portuaires, biotechnologie et santé et numérique restent les plus gros pourvoyeurs d'emploi en 2016 à Marseille. Le tourisme qui comprend l'hébergement et la restauration est le secteur qui gagne le plus d'emploi sur les six dernières années, et des retombées économiques de près d'un milliard d'euros. Le tourisme de croisière a été multiplié par dix en l'espace de quinze ans. Sans être le plus grand employeur de la ville, le secteur du tourisme est devenu l'une des filières stratégiques du développement économique marseillais et de la région métropolitaine. Comme nous avons pu le voir auparavant, le secteur du tourisme est fortement intégré dans la dynamique métropolitaine avec l'office de tourisme et des congrès de Marseille, dont le guide présente ce qu'il y a à voir dans la région métropolitaine. Les hôtels, auberges et campings sont également listés pour informer les voyageurs.

Après avoir interrogé les intervenants sur ces aspects de la métropole culturelle, nous procédons à la partie analyse sous forme de deux tableaux (tableau 4.4 et 4.5).

Tableau 5.4 : Réponse des intervenants selon cinq facteurs (Auteur, 2018)

	Intervenants Politiques UE	Intervenants Université	Intervenants Culturels	Intervenants Touristiques
Gouvernance Métropolitaine/ Politique	2013 + Volonté d'intégrer une nouvelle gouvernance métropolitaine + Faire de Marseille une métropole européenne d'envergure	2013 - Confrontation entre villes organisatrices - Élus politiques secondaires	2013 + Politiques engagés dans la culture - Rivalités entre les élus locaux, - Marseille ville morcelée	2013 + Rapports excellents entre acteurs - Rapports compliqués entre élus
	- Rivalités entre élus - Retrait de Toulon des CEC - Confrontation Marseille / Aix-en-Provence	2018 + Statut de Métropole selon la loi - Système de gouvernance métropolitain chaotique - Sans l'état, pas de métropole	2018 + CEC ont accéléré la métropolisation - Retards dans les transferts de pouvoir - En cours de métropolisation - Les élus dans une logique de territoire	2018 + Excellente collaboration avec la métropole + Les CEC ont favorisé la métropolisation - Élus dans logique de territoire - Sans l'État, pas de métropole - Marseille en cours de métropolisation
	+ CEC favorisent la métropolisation + Marseille en cours de Métropolisation	- Intérêts locaux supplantent la métropole - Marseille en cours de métropolisation		
	- Élus centrés sur leurs localités - Élus en cours de «métropolisation»			
Économique	2013 + Monde économique est leadership dans les CEC + Excellente collaboration entre acteurs + Investissement et retombée économique importants	2013 + Monde économique est leadership dans les CEC + Influence positive sur l'attractivité à l'international - Pouvoirs publics rôle secondaire	2013 + Hausse d'investissements privés et publics lors des CEC - Difficile maintenir subventions culturelles - CEC : un moyen pour les élus de gagner de l'argent	2013 + Retombées économiques touristiques record + Investissements conséquents pour promouvoir Marseille à l'international
				2018

			<ul style="list-style-type: none"> - Vision marketing des CEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension économique dominante 	<ul style="list-style-type: none"> + Activités touristiques place plus importante dans économie régionale - Marseille, une économie plus industrielle
			<ul style="list-style-type: none"> - Hausse croissante investissements secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> 2018 	
			<ul style="list-style-type: none"> + Plus grande diversité activités économiques depuis CEC + Acteurs économiques leaders attractivité marseillaise - Marseille, un modèle économique très industriel - Élan CEC estompé, recherche d'un second souffle 	<ul style="list-style-type: none"> - Marseille modèle économique très industriel - Budget culture toujours difficile 	
			<ul style="list-style-type: none"> + CEC ont favorisé l'attractivité de Marseille - Marseille toujours une économie industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> 2013 	
			<ul style="list-style-type: none"> + Collaboration entre acteurs culturels + Succès populaire et global des manifestations et expositions - Retards de travaux et dans l'inauguration du Mucem 	<ul style="list-style-type: none"> 2013 	<ul style="list-style-type: none"> + Très bonnes relations avec acteurs culturels + 2013 année exceptionnelle + Artes accueille 500 000 visiteurs supplémentaires en 2013
Culturel			<ul style="list-style-type: none"> + Collaboration entre acteurs culturels + 2013, nouveau souffle vic culturelle + Nombreux événements dans toutes les villes - Nombreux artistes n'ont pu participer aux CEC - Les quartiers populaires délaissés de l'évènement - Surtout organisé dans le centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> 2013 	
			<ul style="list-style-type: none"> + Excellents rapports milieu culturel et artistique + Impulsion culturelle + engouement populaire + Création d'ateliers et de visites + Nombreuses expositions et festivals - méthode de sélection des artistes déficiente - Arts de la rue pas assez mis en valeur 		

	2018		2018						
	+ Un avant et un après-CEC 2013 + Manifestations culturelles le long de l'année	+ Programmation active toute l'année + Un avant et un après CEC pour Marseille - MP 2018 que de l'amour opportuniste marketing		2018	+ Vie culturelle toute l'année + CEC scène culturelle internationale pour Marseille - MP 2018 coup marketing				
Urbanistique et Patrimonial	2013	+ Musées et quartiers rénovés - Aménagement surtout dans le centre-ville	2013	+ Rénovation lieux patrimoniaux, projets urbains + Les CEC argument pour rénover image de la ville - Projets urbains au centre historique - Quartiers populaires oubliés des rénovations urbaines		2013	+ Musées municipaux restaurés + Nouveaux instituts culturels construits + Centre-ville réaménagé et repensé - Lieux historiques de la ville restaurés surtout		2013
	2018	+ Le Mucem symbole du renouveau architectural				2018	- Bâtiments anciens restaurés rachetés par des étrangers		
Touristique	2013	+ CEC ont attiré les touristes de tous les pays - Mise en tourisme axée sur Marseille centre	2013	+ CEC succès touristique comparable à Lille 2004 - Mise en tourisme privilégiant Marseille		2013	+ Fréquentation record de visiteurs		2013
									+ Fréquentation record + Touristes venus du monde entier - Mise tourisme axée sur Marseille

	<p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> + Image de Marseille a beaucoup changée + Marseille, une destination touristique européenne 	<p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> + Touristes ont une meilleure image de Marseille + Marseille destination touristique diversifiée - un tourisme surtout concentré au centre-ville - Tourisme de croisière et d'affaires majoritaires 	<ul style="list-style-type: none"> + Rattrapage touristique de Marseille par rapport à Aix ou Nice - Bénéfice touristique surtout pour Marseille <p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> + Beaucoup de visiteurs lors expositions et festivals + Marseille, une destination touristique européenne 	<p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> + Arrivées touristiques en augmentation sur tous les segments + Image positive des touristes sur Marseille - Touristes concentrés dans les centres-ville
--	--	--	---	--

+ Facteurs positifs ; - Facteurs négatifs

Pour ce premier tableau, on retrouve les réponses provenant des entretiens avec les différents intervenants. Ces réponses sont issues de la grille d'analyse regroupée en quatre parties : Les Capitales européennes de la culture, le processus de métropolisation, la mise en tourisme, la métropole culturelle.

Les intervenants que nous avons interrogés séparément nous ont fourni des renseignements englobant les facteurs économiques, culturels, touristiques, urbains et de gouvernance métropolitaine, pour Marseille et sa région. De ce fait nous avons pris ces facteurs, créé 4 groupes socioprofessionnels représentant les intervenants, puis scindé pour les facteurs et groupes d'intervenants en 2 périodes, 2013 année des CEC et 2018.

Pour le facteur de gouvernance métropolitaine/politique, les intervenants ont majoritairement un avis négatif. Si en 2013, une partie des intervenants soulèvent une volonté de changement de gouvernance et de collaboration entre et avec les élus politiques des villes organisatrices, la réalité est toute autre. Les intervenants relèvent la persistance générale des rivalités interurbaines, Marseille et Aix-en-Provence étant vus comme le modèle type des rivalités régionales historiques. Pour les intervenants politiques UE : « Il était très difficile de travailler avec les élus lorsqu'ils étaient réunis ». Il est à noter que les désaccords sur le budget de chaque ville organisatrice des CEC étaient tels, que Toulon a décidé de se retirer du projet, amputant une partie de celui-ci.

En 2018, l'impression des intervenants sur la gouvernance et le statut de la métropole est toujours aussi négative. Tous les intervenants sont unanimes, Marseille est toujours en cours de métropolisation. Même si les CEC de 2013 et l'implication de l'État, en officialisant le statut de métropole pour Marseille, ont accéléré le processus, il n'est toujours pas accompli. Comme nous l'a expliqué l'un des intervenants culturels : « les pôles des transports en commun n'ont toujours pas été délégués à la métropole, alors que la loi nous obligeait à le faire au 31 décembre 2017 ». L'image des élus politiques

locaux est toujours perçue négativement avec des intérêts locaux et territoriaux favorisés vis-à-vis de la métropole. La majorité des intervenants considèrent ces élus comme étant eux-mêmes en cours de métropolisation, voir pas du tout.

Pour le facteur économique, une majorité des intervenants soulignent les retombées positives qu'ont eu les CEC sur Marseille. Pour 2013, les intervenants politiques UE et universitaires, insistent sur le rôle déterminant du monde économique et de la CCI de Marseille pour obtenir l'organisation des CEC. Ils ont réuni tous les acteurs culturels, touristiques, universitaires et institutionnels autour du projet. Les intervenants culturels pour leur part soulèvent la baisse du budget de la culture juste avant les CEC alors que les investissements privés ont augmenté. Pour certains des intervenants culturels, les élus politiques ont instrumentalisé les Capitales européennes de la culture, sous le couvert de la culture, pour investir dans de grands projets et bénéficier des retombées. Pour les intervenants touristiques, les relations entre tous les acteurs autour de la table étaient excellentes, et ont permis d'avoir des CEC aux retombés économiques record dans le cas du secteur touristique. En 2018, une majorité des intervenants sont d'accord sur le rôle de la CCI dans la promotion et la poursuite de l'attractivité économique de Marseille. Les CEC ont donné une nouvelle image de Marseille. L'ensemble des intervenants conviennent que le modèle économique est toujours centré sur l'industrie portuaire et aéronautique, cependant il a su se diversifier.

Pour le facteur culturel, une majorité des intervenants sont d'accord sur l'influence des CEC dans la mise en lumière des cultures locales et régionales, notamment marseillaise, mais des points négatifs ressortent. En 2013, la collaboration entre les acteurs et les artistes du monde culturel était excellente. Les intervenants touristiques mettent en avant leur collaboration avec le milieu culturel pour diffuser les programmations dans toutes les villes organisatrices. Les autres intervenants, notamment culturels, partagent l'opinion que les CEC ont mis en avant les richesses culturelles du territoire, notamment marseillais, et à le diffuser aux publics. Un public qui est d'ailleurs venu en nombre pour assister aux différentes manifestations

culturelles. Cependant, les intervenants universitaires et culturels pointent la vision trop marketing et économique de l'événement : « de nombreux artistes n'ont pas pu participer aux CEC et ce sont senti dépossédé des CEC, au profit de la vision économique et marketing ». Il est reproché aussi d'avoir délaissé les quartiers populaires de Marseille, au profit du centre historique et des lieux avec une image forte et attractive.

En 2018, les intervenants sont d'accord pour dire qu'il y a eu un avant et un après-CEC à Marseille. La vie et la réputation culturelle de Marseille ont été mises en lumière. Tous les intervenants s'accordent pour dire que Marseille possède une programmation foisonnante toute l'année. Pour les intervenants culturels, Marseille a une offre culturelle populaire et n'a plus à rougir face à ses voisines Arles, Aix-en-Provence ou Avignon. D'ailleurs les intervenants culturels font remarquer que Marseille va accueillir des événements de portée européenne en 2019 et 2020, en plus de MP2018. Concernant l'évènement MP 2018, revival des CEC de 2013, pour les intervenants universitaires et une grande partie de la culture, il s'agit « surtout d'un coup marketing pour jouer sur la réussite de MP 2013 et tenter de retrouver un second souffle pour pérenniser ce modèle ».

Pour le facteur urbanistique et patrimonial, les intervenants déclarent unanimement que l'organisation des CEC a apporté des transformations et des aménagements profonds pour Marseille. En 2013, tous les intervenants mettent en avant les transformations et les mutations urbaines qu'a permis le programme *Capitale européenne de la culture*. Les intervenants culturels parlent « de la restauration d'une grande partie des musées municipaux et l'ouverture de nouveaux musées comme le Mucem ou le Frac ». Les intervenants de l'université voient dans l'organisation des CEC « l'argument pour des investissements urbains massifs pour rénover l'image de la ville ».

Cependant, cette rénovation urbaine se concentre sur le centre ancien (Vieux-Port, la Joliette), touchant « surtout les lieux emblématiques et historiques de la ville et

délaissant de ces rénovations urbaines, les quartiers populaires comme la Castellane ou les quartiers nord ». En 2018, malgré des rénovations ayant transformé la physionomie du centre ancien, les intervenants universitaires et culturels mettent en garde sur le phénomène rampant de gentrification des bâtiments anciens, les améliorations nécessaires dans les autres infrastructures et les transports de la ville.

Pour le facteur touristique, les intervenants sont unanimes sur la réussite des CEC en termes d'attractivité touristique, tout en ressortant des points négatifs. En 2013, les intervenants sont tous d'accord dans la réussite humaine des CEC de Marseille Provence, soulignant la fréquentation touristique record lors de l'évènement Capitale, avec des touristes « venus des États-Unis, d'Europe, du Japon ou de Chine ». Néanmoins, les intervenants sont unanimes quant à une mise en tourisme et un développement touristique axés sur la ville de Marseille, au détriment de l'ensemble métropolitain. En 2018, les intervenants sont majoritairement d'avis que les CEC ont permis de changer l'image négative que portaient les touristes, notamment internationaux, de Marseille. Cinq ans après les CEC, « le nombre d'arrivées touristiques est en augmentation sur les segments urbains culturels, croisiéristes, tourisme d'affaires, tourisme de nature ». Marseille a su devenir une destination touristique attractive de dimension européenne, avec une offre variée. Cependant, la mise en tourisme de Marseille, déjà axée sur la ville plus que la métropole, se retrouve concentrée au niveau du centre historique de Marseille.

Suite à cette première analyse, nous continuons avec un second tableau réunissant les facteurs et les critères de la métropole culturelle d'après Grésillon, selon les réponses des intervenants, issu du premier tableau, des observations et de la recherche documentaire.

Tableau 5.5 : Facteurs et Critères de la métropole culturelle d'après les critères de Grésillon (Auteur, 2018)

FACTEURS	INTERVENANTS	OBSERVATIONS	DOCUMENTATION
Gouvernance /Politique	Acquis Statut officiel de métropole	Acquis	Acquis Loi MAPAM 2014 de modernisation et d'affirmation des métropoles
	Non acquis/ À résoudre Processus de métropolisation	Non acquis/ À résoudre	Non acquis/ À résoudre Loi NOTRe 2015 (nouvelle organisation territoriale de la république)
	Processus de « métropolisation » des élus		
	Intérêts locaux supplantent l'intérêt métropolitain		
	Retard délégation des compétences métropolitaines		
Économique	Acquis Monde économique leader pour favoriser attractivité	Acquis	Acquis 1er pôle économique sud de la France
	Investissements privés secteur culturel		1er Port de France, 5e port d'Europe
	Diversification économie		3e métropole française en investissements étrangers
	Croissance secteur culturel et touristique depuis 2013		3e ville de France la plus innovante
	Non acquis/ À résoudre	Non acquis/ À résoudre	11e ville la plus innovante d'Europe Non acquis/ À résoudre

	Économie Industrielle prédominante Économie culturelle en recherche de pérennité		Économie de Service peu développée 11 ^e place pour le poids économique 13% de chômage en 2018 contre 9% en France
Culturel	Acquis Scène culturelle riche dans toute la métropole	Acquis Affiche dans les rues pour annoncer les spectacles	Acquis Territoire reconnu pour son attractivité culturelle européenne
	Programmation active toute l'année Restauration musées municipaux et ouverture nouveaux musées	Artistes de rue au Vieux Port	Marseille 5 ^e position en France accès à la culture et aux loisirs
	Non acquis/ À résoudre Difficultés budgétaires pour acteurs culturels et artistiques Majorité événements et musées dans le centre de Marseille Oubli des quartiers populaires	Non acquis/ À résoudre Absences affiches ou promotions culturelles dans les quartiers éloignés du centre-ville	Non acquis/ À résoudre
Urbain/Patrimonial	Acquis Rénovation urbaine d'envergure	Acquis Rénovation quartiers historiques comme la Joliette	Acquis - 1 ^{re} opération renouvellement urbain en Europe (Euroméditerranée)
	CEC argument pour rénover image de Marseille Museum symbole renouveau marseillais Vieux Port 100% piétonne et écoresponsable Non acquis/ À résoudre	Front de mer rénové (vieux port, Mucem, J4) Bâtiments anciens refaits à neuf, (Notre Dame de la Garde) Non acquis/ À résoudre	Non acquis/ À résoudre

	<p>Projets urbains surtout centre historique Marseille</p> <p>Quartiers populaires délaissés des rénovations</p> <p>Beaucoup à faire pour infrastructures et transports</p> <p>Phénomène de gentrification dans le centre-ville</p>	<p>Dans les quartiers périphériques patrimoine non rénové</p>	<p>Marseille classée dernière pour environnement et qualité des infrastructures urbaines</p>
Tourisme	<p>Acquis</p> <p>Arrivée touristique en augmentation sur tous les segments</p> <p>Rattrapage de l'attractivité de Marseille face à Aix ou Nice</p> <p>Destination touristique diversifiée</p> <p>Tourisme et culture indissociables</p>	<p>Acquis</p> <p>Janvier 2018, présence de touristes européens et asiatiques</p>	<p>Acquis</p> <p>17e port mondial pour la croisière</p> <p>Plus de 5 millions de visiteurs par an</p> <p>1 milliard d'euros de retombées économiques en 2016 pour Marseille</p> <p>1,6 million de croisiéristes en 2017</p> <p>Métropole Aix Marseille, 1^{re} destination tourisme interne en 2016 avec 3,5 millions de nuitées</p>
	<p>Non acquis/ À résoudre</p> <p>Mise en tourisme privilégiant Marseille que la métropole</p> <p>Tourisme concentré dans le centre-ville</p> <p>Tourisme croisière et affaires</p>	<p>Non acquis/ À résoudre</p>	<p>Non acquis/ À résoudre</p>
CRITÈRES			

Diversité des acteurs	Acteurs de tous les domaines sur l'ensemble du territoire	Acquis	Acquis	Acquis
	Collaboration étroite entre acteurs culturels	Acquis		
	Collaboration entre entreprises et acteurs de la métropole	Acquis		
	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre
Cosmopolitisme	Rivalités entre acteurs politiques locaux	Acquis		Élus et leaders politiques marseillais régulièrement accusés de clientélisme
	Relations complexes entre acteurs culturels et politiques	Acquis		
	Touristes du monde entier	Acquis	Quartiers entiers de Marseille habités par populations issues de l'immigration	Acquis
	Marseille ville de transit de population du monde entier	Acquis		3 ^e ville arménienne du monde, 1 ^{re} ville corse, 1 ^{re} ville comorienne, 3 ^e ville juive d'Europe, Communautés arabes et italiennes importantes
Équipements culturels	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre
	En 2013, 8 nouveaux musées ouverts	Acquis	Acquis	Populations immigrantes surtout dans quartier extérieurs de Marseille
	Museum, emblème du renouveau de Marseille	Acquis	Acquis	Acquis
	Restauration des musées municipaux	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre	Non acquis/À résoudre
				2 ^e ville de France en nombre de musées (26) et salles de spectacles (16) Marseille possède son propre stade de football Ville possède son opéra Non acquis/À résoudre

	<p>Les infrastructures culturelles surtout dans le centre-ville</p> <p>Manque investissement culturel de la municipalité pour les quartiers populaires</p>	<p>Absence philharmonique à Marseille contrairement à Aix-en-Provence</p>	<p>4 Musées municipaux excentrés souffrent déficit de notoriété</p> <p>Quartiers populaires de Marseille équipements culturels vétustes</p>
<p>Réputation internationale</p>	<p>Acquis</p> <p>Marseille destination touristique européenne</p> <p>Image de Marseille très positive pour les touristes</p> <p>2013 : Capitale européenne de la culture</p> <p>2016 : Euro de football</p> <p>2017 : Capitale européenne du sport</p> <p>2019 : Année de la Gastronomie</p> <p>2020 : biennale d'art contemporain Manifesta</p> <p>Non acquis/ À résoudre</p> <p>Réputation négative des médias nationaux (forte criminalité)</p> <p>Devenir métropole de rang européen</p>	<p>Acquis</p>	<p>Acquis</p> <p>Université Aix Marseille parmi 150 meilleures universités du monde en 2017</p> <p>Marseille 4^e ville de France la plus connectée au monde en 2016</p>
		<p>Non acquis/ À résoudre</p>	<p>Non acquis/ À résoudre</p> <p>Marseille siège de la corruption politique</p> <p>Ville et métropole de taille moyenne en Europe (23^e rang en 2012)</p>

Dans ce second tableau, les chercheurs ont repris les réponses provenant des entretiens avec les différents intervenants, selon les facteurs économiques, culturels, touristiques, urbains et de gouvernance métropolitaine, ainsi que les critères proposés par Grésillon (diversité culturelle, cosmopolitisme, équipements culturels et réputation internationale), pour établir le profil de la métropole culturelle. Afin d'établir avec le plus d'exactitude possible, si Marseille peut être considérée en 2018 comme une métropole culturelle ou non. Les chercheurs ont utilisé les informations obtenues sur le terrain lors de la période d'observation et de la recherche documentaire. Dans un souci de clarté, nous avons divisé chaque facteur et critère en « acquis » et « non acquis/à résoudre ».

Pour le facteur de gouvernance/politique, la dynamique est négative. Marseille et son ensemble métropolitain sont métropole selon la loi française. Malgré l'existence du conseil de la métropole, son fonctionnement est complexe et erratique. Les élus politiques locaux et territoriaux sont dans une logique de confrontation et de rivalités, acceptant bon gré mal gré l'existence de cette métropole. Les intérêts des communes et des territoires que les leaders politiques représentent, sont au-dessus de l'intérêt métropolitain. Les prérogatives déléguées à la métropole sont pour certaines bloquées, empêchant un fonctionnement optimal de la gouvernance. De ce fait, en 2018, Marseille et sa région sont encore en cours de métropolisation et ses politiciens sont encore dans une logique locale ou en cours de métropolisation.

Pour le facteur économique, le résultat est plus positif. Les acteurs économiques marseillais sont à l'initiative de projets favorisant l'attractivité de Marseille et sa région. Les investissements en faveur de la culture sont de plus en plus présents, prenant une place de plus en plus importante, au détriment des acteurs institutionnels. L'économie de la ville s'est diversifiée depuis 2013 et obtient de bons classements à l'échelle française et européenne, notamment en termes d'innovation et d'attractivité des investissements directs à l'étranger. Mais plusieurs facteurs pour être métropole

culturelle restent à résoudre. Malgré une croissance continue de l'attractivité touristique et culturelle, Marseille possède l'économie de services parmi les moins développés de France, étant largement une économie industrielle portuaire et aéroportuaire. De plus, le chômage reste élevé en rapport de la moyenne nationale, malgré une baisse continue depuis 2014.

Concernant le facteur culturel, Marseille et sa région ont su capitaliser sur la réussite des CEC de 2013. Si des villes comme Aix-en-Provence ou Arles connaissent une réputation culturelle dépassant les frontières de l'hexagone, Marseille a su se transformer en une ville reconnue pour sa vie culturelle. En 2018, les manifestations culturelles, de toutes natures, sont omniprésentes toute l'année. Des affiches, des programmes sont visibles en ville et des artistes de rue s'exposent. Selon un classement pwc France de 2015, Marseille est en 5e position en France pour l'accès à la culture et aux loisirs. Mais cette richesse culturelle n'est pas uniforme, se retrouvant surtout dans l'hypercentre historique de Marseille. Ce renouvellement culturel a très largement oublié les quartiers populaires. Malgré le succès et l'attrait culturel qu'inspire Marseille et les CEC de 2013, la recherche et le maintien de financements pour développer des projets artistiques, restent complexes au regard des acteurs culturels.

Pour le facteur urbain/patrimonial, au même titre que pour le facteur culturel, il y a eu un avant et un après-CEC. Le patrimoine bâti marseillais a connu une rénovation urbaine majeure, pour un coût total de 660 millions d'euros. Le vieux port et le front de mer sont totalement pédestres et conçus pour profiter de l'espace urbain. Le quartier de la Joliette a été totalement rénové, il accueille des boutiques et des cafés face au Mucem et au Hangar J4. Le projet euro-méditerranéen est considéré comme la première opération de renouvellement urbain en Europe. Mais ici aussi, cette restauration de grande ampleur n'est pas uniforme. Elle se concentre dans le centre-ville et les points historiques comme Notre-Dame de la Garde. Cette rénovation n'a pas touché ou n'a quasiment pas affecté les arrondissements extra-centraux, concentrant des populations

ouvrières ou modestes. La restauration du centre-ville a favorisé un phénomène rampant de gentrification, qui attire surtout des Parisiens et des étrangers, avec un prix au m² de 2278 euros en moyenne en 2017 contre 8450 euros à Paris et 3900 euros en moyenne dans le centre-ville marseillais (Baldy, 2017 : 1). L'inégalité de traitement des infrastructures marseillaise se reflète par une étude pwc France de 2015, qui classe la cité phocéenne dernière de son classement des futures métropoles « pour l'environnement et la qualité des infrastructures urbaines », pointant un taux de dépense par habitant, relativement plus faible que dans les autres villes françaises et une part importante de logements suroccupés.

Au niveau du facteur touristique, Marseille est devenu une destination touristique de choix pour les touristes français, mais aussi du monde entier. Depuis 2013 et malgré les attentats de Paris et de Nice en 2015 et 2016, le nombre de touristes est en croissance dans tous les segments du secteur. La ville dégage une nouvelle image attractive, renouvelée aux yeux des touristes, rattrapant son retard sur Aix-en-Provence ou Nice. En termes de chiffres, Marseille a reçu plus de 5 millions de touristes en 2017, dont 1,6 million de croisiéristes. D'après Atout France, la Métropole Aix Marseille est la 1^{re} destination touristique pour les Français en 2016 avec 3.5 millions de nuitées. Avec environ 1 milliard d'euros de retombées en 2016, le tourisme représente 7% de l'économie locale. Cependant, au même titre que pour les facteurs culturels et urbains/patrimoniaux, il existe une mise en tourisme et un développement touristique centré sur l'hypercentre marseillais, qui concentre majoritairement les touristes autour d'une même zone restreinte. Autre constatation, le tourisme de croisière et d'affaire reste majoritaire à Marseille, malgré la croissance de l'attrait culturel depuis 2013.

Sur le critère de la diversité des acteurs, la cité phocéenne et sa région possèdent un solide ensemble d'acteurs travaillant de concert pour le développement de la ville et de la métropole. Des acteurs du monde culturel, touristique, économique, institutionnel et universitaire œuvrent et travaillent ensemble sur l'ensemble du territoire. Les acteurs

culturels possèdent une relation étroite depuis de nombreuses années et collaborent à l'échelle locale, régionale et nationale, même au-delà pour certain. Les acteurs économiques, culturels, touristiques et universitaires ont créé des liens de collaboration entre-eux, favorisant des synergies.

Au niveau institutionnel, la relation est plus complexe qu'avec les autres acteurs. Même si le niveau institutionnel demeure un des acteurs principaux dans le développement de la ville et de la métropole dans son ensemble, son rapport avec les autres acteurs repose moins sur un pied d'égalité que sur un rapport de hiérarchie. Ce qui laisse par exemple entre les acteurs culturels et institutionnels, des rapports compliqués au niveau des budgets de fonctionnement des institutions culturelles municipaux et territoriaux.

Pour le critère du cosmopolitisme, l'empreinte de Marseille est marquée par la diversité ethnique de sa population. Les populations d'origines italiennes côtoient les populations juives et arméniennes, en passant par l'immigration des pays du Maghreb. Ingram (2011) voit en Marseille la ville la plus cosmopolite de toute la Méditerranée. Au niveau touristique, la ville accueille des populations de tous les horizons, venant de la région provençale, de l'Europe ou du monde entier. Malgré cela, on constate que la plupart de ces populations vivent le plus souvent en dehors du centre historique, dans les arrondissements extra centraux, habités en grande partie par les classes ouvrières ou populaires, ce qui accroît le sentiment de strates à l'intérieur de la ville.

Du point de vue des équipements culturels, la ville est devenue la seconde ville de France avec 26 musées et 16 salles de spectacle, dépassant Lyon, mais restant loin de Paris. L'organisation des CEC en 2013 a permis la construction de 8 nouveaux musées, dont le Mucem qui a obtenu en 2015 le prix européen du conseil de l'Europe. En plus de ces infrastructures, Marseille possède son propre opéra et un stade de football d'une capacité de 60 000 places. Mais malgré cela, les disparités sont importantes. Un très grand nombre de ces infrastructures culturelles se trouve dans un rayon de 2 km², ce

qui est à la fois un avantage en termes d'accessibilité immédiate et un défaut pour une ville parmi les plus étalées de France. Les arrondissements et quartiers excentrés n'ont pas bénéficié des mêmes investissements. Beaucoup d'équipements culturels sont vétustes et les quatre musées en dehors de l'hypercentre ont un déficit d'attractivité. Contrairement à Aix-en-Provence, Marseille ne possède pas de philharmonique, devenu ces dernières années un des grands symboles culturels des grandes villes, comme Paris ou Hambourg.

Enfin, pour le critère de la réputation internationale, Marseille a su transformer et changer une partie de son image, surtout au niveau européen. Selon le cabinet pwc France, en 2016, Marseille est classée quatrième ville en France la plus connectée au monde, la décrivant comme région méditerranéenne au fort potentiel de croissance et plutôt bien connectée au reste du monde. L'université d'Aix-Marseille est parmi les 150 meilleures universités du monde selon le classement de Shanghai 2017. De nombreux événements de portée européenne se sont déroulés et vont se dérouler à Marseille.

Depuis les Capitales européennes de la culture en 2013, la ville a accueilli une partie des matchs de l'Euro de football en 2016, puis est devenue en 2017 Capitale européenne du sport. 2019 sera l'année de la gastronomie et 2020 verra l'organisation de la plus importante biennale d'art contemporain en Europe, Manifesta. Malgré ces atouts, plusieurs points noirs subsistent. Au niveau métropolitain, Marseille-Provence ne fait pas encore partie du top 20 des plus grandes métropoles européennes, classée seulement 26^e. Elle se range dans la catégorie des métropoles de rang moyen au niveau européen. Du point de vue de la réputation et de l'image, si une transformation profonde a eu lieu depuis ces cinq dernières années, la ville subit toujours une réputation négative et péjorative de la part des médias nationaux, qui dépeignent Marseille comme une ville de forte criminalité. Il existe une confrontation entre l'image dépeinte, tant au niveau national qu'au niveau international.

5.6 Conclusion

À la suite à nos entretiens avec les intervenants et à l'analyse des résultats selon les facteurs et critères, nous ne pouvons, en l'état actuel, valider pleinement l'hypothèse de départ. Cette dernière reposait sur le déroulement du programme CEC, projet porté par les acteurs économiques, culturels et touristiques, comme levier de transformation métropolitain au travers des vecteurs culturels et touristiques, plus en lien avec la métropole mondiale que le projet politique et étatique français.

Onze ans après avoir remporté l'organisation des Capitales européennes de la culture et cinq ans après l'année culturelle, l'observation de terrain et l'analyse des entretiens avec les différents intervenants, ne peuvent confirmer le statut de métropole culturelle de Marseille et sa région.

Tableau 5.6 : Facteurs clés de succès des Capitales européennes de la culture selon des critères européens

	Lille 2004	Liverpool 2008	Marseille 2013
Tourisme et Économie	<ul style="list-style-type: none"> - 9 millions de touristes - 1 million de touristes supplémentaires -73,5 millions € de budget - 13,5 millions d'investissements privés - entre 2003 et 2004, 27,2% augmentation nuits hôtelières - 1340 emplois dont 650 durables 	<ul style="list-style-type: none"> - 9,7 millions de touristes supplémentaires - 753,8 millions de livres de retombées - 150 millions € de budget - Chômage 18% en 1995 à 5% en 2010 - 9/10 touristes souhaitent revenir et recommandent la destination 	<ul style="list-style-type: none"> - 11 millions de touristes - 2 millions de touristes supplémentaires - 500 millions € de retombées 100 millions € de budget - création de 2800 emplois durables - Chômage de 12% en 2018
Accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> - 3 millions de billets pour les événements vendus - 39% événements gratuits - 193 villes ont été partenaires dont 7 en Belgique - 2500 événements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - 60% population a assisté à un événement - augmentation de 10% du public aux événements culturels - 7000 événements culturels lors des CEC 	<ul style="list-style-type: none"> - 74% population ont assisté à un événement - 600 projets cofinancés et 350 labellisés - 80% des résidents ont apprécié la programmation

Dynamisme culturel et durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - 17 000 artistes mobilisés - Amélioration image culturelle - Impacts positifs à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation 8% entreprises créatives entre 2004 et 2008 - Impacts positifs à long terme - Amélioration image culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts positifs à moyen terme - Amélioration image culturelle - 665 millions € d'investissements culturels - 2/3 des projets ont conçu pour être pérennisés
Image	<ul style="list-style-type: none"> - 4 000 journalistes reçus individuellement - 10 millions de dépliants, flyers distribués en France et dans le monde - 10 000 retombées média (dont 15% à l'international) - 140 délégations venues du monde entier 	<ul style="list-style-type: none"> - 71% articles positifs sur Liverpool - 85% de la population considèrent que les CEC ont amélioré leur qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 000 retombées média (dont 13% à l'international) - Cadre de vie amélioré pour 40% des habitants, entreprises et opérateurs culturels - Près de 2/3 des Français ont entendu parler de MP2013 - 2/3 des résidents et 2/5 des entreprises ont une meilleure image du territoire post CEC
Gouvernance transpartisane	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance politique unie travaillant de concert avec tous les acteurs - CEC pour réunir les territoires - Accélérateur de métropolisation - Gouvernance métropolitaine intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance indépendante entre pouvoir locaux et organisateurs CEC - Tensions lors phase organisationnelle - 6^e métropole anglaise et fortement intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance semi-indépendante - Problèmes de collaboration entre élus métropolitains - Local surpasse le métropolitain - Accélérateur de métropolisation - Métropolisation incomplète
Régénération urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérateur de projets urbains - Transformation urbaine (patrimoine, restauration) - Transformation du centre et des quartiers périphériques métropolitains 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation urbaine (building et restauration) - Conversion locaux industriels en locaux culturels - Projet <i>paradise project</i> d'un montant de 1 milliard d'euros 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation urbaine (patrimoine, restauration) - Métamorphose du centre-ville et du vieux port - Quartiers populaires oubliés

Si l'on compare avec Lille 2004 et Liverpool 2008, on peut constater que Marseille Provence 2013 a su également tirer avantage du programme en termes de réussite de l'évènement. Les CEC de 2013 ont apporté des changements profonds dans la physionomie, l'image, l'attractivité et le fonctionnement de Marseille. La ville a su

capitaliser sur la réussite économique, urbanistique, culturelle et touristique qu'a impulsé 2013. Les intervenants de tous les milieux de la ville et de la région, sont d'accord pour dire que le programme CEC a transformé Marseille sur sa forme. Néanmoins, en comparaison de Lille ou de Liverpool, certaines différences existent par rapport à Marseille, et en 2018, des problèmes de fond résident.

Le premier d'entre eux est la gouvernance de l'entité métropolitaine Aix-Marseille-Provence. Là où Lille 2004, en organisant les Capitales européennes de la culture, a réussi à créer un ensemble métropolitain fonctionnel, Marseille n'y est pas encore parvenue. Les acteurs politiques locaux et régionaux, qui sont de fait membres de l'assemblée métropolitaine, préfèrent renier majoritairement cet ensemble métropolitain. L'histoire des rivalités entre les communes de la région marseillaise, dont le symbole le plus éclatant est Aix-en-Provence et Marseille, reste toujours dans l'empreinte politique régionale. Les élus politiques ne sont pas dans un esprit de cohésion ou d'entente pour valoriser la métropole, mais plutôt dans un esprit de confrontation continu pour valoriser leurs propres municipalités et territoires. Les blocages politiques des organes métropolitains empêchent la métropole de fonctionner et d'exister pleinement, ce qui affecte le développement de la métropole et la collaboration avec une partie des autres acteurs de la ville et de la métropole dans le développement de projets.

Le secteur économique de Marseille reste majoritairement industriel, et malgré une diversification vers les services, le tourisme, l'hôtellerie, la cité phocéenne reste l'une des villes de France avec le taux d'emploi dans les services parmi les plus bas. Le rôle d'impulsion est de support qui devrait être dévolu aux acteurs institutionnels, se retrouve de plus en plus entre les mains des acteurs économiques. Ces derniers ont su saisir le rôle de la culture et du tourisme comme pôle d'attractivité économique, et ont tissé des liens avec les acteurs culturels, touristiques et universitaires, laissant aux acteurs institutionnels marseillais, le rôle de facilitateur et de régulateur.

Si les secteurs culturels, urbains et touristiques se sont transformé et ont transformé l'image de Marseille, elle n'est toutefois pas uniforme, et se concentre dans le cœur historique de Marseille. Cette hyper concentration des activités est encouragée par la logique politicienne de marketing culturel et touristique, au détriment du développement de l'ensemble des quartiers de la ville, de ses couches populaires et du territoire métropolitain. Cela entraîne un début de gentrification du centre-ville marseillais, qui reste très abordable en comparaison de villes comme Paris ou Londres, mais de plus en plus difficile à conserver pour les populations locales. Les couches populaires vivant dans les quartiers excentrés sont les moins touchées par ces transformations, même si des programmes ont été mis en place par la municipalité et par des acteurs du monde culturel. Ces programmes restent très inférieur en rapport de ce qui a été fait à Liverpool 2008 et Lille 2004, aussi bien en terme de nombre d'évènements, qu'en termes de territoires et de populations concernées.

Si Marseille obtient de bons points au niveau de la diversité de ses acteurs, son cosmopolitisme et la diversité de ses équipements culturels est à relativiser. Malgré un renouveau dans l'imaginaire des populations étrangères et locales, la réputation et la place de Marseille sur la scène mondiale, de par son rayonnement, se placent surtout au niveau européen et méditerranéen. Là encore, l'imperfection métropolitaine, la continuité du processus de métropolisation et la rivalité des communes métropolitaine, ralentissent l'intégration complète d'un ensemble de près de 1,8 millions d'habitants, et l'empêche de se placer pleinement parmi les grandes métropoles européennes, à la différence de Lille, qui a su mettre à son avantage l'axe Bruxelles-Londres-Paris.

Notre recherche nous a permis de comprendre que le programme *Capitales européennes de la culture* ne permet pas dans le cas de Marseille et sa région, d'en faire à court ou moyen terme une métropole culturelle pérenne. Néanmoins les effets produits sont bien réels pour Marseille. Cette dernière est devenue une destination touristique et une ville culturelle, dans le sens où les populations ne viennent plus

simplement en transit ou pour raisons professionnelles. Le potentiel de la métropole repose sur la fin du processus de métropolisation du territoire, mais aussi de ses acteurs politiques et institutionnels, à contre-courant des autres acteurs du territoire qui possèdent une vision d'ensemble dépassant le stade de la localité.

Si à l'avenir, et au vu des qualités culturelles, touristiques et patrimoniales, les futurs leaders de la métropole s'approprient la vision métropolitaine et travaillent dans un esprit plus étroit de collaboration avec les autres acteurs régionaux, Marseille pourrait devenir une métropole d'équilibre de portée régionale et européenne. Fort d'un modèle métropolitain, hérité de la vocation culturelle et touristique du programme CEC, et du projet politique français de décentralisation et de regroupement des activités administratives et économiques.

CONCLUSION

Le programme Les Capitales européennes de la culture est né du constat de la grande richesse des cultures européennes et du rôle éminent des villes dans la formation et le développement de ces cultures. Les Capitales européennes de la culture se donnent pour objectif de rendre accessible à tous les publics, locaux ou visiteurs, quelques aspects remarquables de la ville, de la région et du pays en question, et de promouvoir des événements associant des acteurs culturels d'autres villes en Europe. Depuis leur création en 1985, 56 villes ont organisé le programme *Capitale européenne de la culture*, décerné par l'Union européenne. Les Capitales européennes de la culture connaissent un succès croissant auprès du public et des médias, avec des effets souvent durables sur le développement culturel et touristique de la ville choisie.

Jack Lang, l'un des initiateurs des Capitales avec Mélina Mercouri, déclare au sujet de la création des CEC : « qu'avec le recul, la décision formelle de juin 1985 apparaît comme un événement historique, mais ses acteurs n'en avaient pas conscience. Ils étaient portés par leurs intérêts légitimes, mais aussi par le vent de relance de la construction européenne qui soufflait depuis la désignation de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne et l'épanouissement de l'entente franco-allemande entre François Mitterrand et Helmut Kohl. Notre but n'était pas seulement de faire rayonner des villes, mais de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Europe. À travers les manifestations très diverses de sa culture. Par un curieux concours de circonstances, nous étions les inventeurs d'une formule que d'autres mirent en œuvre mieux que nous-mêmes ». (Duboisdeghien, 2018 : 1).

La décision d'attribuer les CEC à Glasgow en 1990, après des éditions en demi-teinte dans des villes européennes au rayonnement culturel mondial, marque la transformation du rôle de ce label : « la couleuvre était tout de même difficile à avaler : qu'avait Glasgow de culturel, comparée aux belles cités qui avaient reçu le titre

jusqu'alors ? Madame Thatcher avait pris une décision de politique intérieure. Mais ne laissait à ses partenaires européens d'autre choix que de l'avaliser ». (Duboisdenghien, 2018 : 1). Suite à cette attribution, certains responsables européens se sont demandé alors s'il était cohérent que la Communauté européenne finance des opérations décidées selon des critères nationaux, sans grand-chose à voir avec la culture et la citoyenneté européennes. De son côté, le gouvernement britannique avait à l'esprit des visées économiques, à savoir, profiter du désormais prestigieux label pour attirer les investisseurs et transformer en profondeur une agglomération de vieilles industries. L'impact économique qui en est ressorti fut bénéfique et l'image de la cité en fut retournée. L'opération Glasgow marqua donc un tournant et donna des idées aux autres États membres.

Marseille, en tant que ville la plus ancienne de France, avec ses 2600 ans d'histoire, possède une identité et un caractère à part dans le paysage français et européen. Depuis sa fondation en 600 av J-C, la cité phocéenne fut tour à tour un port de commerce parmi les plus importants de la méditerranée, la porte de l'Orient, une cité état, convoitée, attaquée et dépouillée au fil des siècles par les Romains, les Ostrogoths, les Catalans, les seigneurs de la Provence. Prospère grâce au commerce portuaire durant l'antiquité, déclinant pendant le haut Moyen-Âge suite à la peste et aux attaques catalanes, renaissantes sous Louis XIV, Marseille atteint son apogée urbain et économique au XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle.

La seconde moitié du XXe siècle constitue un tournant et le déclencheur de profondes mutations. La perte des colonies françaises après l'Indépendance de l'Algérie en 1962, et la fermeture du canal de Suez en 1967, provoquent le déclin des activités de négoce et d'industrie de Marseille. Le chômage qui en résulte est l'une des conséquences économiques directes de cette période de crise, synonyme de désindustrialisation et de forte criminalité. Marseille décide de se tourner vers de nouveaux projets empreints de modernité et d'avenir. La ville se lance dans de grands projets d'aménagement urbain

pour redonner vie et dynamisme à son cœur qui s'est considérablement appauvri. Le lancement du projet euro-méditerranéen, orienté vers le développement économique entre le port et le centre-ville et la promotion touristique d'une ville que l'on dit dénuée de monuments et de vie culturelle, vise à faire de Marseille un grand carrefour entre l'Europe et la Méditerranée ainsi qu'une destination touristique de premier plan.

Conscient de l'attractivité du label Capitales européennes de la culture, les acteurs économiques réunis au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, ont poussé les autorités locales et territoriales à se présenter pour l'organisation de l'édition française en 2013, arguant la réussite culturelle et touristique et les retombées économiques des CEC de Glasgow en 1990, Lille en 2004, Patras en 2006 et Liverpool en 2008, toutes d'anciennes villes industrielles comme Marseille. Cette dernière a su tirer avantage du nouveau processus de désignation, qui se joue dorénavant non plus entre pays européens, mais entre villes du pays européen désigné et mettre en avant un projet axé entre Europe et ouverture sur la méditerranée.

L'association Marseille-Provence 2013 a donc été créée en 2008 pour mettre en œuvre ces projets. Celle-ci rassemble des acteurs provenant de divers horizons socioprofessionnels (culturel, économique, touristique, universitaire) originaires de la région marseillaise, mais également de la France et de toute l'Europe, et qui ont travaillé pendant cinq ans à la transformation du territoire marseillais. Après la tenue de l'année culturelle, la structure est dissoute. La question du legs et de la pérennité se pose. D'une part, les acteurs croient sincèrement que leur travail va transformer durablement les politiques culturelles, l'image et l'attractivité de Marseille et lui donner l'occasion de se positionner à l'international. Cependant ils reconnaissent que cette viabilité va dépendre des politiques qui vont être établies post CEC, Marseille - Provence 2013 étant avant tout responsable d'un projet éphémère, construit sur la volonté de laisser une trace durable et positive sur le territoire.

De ce constat, notre question de recherche était de savoir si le programme *Capitale européenne de la culture*, pouvait répondre à une perspective de développement de la ville de Marseille en métropole culturelle. Notre hypothèse reposait sur le soutien apporté au programme-projet par les acteurs économiques, culturels et touristiques, qui percevraient ce dernier comme un levier de transformation métropolitain au travers des vecteurs culturels et touristiques, plus en lien avec la métropole internationale que le projet politique planifié par les institutions étatiques françaises.

En 2018, Marseille et son territoire ne peuvent être considérés comme une métropole culturelle. L'absence de véritable volonté de collaboration métropolitaine entre les élus et leaders politiques empêche la fin du processus de métropolisation lancé par l'État français et favorisé par les CEC. En l'absence de volonté d'entrer dans une logique métropolitaine, Marseille et les communes faisant partie de son territoire, ne peut prétendre transformer durablement le territoire, les politiques culturelles, l'image et l'attractivité de la métropole et se positionner à l'international ou même sur la scène européenne. Le choix de concentrer les projecteurs et les attractions touristiques et culturelles dans l'hyper-centre historique, rentre dans une logique économique qui creuse le fossé entre les populations résidentes dans le centre-ville, les populations issues des quartiers populaires, excentrés et oubliés de ces rénovations urbaines et les populations extérieures, profitant du regain d'intérêt qu'ont procuré les CEC et alimentant un phénomène de gentrification rampant.

Ce mémoire ne prétend pas traiter de manière exhaustive tous les axes de réflexion possibles, nous pensons qu'il pourrait au contraire servir de support à des études futures sur ce sujet, dont la pertinence et l'intérêt ne cessent de croître pour de nombreuses métropoles dans le monde. Les chercheurs ont la possibilité de choisir une autre étude de cas que la ville choisie ou alors reprendre le cas de Marseille, en comparant ce qu'il en sera dans quelques années. Dans le cas d'une continuité sur le cas de Marseille-Provence, il serait particulièrement intéressant de s'adresser aux populations

marseillaises de toutes les couches sociales, pour savoir si les CEC ont eu une incidence sur leur mode de vie, leur accès à la culture. Il sera également intéressant d'interroger des élus politiques de tout bord pour comprendre plus profondément, les rivalités bloquant la fin du processus de métropolisation marseillais.

ANNEXE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



EXEMPLE DE FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

(participant majeur)

(CE MODELE DOIT ETRE ADAPTE AU PROTOCOLE OU DEVIS DE RECHERCHE PROPOSE)

IDENTIFICATION

**Nom du
projet :**

**Étudiant-chercheur responsable du
projet :**

**Programme
d'études :**

Adresse

courriel : _____

Téléphone : _____

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part au présent projet visant à (insérer l'objectif de votre projet de recherche). Plus spécifiquement, il vise également à (insérer les sous-objectifs le cas échéant). Ce projet est réalisé dans le cadre d'un (mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat) réalisé sous la direction de (insérer le nom de votre ou vos directeurs de recherche), professeur du département (insérer le département) de la Faculté (insérer la faculté). Il (ou elle) peut être joint au (514) 987-3000 poste (ajouter le poste) ou par courriel à l'adresse : (ajouter le courriel de votre directeur de recherche).

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à (insérer les éléments spécifiques de votre méthode de collecte d'informations. p.ex., à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, vos attentes face aux chercheurs à l'égard des participants de recherche). Cette entrevue (ou autre méthode) est enregistrée numériquement (si tel est le cas) avec votre permission et prendra environ (insérer la durée estimée requise) de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec le responsable du projet (si vous connaissez déjà ces informations, il faut les insérer à cet endroit). La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier (à modifier si ce n'est pas le cas).

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à (insérer les avantages et retombées pour le participant). La présente recherche implique (ou n'implique aucun) aussi un risque. (Précisez ce risque-inconfort, difficulté à protéger l'anonymat, ou autre). (S'il y a un risque, vous devez également préciser comment vous le minimisez). Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin (à l'entrevue ou autre) s'il estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls, le responsable du projet et son directeur de recherche (insérer le ou les noms des directeurs de recherche), auront accès à votre (questionnaire ou enregistrement et au contenu de sa transcription ou autre). Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codée) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par l'étudiant-chercheur responsable du projet pour la durée totale du projet. Les données ainsi que les formulaires de consentement pourront être détruits 5 ans après le dépôt final du travail de recherche.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les

renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter l'étudiant-chercheur responsable du projet au numéro (insérer le numéro de téléphone) pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche, ou à l'étudiant(e) responsable, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la Présidente du comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CERPE1), par l'intermédiaire de son secrétariat, au numéro 514-987-3000 poste 7754 ou par courriel à : cerpe1@uqam.ca

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

**Signature de l'étudiant-
chercheur responsable du
projet**

Date

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

**Signature de l'étudiant-
chercheur responsable du
projet**

Date

Nom (lettres moulées) et coordonnées :



ANNEXE B

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

ENTENTE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ

Signataire

Je, soussigné, ,

De l'université du Québec à Montréal, m'engage par les présentes à maintenir

Confidentielles les informations décrites ci-après.

Informations confidentielles

Toute information relative aux projets décrits ci-après, qu'il s'agisse d'information orale ou écrite, de données techniques, de savoir-faire industriel ou de renseignements relatifs aux produits ou procédés faisant l'objet des projets.

Projets

Il s'agit des projets intitulés:

DISPOSITIONS DE CONFIDENTIALITÉ

Je m'engage à:

1. Garder secrètes toutes les informations confidentielles définies ci-haut.
2. Ne pas photocopier ni faire photocopier lesdites informations confidentielles.

3. Retourner tout document qui me sera confié dans le cadre du présent engagement, sur demande du responsable du projet ou de l'Université du Québec à Montréal.

LIMITE DE L'ENGAGEMENT

Nonobstant les dispositions qui précèdent, les obligations du signataire relativement à la confidentialité ne vaudront que pour une période de [*indiquer la durée*] à compter de la date de sa signature et s'il en est convenu autrement dans une autre convention ultérieure entre les parties. Lesdites obligations deviendront également caduques si l'un ou l'autre des situations suivantes se présente:

- les informations confidentielles portées à la connaissance du signataire faisaient partie du domaine public antérieurement à la signature du présent accord ou deviendront partie du domaine public au cours du projet par d'autres voies que par divulgation de la part du signataire;
- les informations confidentielles étaient connues d'une tierce partie, non soumise à la confidentialité avant la signature des présentes, et ce, sans que cette tierce partie l'ait obtenue du signataire ou de l'Université du Québec à Montréal ;
- des connaissances de même nature ont été développées par une tierce partie de façon totalement indépendante et sans que ladite tierce partie ait été en relation avec l'Université du Québec à Montréal ou le signataire.
-

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE, A

(ville)

EN CE

(date)

Par:

Témoin:

ANNEXE C

GUIDE D'ENTREVUE

Guide d'entrevue

Mémoire : De la ville industrielle à la métropole culturelle : Le cas de Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la Culture

A/ Capitales européennes de la culture

1/ Quelle est selon vous la vocation première des capitales européennes de la culture ?

2/ Quelles ont été les motivations de votre ville à candidater au statut de Capitale Européenne?

Quelle était la situation de votre ville avant cette candidature ?

À quels défis et problématiques votre ville était-elle confrontée ?

3/ Diriez-vous qu'il y a eu un avant et un après-CEC dans le développement de votre ville et de sa région ?

En quoi ce projet apporte des solutions concrètes ?

4/ L'organisation du festival culturel Marseille Provence 2018, 5 ans après les CEC, confirme-t-il le virage culturel entrepris ces dernières années ou plutôt un sursaut de relance de l'intérêt culturel ?

B/ Le processus de métropolisation

1/ Les CEC ont-ils permis d'accélérer le processus de métropolisation de Marseille et sa région ?

De quelles façons les acteurs locaux collaborent-ils ensemble au sein de ce projet ?

Quel est le rôle de l'état dans ce processus ?

2/ Existe-t-il un consensus entre les différents acteurs dans les différentes échelles du pouvoir (local, départemental, régional) ?

Quelles sont les limites de cette collaboration ?

3/ Si la ville poursuit un processus de métropolisation, diriez-vous que les acteurs politiques suivent un processus de métropolisation ?

Si tel est le cas, est-il toujours en cours ou accompli par ces acteurs politiques ?

C/ Mise en tourisme et développement touristique

1/ Les CEC ont-ils favorisé une mise en tourisme axé sur la ville de Marseille ou sur la métropole marseillaise ?

2/ Considérez-vous la mise en tourisme comme un dessein politique ou économique ou global ?

3/ Quels en sont les acteurs ?

4/ Selon vous le tourisme est au service de la métropole ou la métropole au service du tourisme ?

5/ Pensez-vous que l'image que véhiculait Marseille par le passé a changée dans l'imaginaire des touristes ? Comment la perçoit-il désormais ?

Et d'après vous, Marseille et sa région sont-elles devenues suite aux CEC 2013 une destination touristique de 1^{er} plan ?

D/ La Métropole culturelle

1/ Comment définissez-vous la métropole culturelle ?

2/ L'offre culturelle est-elle proposée tout au long de l'année ?

Par le moyen de festivals, d'expositions, de spectacles réguliers ?

3/ Y a-t-il une collaboration entre les différents acteurs culturels (Musées, festivaliers, artistes de rue) ?

Quels sont les limites de cette collaboration ?

Quelle est la place de la population dans cette collaboration ?

4/ Selon vous, le modèle industriel qui caractérisait la force économique de Marseille et sa région a-t-il été remplacé par un modèle économique basé sur les services, culturels et touristiques ?

ANNEXE D

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 2344
Certificat émis le: 19-12-2017

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 1: sciences de la gestion) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Le développement touristique métropolitain par la culture : Le cas de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture
Nom de l'étudiant:	Cyril MARTIN
Programme d'études:	Maîtrise en développement du tourisme (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Boualem KADRI

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf
Président du CERPE 1 - École des sciences de la gestion
Professeur, Département de marketing

ANNEXE E

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ CERPE 1

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 2344

Date: 21-09-2018

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Titre du projet:	Le développement touristique métropolitain par la culture : Le cas de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture
Nom de l'étudiant:	Cyril MARTIN
Programme d'études:	Maîtrise en développement du tourisme (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Boualem KADRI

Objet : Fin du projet

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a bien reçu votre rapport éthique final et vous en remercie. Ce rapport répond de manière satisfaisante aux attentes du comité.

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Cordialement,



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

RÉFÉRENCES

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise. (2013). « Enquête « Tourisme » Zoom sur « Marseille-Provence 2013 » », *Regards de l'agam*, 5(8).

Aguibetova, O. (2006). *Le concept de métropolisation : transformation d'une ville en une « ville mondiale »*, Mémoire de recherche, Nice, Institut Européen des hautes études internationales.

Allemand, S. (2003). « Marseille, ville touristique. Histoire d'un renouveau urbain », *Cahier Espaces*, 78(7).

Altinay, L et Paraskavas, A. (2008). *Planning Research in Hospitality and Tourism*, Elsevier, Royaume-Uni.

Alvergne, C et Coffey, W, J. (2000). « Similitudes et différences des formes urbaines en Europe et en Amérique du Nord » *Cahiers de géographie du Québec*, 44(123), 437–451.

Amirou, R. (1995). *Imaginaires touristiques et sociabilités du voyage*, Presses universitaires de France, Paris.

Ashworth, G. J. (1989). « Urban tourism: an imbalance in attention ». London, Belhaven, dans C. Cooper (Ed.), *Progress in tourism, recreation and hospitality management*, 1, 33–54.

Atelier Canopé. (2010). *Histoire de la ville : urbanisme et architecture*, Académie de Versailles, Versailles. Récupéré le 15 septembre 2018 <https://www.reseau-canope.fr/atelier-essonne/spip.php?article345>.

Auvergne, J.P. (2007). « Urbanisme dans la Grèce antique », *Université populaire des Alpes Maritimes*. Récupéré le 15 septembre 2018 <http://universitepopulaire06.blogspot.com/2007/03/urbanisme-dans-la-grce-antique.html>.

Bailony, M. (2014). « La reconversion des territoires industriels par la culture dans les villes britanniques : un modèle en crise ? », *Belgeo*, 1, 1-23.

Baldy, R. (2017). « Le plafond de verre de l'immobilier marseillais », *Le Parisien*. Récupéré le 12 août 2018 <http://www.leparisien.fr/economie/immobilier/le-plafond-de-verre-de-l-immobilier-marseillais-05-07-2017-7111488.php>.

- Barré, H. et Jafari, J. (1997). « Culture, tourism, development: Crucial issues for the twenty-first century », *Annals of tourism research*, 24(2), 474- 476.
- Baslez, M-F. et André, J-M. (1993). *Voyager dans l'Antiquité*, Fayard, Paris.
- Béhar, D. (2014). « Paris, Lyon, Marseille : la gouvernance métropolitaine entre standardisation et différenciation », *Métropolitiques*, 1-3.
- BNF (2018). « L'essor des villes », *Bibliothèque nationale de France*. Récupéré le 15 septembre 2018 <http://classes.bnf.fr/ema/ville/ville/index1.htm>.
- Burnet, V. (2013). *Profil de la métropole culturelle : Évaluation des indicateurs à travers les cas de Marseille et Montréal*, mémoire de maîtrise en développement du tourisme, Montréal, UQÀM.
- Burnet, V. et Kadri, B. (2014). « La métropole culturelle : un nouveau visage de la triade mondialisation-métropolisation-mise en tourisme ? », dans Boualem kadri, *Dynamiques métropolitaines et développement touristique*, presses de l'université du Québec, Québec, 37-75.
- Cazes, G. (1992). *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Bréal, Levallois-Perret.
- Cazes, G. et Potier, F. (1996). *Le tourisme urbain*, Presses universitaires de France, coll. « que sais-je », Paris.
- Cazes, G. et Courades, G. (2005). « Les masques du tourisme », *Revue Tiers Monde*, vol.178, n°2, pp.247-268.
- Centre national des ressources textuelles et linguistiques [CNRTL]. (2012). « Présentation », Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue, *CNRTL*, Nancy. Récupéré le 23 mai 2018 <http://www.cnrtl.fr>.
- Comprendre l'Europe. (2017). « Les capitales européennes de la culture », *Toute l'Europe.com*. Récupéré le 23 mai 2018 <https://www.touteleurope.eu/actualite/les-capitales-europeennes-de-la-culture.html>.
- Commission européenne. (2008). *Selection of a European Capital of Culture 2013 : Final selection report*. Récupéré le 10 juillet 2018 https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/files/ecoc-2013-panel-france_en.pdf.
- Commission européenne. (2009). *European Capitals of Culture: the road to success. From 1985 to 2010*. Récupéré le 28 septembre 2018

https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/library/capitals-culture-25-years_en.pdf.

Conseil de l'Union européenne. (2006). *Décision n° 1622/2006/CE du Parlement européen et du Conseil*. Récupéré le 18 juin 2018 <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8488-2015-INIT/fr/pdf>.

Cousin, S. (2006). « Le « tourisme culturel », un lieu commun ambivalent », *Anthropologie et Sociétés*, 30(2), 153–173.

Département de la culture, des médias et du sport [DCMS]. (1998). *Creative industries. Mapping document*, Department for Culture, Media and Sport, London.

Decrop, A. (2004). « Trustworthiness in qualitative tourism research », dans Jenny Phillimore and Lisa Goodson, dir., *Qualitative Research in Tourism. Ontologies, Epistemologies and Methodologies*, New York, Routledge, 156-167.

Deslaurier, J-P. (1982). « Guide de recherche qualitative », *Bulletin de recherche*, n°62, Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

Dewailly, J.-M. (2004). « Tourisme : Lyon pourrait mettre en avant son patrimoine religieux ». Récupéré le 23 mai 2018 <http://www.millenaire3.com/interview/2004/tourisme-lyon-pourrait-mettre-en-avant-son-patrimoine-religieux>.

Di Meo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*, Collection Fac Géographie, Nathan Université, Paris.

Douay, N. (2013). « Aix–Marseille–Provence : accouchement d'une métropole dans la douleur », *Métropolitiques*, 1-3.

Duboisdenghien, R. (2018). « Les « capitales européennes de la culture » : Des flops, des réussites et un profiteuse ». *Daily science*. Récupéré le 13 août 2018 <http://dailyscience.be/28/05/2018/les-capitales-europeennes-de-la-culture-des-flops-des-reussites-et-un-profiteuse/>.

Duchêne, R et Contrucci, J. (1998). *Marseille : 2600 ans d'histoire*, Fayard, Paris.

Durand, S. (2006). *Les villes en France XVIe-XVIIIe siècle*, Hachette supérieur, Paris.

Dussouy, G. (2010). « Conceptualiser et (re)problématiser la géopolitique sans faire de théorie. », *L'Espace Politique*. Récupéré le 22 mai 2018 <http://espacepolitique.revues.org/1712>.

Équipe MIT. (2002). « Un tourisme en nombre », *Tourismes 2*, Belin, Paris, 57-86.

- Escadafal, A. (2015). « Des territoires aux destinations touristiques : la fin d'une illusion ? », *Sud-Ouest européen*, 39, 55-63.
- Ettouati, S. (2015). « Métropole Aix-Marseille Provence - Un territoire hétérogène, une unité à bâtir », *INSEE analyses Provence-Alpes-Côte D'Azur*, 29, 1-6.
- Euroméditerranée. (2018). « De la ville grecque construite autour du Lacydon à la création du port moderne sur les bassins de la Joliette », *L'histoire urbaine*. Récupéré le 15 juin 2018 <http://www.euromediterrance.fr/themes/architecture/lhistoire-urbaine.html>.
- Férréol, G. (2011). *Dictionnaire de sociologie*, Armand Colin, Paris.
- Feumetio, B. et Omdinba, A.B. (2009). *Un Certain chemin de vie*, Éditions Publibook, 25-26.
- Fridgen, J. (1991). *Dimensions of tourism*, Lansing, Educational Institute, American Hotel and Motel Association.
- Gayet, J. (2007). « Stratégie de marque. Donner du sens aux politiques touristiques », *Espaces*, 245, 27-36.
- Géotourisme .(2015). « Le Tourisme urbain en France ». Récupéré le 24 mai 2018 http://geotourweb.com/nouvelle_page_124.htm.
- Gilmore, A. (2014). « Raising our quality of life: The importance of investment in arts and culture », *Centre for Labour and Social Studies (Class)*, Londres.
- Giroud, M. et Gresillon, B. (2011). « Devenir Capitale européenne de la culture : principes, enjeux et nouvelle donne concurrentielle », *Cahiers de géographie du Québec*, 55(155), 237-253.
- Ghorra-Gobin, C. (2010). « De la métropolisation : un nouveau paradigme ? », *Quaderni*, 73, 25-33.
- Girel, S. (2016). « Marseille et ses musées en année Capitale. La re(co)naissance d'une scène muséale », *Publics*
- Gonchar, Michael (2013) « If You Could Go Anywhere, Where Would You Want to Travel ? », *New York Times*. Récupéré le 11 juillet 2018 <https://learning.blogs.nytimes.com/2013/01/17/if-you-could-go-anywhere-where-would-you-want-to-travel/>.

Goodson, L. et Phillimore, J. (2004). « The Inquiry Paradigm », dans Jenny Phillimore and Lisa Goodson, dir., *Qualitative Research in Tourism. Ontologies, Epistemologies and Methodologies*, Routledge, New York, 30-45.

Gouvernement De La République Française. (2017). *Réformer le territoire : Les Métropoles*. Récupéré le 23 mai 2018 <http://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>.

Gravari-Barbas, M. (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Collections : Ville-aménagement, Éditions Le Moniteur, Paris.

Gravari-Barbas, M. et Delaplace, M. (2015). « Le tourisme urbain « hors des sentiers battus » », *Téoros*, 34, 1-12.

Gravier, J-F. (1958). *Paris et le désert français*, Flammarion, 2^e édition, Paris.

Grelet, M. et Vivant, E. (2014). « La régénération d'un territoire en crise par la culture : une idéologie mise à l'épreuve », *Belgeo*, 1, 1-14.

Grésillon, B. (2002). *Berlin, métropole culturelle*, Belin, coll. Mappemonde, Paris.

Grésillon, B. (2008). « Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle », *Annales de géographie*, 660-661(2), 179-198.

Grésillon, B. (2011). « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, 38, 87-101.

Grésillon, B. (2011). *Un enjeu « capitale » - Marseille-Provence 2013*, éditions de l'Aube, Collection Monde en Cours, Paris.

Guyon, J. (1999). « Les cimetières de l'Antiquité tardive », dans Marc Bouiron, Henri Tréziny éd., *Marseille : trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 355-364.

Halbert, L. (2010). *L'avantage métropolitain*, presses universitaires de France, Paris.

Herde, P. (1977). « Charles Ier d'Anjou, roi de Sicile », *Dictionnaire biographique des Italiens*, 20, Institut Encyclopédie italienne, Rome.

Hoffman-Axthelm, D. (1993). *Die dritte Stadt*, Suhrkamp, Francfort.

Hollinshead, K. (2004). « A primer in ontological craft : the creative capture of people and places through qualitative research », dans Jenny Phillimore and Lisa Goodson, dir., *Qualitative Research in Tourism. Ontologies, Epistemologies and Methodologies*, Routledge, New York, 63-82.

Hugues, H. (2003). « The significance of European « capital of culture » for tourism and culture: the case of Krakow, 2000 », *International Journal of Arts Management*, 5(3), 12-23.

Institut National de la statistique et des études économiques [INSEE]. (2016). *Tableaux de l'Économie Française*. Récupéré le 3 novembre 2018 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906659?sommaire=1906743>.

Institut National de la statistique et des études économiques [INSEE]. (2018). *Compareur de territoire Commune de Marseille (13055)*. Récupéré le 3 juin 2018 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-13055>.

Jenkins, B. (2005). « Toronto's Cultural Renaissance », *Canadian Journal of Communication*, 30, 169-186.

Joinville, J. de. (2010). *Vie de Saint-Louis*, Paleo editions, Clermont-Ferrand.

Jordan, F. et Gibson, H. (2004). « Let your data do the talking: researching the solo travel experiences of British and American women », dans Jenny Phillimore and Lisa Goodson, dir., *Qualitative Research in Tourism. Ontologies, Epistemologies and Methodologies*, Routledge, New York, 215-235.

Kadri, B. (2007). « La ville et le tourisme : relation ancienne, complexité nouvelle et défi conceptuel », *Téoros*, 26(3), 76-79.

Kadri, B. Khomsi, M. R. et Bondarenko, M. (2011). « Le concept de destination. Diversité sémantique et réalité organisationnelle », *Téoros*, 30(1), 12-24.

Kadri, B. (2014). *Dynamiques métropolitaines et développement touristique*, presses de l'université du Québec, Québec.

Kadri, B. et Pilette, D. (2017). *Le tourisme métropolitain renouvelé*, Presses de l'Université du Québec : Québec.

Kadri, B. et Khomsi, M. R. (2017). « The cultural and tourist city - the new face of globalization ? », *methaodos.revista de ciencias sociales*, 4(1), 38-47.

Kadri, B, Martin, C. et Duguay, B. (2018). « De la transformation de l'espace à la résilience de la destination urbaine : La mise en tourisme comme projet dynamique et processus circulaire », *Études caribéennes*, 2, 1-22.

Kong, L. (2000). « Culture, economy, policy: trends and developments », *Geoforum*, 31(4), 385-390.

Kroeber, A. Kluckhohn, L. et C. (1952). *Culture : a critical review of concepts and definitions*, Published by the Museum. Cambridge, Massachusetts, U.S.A, 219p.

Kuhn, T.S. (1962). *The Structure of Scientific Revolutions*, Second Edition, enlarged, 1970, The University of Chicago press, Chicago, Illinois, U.S.A.

Laporte, A. (2014). « Capitale », *Hypergéô*. Récupéré le 21 mai 2018 < <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article593> >.

Laperrière, A. (1997). « Les critères de scientificité des méthodes qualitatives », dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 365-389.

Laugier, E. (2007). « La gare Saint-Charles de Marseille », *Revue Marseille*, 216, 28-30.

Le Moigne, J-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes. Que sais-je*. Paris : Presses universitaires de France (PUF).

Maisetti, N. (2014). *Opération culturelle et pouvoirs urbains : Instrumentalisation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013*, Paris, L'Harmattan.

Marseille Provence 2013. (2011). *Marseille Provence 2013 : dossier de candidature*, Marseille.

Marseille Provence 2013. (2011). *Marseille Provence 2013 capitale européenne de la culture*, Maison diamantée, Marseille.

Marseille Provence 2013. (2012). *Marseille Provence 2013, la culture a trouvé sa capitale*, Azur offset, Marseille.

Mckercher, B. et Du Cros, H. (2002). *Cultural tourism : the partnership between tourism and cultural heritage management*, New-York. Haworth Hospitality Press.

Mercer, C. (2006). « Cultural planning for urban development and creative cities », *Paper for Shanghai Cultural Mapping*.

Merlin, Pierre et Choay, F. (2015). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, (3e édition), Presses Universitaires France.

Métropole Aix-Marseille-Provence. (2018). « Les compétences de la métropole Aix-Marseille-Provence », *Métropole AMP*. Récupéré le 1^{er} aout 2018 <http://www.marseille-provence.fr/index.php/la-metropole/les-competences>.

- Miles, S. (2005). « Our Tyne: iconic regeneration and the revitalisation of identity in Newcastle- Gateshead », *Urban Studies*, 42(5/6), 913-926.
- Maurel, C. (2009). « Le sac de la ville en 1423 et sa renaissance » dans Thierry Pécout (dir.), M. Aurell, M. Bouiron, J-P. Boyer, N. Coulet, C. Maurel, F. Mazel et L. Stouff, *Marseille au Moyen Âge, entre Provence et Méditerranée : Les horizons d'une ville portuaire*, Méolans-Revel, Désiris.
- Mucchielli, A. (2005). « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains », *Actes du colloque Recherche qualitative et production de savoirs*, UQAM, Hors-Série, 1.
- Musée Cantini. (2013). *Chiffres fréquentation de l'exposition Matta*, données personnelles.
- Organisation de la coopération et du développement économique [OCDE]. (2000). « Réforme de la gouvernance métropolitaine », *OCDE L'observateur*, 10(8).
- Organisation mondiale du tourisme [OMT]. (2014). *Glossaire de base*. Récupéré le 23 mai 2018 <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base>.
- Organisation mondiale du tourisme [OMT]. (2016). *Faits saillants, OMT du tourisme, Édition 2017*. Récupéré le 7 août 2018 <https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284419050>.
- Organisation des nations unies [ONU]. (2014). *Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes*. Récupéré le 11 juillet 2018 <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects.html>.
- Origet De Cluzeau, Claude (1998) *Tourisme culturel*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Page, J. S. et Hall C. M. (2003) *Managing Urban Tourism*, Harlow (Angleterre), Prentice Hall.
- Paquot, T. (2011). « Qu'est-ce qu'un « territoire » ? », *Vie sociale*, 2(2), 23-32.
- Perrier, A. (2018). « L'histoire de la peste de 1720 qui a décimé la moitié de la population marseillaise », *Made in Marseille*. Récupéré le 15 juin 2018 <https://madeinmarseille.net/33135-histoire-peste-1720-provence/>.
- Picard, M. (1992). *Bali : tourisme culturel et culture touristique*, Paris, L'Harmattan.

- Pilette, D, et Kadri, B. (2005). *Le Tourisme métropolitain: le cas de Montréal*, Montréal, Presses Université Québec.
- Pinol, J-L. (1991). *Le monde des villes au XIXe siècle*, Paris, Hachette.
- Price Waterhouse Coopers [PWC France]. (2015). « Villes d'aujourd'hui, métropoles de demain », *pwc*. Récupéré le 10 août 2018 https://www.pwc.fr/fr/assets/files/pdf/2015/12/pwc_metropolesdedemain.pdf.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Recoules, T. (2014). « Marseille, Capitale européenne de la culture 2013 », *Le nouvel économiste.fr*. Récupéré le 10 juillet 2018 <https://www.lenouveleconomiste.fr/dossier-art-de-vivre/marseille-capitale-europeenne-de-la-culture-2013-21383/>.
- Rocher, G. (1992). « Culture, civilisation et idéologie », *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Éditions Hurtubise.
- Saidi, H, et Sagnes, S. (2012). *Capitales et patrimoines à l'heure de la globalisation/ Capital Cities and Heritage in the Globalization Era*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Saez, G. (2014). « La métropolisation de la culture », *Cahier français*, 382, 10-15.
- Société des eaux de Marseille [SEEM]. (2018). « Une richesse patrimoniale », *Le canal de Marseille*. Récupéré le 17 juin 2018 <https://www.eaudemarseille-metropole.fr/Le-parcours-de-l-eau/Le-Canal-de-Marseille>.
- Simmel, G. (2013). *Les Grandes villes et la vie de l'esprit /Sociologie des sens*, Arles, Payot.
- Technopole-marseille.com. (2018). *L'écosystème du technopôle*. Récupéré le 17 juin 2018 <https://technopole-marseille.com/fr/lecosysteme-du-technopole>.
- Tribe, J. (2004). « Knowing about tourism: epistemological issues », dans Jenny Phillimore and Lisa Goodson, dir., *Qualitative Reseach in Tourism. Ontologies, Epistemologies and Methodologies*, New York, Routledge, 46-62.
- Tourisme Marseille. (2018). *Fontaine Espérandieu par Jules Cavalier, Palais des arts*. Récupéré le 17 juin 2018 <http://www.tourisme-marseille.com/fiche/fontaine-esperandieu-marseille/>.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO]. (1982). *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, rapport final, doc. CLT/MD/1, Rapport général.

Verdeil, E. (2004). « Histoire de l'Europe urbaine », *Géocarrefour*, 79(1), 1-3.

Ville de Marseille. (2014). *Une réussite économique*. Récupéré le 10 juillet 2018 http://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/economie/capitale_europeenne_de_la_culture_-_une_reussite_economique.pdf.

Ville de Marseille. (2014). *Les succès de la capitale, des 50 projets aux 50 succès de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture*, Marseille, MP 2013.

Ville de Marseille. (2016). *Tous unis pour l'emploi*. Récupéré le 9 août 2018 http://economie.marseille.fr/sites/default/files/contenu/economie/tous_unis_emploi_bilan_nov2017.pdf.

Ville de Marseille. (2017). *Marseille, observatoire local du tourisme, chiffres clés 2017*. Récupéré le 7 août 2018 <file:///C:/Users/Cyril/Downloads/Chiffres%20cl%C3%A9s%20du%20tourisme%20%C3%A0%20Marseille%202017.pdf>.

Ville de Marseille. (2017). *Chiffres clés*. Récupéré le 10 août 2018 <http://economie.marseille.fr/tourisme/chiffres-cl%C3%A9s>.

Weber, R. (2009). « Culture et développement : vers un nouveau paradigme », *Présentation des background papers du Campus, Culture et Développement*, Grenoble, France.

Zouzou, Z. (2015). *La méthode déductive et/ou la méthode inductive dans l'enseignement de la grammaire du fle : « Cas de la 5e année primaire de l'école Bekhouche Bellaaroussi de Biskra »*, mémoire de master en didactique des langues et cultures, Algérie, Université Mohamed Khider-Biskra.